

8^e CONGRÈS

filpac **cgt**

Le parti pris de l'avenir

Fédération des travailleurs
des industries du livre,
du papier et de la communication Cgt

COMPTE-RENDU
ACTES ET DOCUMENTS

2015

23-26 novembre 2015 MONTREUIL



COMPTE-RENDU (ACTES ET DOCUMENTS) du 8^e Congrès de la FILPAC CGT 2015

SOMMAIRE

ÉDITO page **4**

Et maintenant, passans à l'acte par **MARC PEYRADE**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS pages **5**

COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL 2015 page **7**

DOCUMENT D'ORIENTATION page **9**

RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ page **23**

STATUTS page **25**

IMPAC SPÉCIAL CONGRÈS (du 23 au 26 novembre) page **37**

PORTE-FOLIO (le 8^e Congrès en images) page **97**



Et maintenant, passons à l'acte

MARC PEYRADE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

Notre congrès s'est ouvert 10 jours après les assassinats qui, le 13 novembre, ont fauché les gens du peuple vacant à leurs loisirs, au cœur de Paris, et moins d'un an après le meurtre prémédité de nos camarades et amis de Charlie. C'est dire que le terrorisme et le cours sécuritaire du pouvoir et sa recherche d'un consensus national autour de la guerre et de la restriction des libertés publiques par l'état d'exception permanent ont entouré les travaux fédéraux d'une très lourde atmosphère.

N'empêche. L'audace affichée avant nos assises nationales a été récompensée. Il est dans nos intentions de passer de l'approbation presque unanime des orientations soumises aux suffrages des délégués à l'acte de leurs applications concrètes.

Audace ? Il en fallait, de cette substance faire de courage et de défi, pour affirmer contre vents et marées un syndicalisme de transformation sociale. Tous les syndicats ont affirmé qu'au système capitaliste une alternative globale devait être opposée.

Quand ce système de rapports de force au service de 1% des plus riches transforme les rapports sociaux en violence et brutalité, il fallait bien mettre à jour la position fédérale à l'égard de l'inefficacité, voire de l'illusion, d'un paritarisme maintenu sous forme de vestiges de négociations fictives et truquées ou tenues sous la férule des patrons.

Quand l'idéologie libérale pousse à la dépression collective, entretient la souffrance au travail et légitime le pouvoir de quelques-uns de priver à tous moments les travailleurs du fruit de leur travail, il fallait quelque audace de réaffirmer le parti pris de l'avenir, et ainsi rejeter l'affirmation mille fois répétée qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité perpétuelle.

Il fallait quelque audace de réaffirmer le parti pris de l'avenir, et ainsi rejeter l'affirmation mille fois répétée qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité perpétuelle.

Audace encore de chercher dans l'héritage de la CGT et du mouvement ouvrier cette pratique des maisons du peuple ou des bourses du travail comme réponse immédiate et pratique à la dispersion du salariat au gré de la précarité, des

restructurations permanentes, des filialisations et des sous-traitances.

Audace enfin d'opposer à l'individualisme conforté comme religion libérale la solidarité en actes concrets et en état d'esprit fraternel. Au passage le congrès a fait litière des petits complots subalternes.

Une orientation à ce point partagée a vocation à vivre chaque jour dans la pratique des syndicats.

C'est ici et maintenant que se comble l'écart entre le dire et le faire. La responsabilité en est partagée par toutes celles et tous ceux (près de 96 % pour le document d'orientation, 100 % pour la résolution d'actualité) qui ont adopté les orientations proposées. Il va sans dire que la tâche de la direction s'en trouve grandement facilitée.

L'ambition pratique se double d'une autre, peser de façon décisive dans les débats précédant le congrès des syndicats de la Cgt d'avril 2016. Il est bien clair que la Filpac Cgt aspire à faire partager à toute la Confédération ses orientations.

Rassembler, unifier par l'orientation partagée, c'est fait. Elever notre pratique à ce niveau, tel est l'objectif immédiat. Car c'est bien la détermination militante qui rend une organisation attractive. Il nous reste à gagner des milliers de consciences. A cœur vaillant, rien d'impossible. ●

RÉSULTAT DES VOTES ET ÉLECTIONS

• Commission mandats et votes

Résultat des votes sur le quitus

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès :	16 447 voix
Les délégués des syndicats ayant participé au vote représentent :	16 320 voix

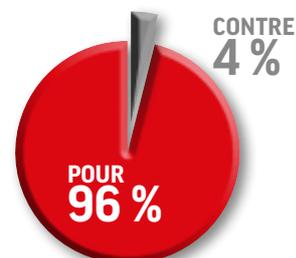
Abstentions :	1 144 voix	7,0 %
Exprimés :	15 176 voix	93,0 %
Pour :	12 189 voix	80,3 %
Contre :	2 987 voix	19,7 %



Résultat des votes sur le document d'orientation

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès :	16 447 voix
Les délégués des syndicats ayant participé au vote représentent :	16 447 voix

Abstentions :	0 voix	0,0 %
Exprimés :	16 447 voix	100,0 %
Pour :	15 722 voix	95,6 %
Contre :	725 voix	4,4 %



Résultat des votes sur la modification des statuts

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès :	16 447 voix
Les délégués des syndicats ayant participé au vote représentent :	16 320 voix

Abstentions :	76 voix	0,5 %
Exprimés :	16 371 voix	99,5 %
Pour :	11 341 voix	69,3 %
Contre :	5 030 voix	30,7 %



Comité exécutif national 2015

AKOUN PASCAL	MULLER DANIEL
ALTMANN ROMAIN	PASQUALINOTTO FRANÇOIS
ARASA BRUNO	PATUREY STEPHANE
AUDONNET SERGE	PEREZ BERNARD
AUGOT JEAN-PIERRE	PEYRADE MARC
BAURET PATRICK	PICHOT FREDERIC
BENETEAU STEVE	PINCI MICHAËL
BLANDIN OLIVIER	RAFFIER ARNAUD
BORNAIS STÉPHANE	RICCARDI JULIEN
BOUCHAREB BRAHIM	ROPERT JEAN-FRANÇOIS
BOUSLIM NAJIB	ROUSSELLE DAVID
CHANUDET DAVID	ROY FABRICE
CHAUVEAU BRUNO	SAILLIOT FRANCK
CHEURFI SAMIRA	SENECAL GERARD
CIET RICHARD	TAHAI CATHERINE
CIONA MARIO	THIBOUT JOSUÉ
DE BARROS MANUEL	TRIBOUT ANDRE
DE SOUSA JEAN-PAUL	VERDIN CHANTAL
DEMARCHI ALAIN	VIAUD JEAN-PIERRE
DEWET DIDIER	YACINE AHMED
DHONT DAMIEN	Invités :
DUBUC FREDERIC	SLIMANI NADIA
DUGUE DAVID	AUBERTIN FRANCK
FAUCHER NICOLAS	
FIATTE PASCAL	Secrétaire Général : PEYRADE MARC
FOURNET CYRILLE	Secrétaire chargé de l'administration :
GABORIAU LAURENT	LEFEBVRE PASCAL
GLACHANT DIDIER	Secrétaire à l'organisation et la vie syndicale :
GLANCER GERALD	FAUCHER NICOLAS
GOEDERTIER GILLES	Secrétaires activité revendicative : BAURET PATRICK,
JARNOUX MARC	SAILLOT FRANCK, LE TREGUILLY GÉRARD
JOSEPH LAURENT	
LAPARLIÈRE CEDRIC	
LE BOUL'CH PASCAL	
LE GARRERES REGINE	
LEFEBVRE PASCAL	
LETREGUILLY GERARD	
MARTIN ERIC	
MARTINEZ JEAN-PIERRE	
MOITRY PHILIPPE	

Commission de contrôle financier 2015

DANIEL LOÏC
DUQUENNE LIONEL
QUINTIN PHILIPPE

8e

Congres

www.filpac-cgt.fr

filpac **cgt**

Rassemblement

@ pour

CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ

revendiquer

23-26 novembre
2015
MONTREUIL

Le livre,
le papier et
la communication

8^e CONGRÈS

filpac cgt

Le parti pris de l'avenir

23-26 novembre 2015 MONTREUIL

Fédération des travailleurs
des industries du livre,
du papier et de la communication Cgt

Document d'orientation

• Adopté le 26 novembre 2015 par le 8^e Congrès

**RASSEMBLER POUR
REVENDIQUER,
CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE L'AUSTÉRITÉ**

La loi Macron, adoptée dans le plus pur style putschiste de la V^e république, étend le contournement du droit du travail à tout le Code du Travail.

“ Quiconque n'est pas maître de soi est fait pour être l'esclave des autres. C'est une vérité pour les peuples comme pour les individus.”

ROBESPIERRE

Fort de la poussée des idées libérales et de la faible opposition rencontrée, l'orientation globale du patronat s'en trouve confortée. Le management brutal légalisé fait table rase du paritarisme en vigueur imposé jusque là par le rapport de force.

**RASSEMBLER POUR
REVENDIQUER,
CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE L'AUSTÉRITÉ**

LA FILPAC CGT
le parti pris de l'avenir

Récit initiateur n°1

Paris, 30 mars 2015 – avenue George-V, à deux pas du Fouquet's, le Symposium des patrons de l'imprimerie de labeur et du papier tourne court. Macron et Rebsamen se sont prudemment décommandés. Les CRS enveloppent la salle jusque dans le parking souterrain.

Devait être construit un constat partagé entre patrons et syndicats pour agir dans l'union, en faisant abstraction des destructions d'usines et d'emplois. Faire les intelligents, en effaçant le présent social et son cortège de licenciements pour suggérer un syndicalisme asservi, acceptant de ne parler que de l'argent de ces beaux messieurs du patronat ?

Les syndicats de la Filpac Cgt, aux côtés de ceux d'Arjowiggins et de Chapelle Darblay, avaient choisi de battre le pavé, de chanter et scander les revendications des salariés. Le tout accompagné de salves de papier comme jamais n'en connut la prestigieuse avenue adjacente des Champs-Élysées. Un symposium de rue, avec la présence signalée des syndicalistes dirigeant la Fédération nationale des industries chimiques. Une réussite... mais pas assez de monde solidaire, et des critiques surgissent sur le choix effectué – fallait-il y siéger ? Menons le débat d'orientation, c'est l'une des fonctions majeures du congrès.

1. Partager les difficultés quotidiennes pour mieux y remédier

Un syndicalisme hors sol ?

Le syndiqué a trop souvent peu ou pas de place dans la vie quotidienne à l'entreprise et dans la cité.

La loi du 20 août 2008 sur la représentation syndicale pousse à la campagne électorale permanente. Elle tend à privilégier une représentativité fondée sur l'audience au détriment de la puissance de l'organisation, qui doit rester basée sur le nombre de ses membres adhérents.

Le syndicat est le plus souvent concentré sur un noyau d'élus et mandatés, ballottés au gré des agendas de réunions maîtrisés par les seuls patrons, la DRH organisant la propagande au quotidien, celle du syndicat se bornant le plus souvent à retranscrire le contenu des réunions des instances représentatives du personnel (IRP).

Les assemblées de salariés, quand elles sont organisées, tiennent lieu de contact avec les syndiqués. La filialisation de l'entreprise et l'externalisation de services entiers, lorsqu'elles n'ont pu être mises en échec, accroissent la difficulté de les contacter.

L'exercice du contrat de travail a été bouleversé. Les temps morts sont chassés, les formes du contrat se sont multipliées dans le sens de la précarité. Surtout, le contrat de travail ne se conforme plus à la définition du Code du Travail : la mise en œuvre d'une qualification pour laquelle l'employeur est tenu de fournir au salarié les moyens de son exercice. Le management d'entreprise extirpe du salarié bien plus que la simple définition de son poste. Le salarié est acculé à prouver au quotidien qu'il est capable d'effectuer les actes toujours plus nombreux qui sont exigés.

Le travail au quotidien est anxiogène. La souffrance au travail devient l'ordinaire, considérée à raison comme le domaine du

CHSCT. Elle traduit la généralisation de l'intensification du travail. Le collectif de travail n'est plus une organisation qui protège ses membres, mais un lieu où chacun est tenu à titre personnel d'augmenter la productivité, y compris quelquefois contre les collègues réputés plus faibles ou en mauvaise santé. Dans ce cadre, le champ syndical est accaparé par la nouvelle forme d'organisation patronale fondée sur l'auto-exploitation.

Les restructurations permanentes, en plus des cessions, achèvent de construire l'incertitude du lendemain, l'inconfort perpétuel de la vie à l'entreprise. Un gouffre se creuse entre le travail fourni, la valeur créée, et la rémunération. Le salaire est globalement présenté comme une récompense individuelle, tronçonné en primes multiples, dont le montant varie au gré des aléas saisonniers de la charge de travail. La flexibilité de la rémunération du travail accompagne ainsi celle du contrat liant employeur et employé.

Think global, act local... Eux pensent globalement, nous nous replions à l'entreprise ?

La pression subie par les salariés les empêche de considérer la situation créée comme le fruit d'un rapport des forces général. Tant et si bien que la recherche d'un hypothétique havre de paix dans son entreprise, si vaine soit-elle, prend le pas sur la perception de l'offensive globale. D'autant que les lois de destruction du droit du Travail arrivent avec un effet retard qui embrouille encore la conscience de leur dangerosité.

La déconstruction du droit social fournit à chaque patron et à chaque direction en particulier, les munitions contre les salariés.

La rupture conventionnelle consacrée par la loi de 2008 permet de passer un accord individuel réputé de gré à gré pour obtenir une rupture du contrat de travail presque hors droit du travail. Chaque direction n'a dès lors aucun mal de remplir les listes de départs réputés volontaires, qui remplacent les plans collectifs de licenciements. Le syndicat d'entreprise est contourné, le salarié se rendant individuellement dans le bureau de la DRH. Cette maîtrise du licenciement est renforcée par la disparition de la notion même de licenciement pour cause économique.

La loi Macron, adoptée dans le plus pur style putschiste de la V^e république, étend le contournement du droit du travail à tout le Code du Travail. Tout conflit est désormais passible d'une entente individuelle, de particulier à particulier. Les ANI transformés en loi ont affaibli le droit du licenciement, par la réduction des droits d'information, d'expertise et de contrôle attribués au comité d'entreprise.

La campagne nationale, et en fait européenne, contre le coût du travail parvient dans la moindre entreprise, quelle que soit sa taille. Dans tous les cas, le salaire a été diminué, tant par son blocage que par la réduction drastique du salaire social, sous forme d'augmentation des cotisations salariés ou de réduction des prestations.

Les salariés qui, par bonheur, entrent encore dans l'entreprise, y pénètrent massivement par le CDD, la formation en alternance, le stage non rémunéré, l'intérim. Autant de situations précaires qui compliquent la démarche collective des salariés et du syndicat, lequel ne se préoccupe souvent que de la seule défense des salariés à statut et en CDI.

De surcroît, la stratégie des groupes, façonnée par une armada de hauts dirigeants et de juristes, peut alors s'appliquer en toute quiétude, le salarié étant noyé dans la course par obstacles de sa vie quotidienne. Il en est de même pour les entreprises prestataires de service ou de soutraintance.

En situation précaire, marqués par les galères pour obtenir un emploi, les nouveaux salariés n'ont pas le sentiment d'appartenance au salariat en général et à l'entreprise en particulier.

La brutalité et le rythme infernal des restructurations divisent les générations de salariés

Jusque dans les années 70, la génération d'après-guerre a vécu une période sans chômage ou presque. L'intérêt de classe et le rapport de force de cette génération politisée a souvent permis de transformer les gains de productivité en gains sociaux (salaires, caisses paritaires, etc.), et de nombreuses luttes ont permis de négocier une adaptation de tous lors de diverses modernisations.

Dans la presse, le statut de salarié du Livre conférait à celles et ceux qui y travaillaient un sentiment de travail noble au service de l'information. Dans les papeteries, il existait une espèce de « communauté » où travaillaient des familles, des fratries, des cousines avec un patron local ou régional souvent historique semblant garantir la stabilité de l'entreprise. La localité ou le quartier, centrés sur l'usine, parachevait le sentiment de sécurité. Le paternalisme, faussement sécurisant, a cédé sa place à des rapports sociaux plus juridiques.

La globalisation économique a mis fin de façon brutale, en quelque dix ans, à cette stabilité. Beaucoup parmi les anciennes générations se campent dans la nostalgie et attendent le bon de sortie perçu comme libérateur.

Trop souvent, les nouvelles générations de salariés n'ont pas engrangé les bénéfices d'un salariat organisé et regardent l'entreprise comme un lieu de contrainte, sans attache, de laquelle elles n'espèrent que le minimum de subsistances pour leur vie ailleurs. En situation précaire, marqués par les galères pour obtenir un emploi, les nouveaux salariés n'ont pas le sentiment d'appartenance au salariat en général et à l'entreprise en particulier. Persuadés de n'avoir jamais de retraite, ces générations ne conçoivent pas la protection sociale comme les concernant au premier chef. N'ayant pas toujours été aidées, elles sont accusées d'individualisme, quand elles sont les premières victimes de l'isolement face au marché détruit du travail. Lorsqu'ils n'ont plus accès aux anciens statuts, souvent en voie de disparition, les nouveaux arrivés ne se reconnaissent pas dans une forme de vie à l'entreprise, souvent perpétuée par le syndicat lui-même. D'où la difficulté d'envisager la réalité du chaos libéral.

Trop d'anciens se disent que puisque c'est fini, la seule issue est de partir, et ne « calculent » même pas les nouveaux. Les nouveaux, aux antipodes de ces anciens dépités, ne regardent la violence libérale que comme la confirmation de ce qu'ils ont vécu et continuent de vivre. Se meurt doucement la vague espérance d'un retour à la normale, le discours économique introduisant jusque dans les circonvolutions cérébrales les plus intimes l'idéologie de la dépression à perpétuité, de l'efficacité absolue du marché, du caractère naturel de l'esclavage salarié. La révolution numérique en cours tient lieu de fil conducteur d'un avenir digital inéluctable.

Établir ou rétablir le lien entre générations et salariés aux statuts différents, entre les actes locaux de la vie syndicale et les actions syndicales générales visant à se défendre contre les empiètements du capital, telle est la vocation du syndicalisme que la Filpac veut construire.

2. Construire la solidarité et la conscience de classe

Récit initiateur n°2

Trop politique ? Le printemps 2015 est marqué par l'aboutissement d'offensives longues. Le Code du travail est décrété globalement contournable par une loi baptisée du nom d'un gérant-associé de la banque Rothschild devenu ministre. Une loi jamais votée mais qui met à bas un pan entier du droit, à savoir le caractère particulier du droit social, distingué du Code civil par sa fonction de correction permanente de la trop grande asymétrie des pouvoirs de l'employeur face au salarié. La spécificité nationale des Prud'hommes saute par élimination programmée de la juridiction, le fait syndical est interdit dans les TPE et remplacé par une commission paritaire patronat-syndicat, le patron dispose du droit d'unifier les IRP en « délégation unique du personnel » (DUP...), la loi Rebsamen venant ajuster la loi Macron.

Si la Filpac Cgt fournit à ses syndicats les explications détaillées de ces lois, la conséquence pratique dans l'entreprise pour les salariés et les délégués est peu envisagée, donc peu anticipée. L'atmosphère est plutôt à se prémunir de l'annonce aux salariés de ces catastrophes politiques pourtant annoncées. Recherche de la tangente, de l'échappatoire ? Au sommet de l'Etat et du patronat il n'est question que de lutte des classes, de condamnation du salariat comme coût exorbitant, d'entretien d'un chômage du plus haut niveau possible, d'éradication du droit social en fonction des impératifs libéraux de l'Union européenne. Comme si, à cette vaste offensive visant à expulser toute question sociale de la scène centrale, il n'était pas question de répondre. Le congrès doit relever cet autre défi, celui de la solidarité et de la conscience de classe.

Vestiges du paritarisme...

Discerner dans la situation ce qui est vivant de ce qui est mort est la fonction même de l'orientation. Ce n'est pas le refus de discuter poliment avec les patrons qui affecte la Filpac Cgt, mais l'illusion qu'on peut discuter de façon fructueuse avec eux autrement qu'avec la force et la puissance des salariés et des syndicats unis sur des objectifs adoptés et partagés.

Fort de la poussée des idées libérales et de la faible opposition rencontrée, l'orientation globale du patronat s'en trouve confortée. Le management brutal légalisé fait table rase du paritarisme en vigueur imposé jusque là par le rapport de force. L'erreur dans la situation actuelle consiste à ne pas tenir compte de cette réalité et confondre la présence aux réunions patronales sur ses seules exigences avec une réelle négociation. Ce contresens alimente la confusion et creuse l'écart avec la nécessité de riposter aux attaques majeures en entretenant l'illusion de relations particulières rêvées comme salvatrices, qui économiseraient la reconstitution d'un rapport des forces en faveur du Travail. La nouvelle donne des rapports sociaux, c'est la faculté des patrons

à passer par dessus les syndicats pour passer des conventions individuelles, de gré à gré avec les salariés bien forcés d'y passer. C'est bien à cela que notre syndicalisme doit s'affronter pour survivre et refonder son efficacité.

Le temps de ces pratiques paritaires est révolu parce que leur fondement lui-même a disparu. La réalité sociale est celle de directions de groupes, presse, papetiers ou tout autre secteur comme la Publicité ou la Distribution, qui imposent comme elles le veulent les fermetures d'entreprises, les restructurations, le nombre d'actifs présents à l'entreprise, le niveau des rémunérations et la part allouée aux actionnaires.

Quand elles convoquent des réunions, elles ne sont que locales ou très partielles. Elles correspondent à la volonté soit de satisfaire à telle obligation légale soit d'obtenir la collaboration des syndicats à une amputation de la masse salariale ou à la signature d'un contrat de compétitivité pour baisser les salaires et raboter les acquis sociaux.

Il est temps d'homogénéiser la pratique en la matière. Aucune des délégations de la Filpac Cgt, à quelque niveau que ce soit, ne peut prétendre à la représenter sans un mandat explicite. Toute délégation est dument mandatée sur la base de projets et de plates-formes revendicatives et soumet ses travaux au contrôle démocratique de tous les syndiqués.

... et liquidation de la démocratie sociale

Démocratie sociale ? Le piège monté par Sarkozy et Hollande s'est refermé sur la représentation des travailleurs.

La parodie de prise en compte des positions syndicales et sociales du Travail se joue de cette manière : L'État tire les ficelles, le Medef écrit tous les textes, et s'appuie sur la CFDT. Quand la pseudo négociation n'aboutit pas, l'ultimatum du gouvernement tombe et transforme l'accord Medef-ministère-CFDT en lois, décrets et ordonnances. Quand la négociation aboutit, le résultat est le même, toujours au détriment des travailleurs !

C'est que l'objectif n'est pas banal. Les politiques d'austérité menées ces dernières années ne sont pas les énièmes politiques d'austérité, elles visent un double objectif : le premier, consiste à liquider ce qui reste du « modèle social français », considéré par les classes dominantes comme un des principaux obstacles dans la concurrence capitaliste mondiale. Le deuxième, c'est de réorganiser la société en passant de l'économie généralisée de marché à la société de marché, privatisant, dérégulant et précarisant tant la vie économique que sociale.

D'où, le caractère central des « réformes du marché du travail » avec une déréglementation des relations sociales, une déconstruction du Code du travail, une répression antisyndicale qui affaiblissent les positions du Travail, et renforcent celles du patronat.

L'objectif de classe du patronat et du gouvernement suppose donc la dégradation des relations sociales au centre desquelles la notion de démocratie est bafouée chaque jour. La manière de répondre à cette offensive est l'enjeu même de l'identité syndicale de la Filpac Cgt.

L'avenir de la Conscience de classe...

Filpac ? Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication. Cgt ? Confédération générale du Travail. Ce qui est fédéré, ce sont les travailleurs des différentes industries citées, ce qui est confédéré, c'est le Travail. Travailleurs, Travail... De quoi parle-t-on ? La Filpac, une simple coordination de filières professionnelles juxtaposées ? Non,

Le management brutal légalisé fait table rase du paritarisme en vigueur imposé jusque-là par le rapport de force.

une organisation visant à fédérer l'action revendicative et collective des travailleurs d'industries de son champ de compétence.

Énoncer cela, c'est établir ce principe de base, à savoir l'identité d'intérêts des travailleurs, par-delà des différences relatives, que ces travailleurs bénéficient des meilleurs statuts ou soient tombés dans la trappe à précarité, qu'ils soient jeunes, femmes, anciens, actifs et retraités, par delà leur origine nationale ou ethnique.

Si la structure interprofessionnelle nationale se nomme Cgt, c'est qu'elle vise à confédérer le Travail en général, pas une partie des travailleurs ni même les travailleurs. Travail signifie le camp du Travail, la classe des travailleurs, et l'action désigne l'effort en faveur de la défense des intérêts particuliers et généraux de celles et ceux de cette classe-là.

Le syndicalisme, à l'entreprise, sur la localité et à quelque niveau que ce soit, rassemble bien les collègues d'un même atelier, d'un même service, pour identifier leurs intérêts à ceux d'un ensemble plus vaste que ceux de l'entreprise, du groupe ou de la filière professionnelle.

À l'heure d'un éclatement des grandes unités de production et de la précarité comme état permanent, l'identification à la classe du Travail n'est pas aisée. Pour autant, c'est la tâche majeure de la Fédération que d'œuvrer à ce rassemblement.

Aujourd'hui, l'existence de cette classe du Travail existe plus en tant que cible désignée par le camp d'en face que par ses actions coordonnées et fédérées.

C'est le Travail en général qui est frappé de 6 millions de chômeurs et de bien plus de précaires encore.

C'est la rémunération du Travail en général qui est jugée par les activistes du libéralisme comme fauteur de crise.

C'est le Travail pris dans sa globalité à qui les pouvoirs, politiques et économiques, présentent la facture d'une dette purement financière, devenue publique du fait de leur intervention manoeuvrière.

C'est ainsi que le prix de vente de la force de travail, dans une TPE comme dans une grande entreprise, est tributaire de ce cadre général-là, comme d'ailleurs le nombre de salariés, leur couverture sociale et l'ensemble des droits dont ils disposent.

C'est pourquoi les démarches locales et nationales doivent concourir à la reconstruction d'un rapport des forces favorable. S'il n'y a pas de petites et de grandes revendications, toute revendication comporte une double fonction, formuler une demande fondée sur un besoin et rassembler le plus grand nombre pour la défendre et l'arracher.

Une revendication ne se détermine pas par un calcul algébrique mais par la chaleur mobilisatrice qu'elle répand. Et plus elle se rattache clairement au camp du Travail et contribue à le rassembler, plus elle paraît juste, évidente et mobilisatrice.

La voie que rejettent les syndicats de la Filpac est celle d'une institutionnalisation dans les cercles concentriques autour des « conférences sociales » ou toute autre formule d'union sacrée pour la compétitivité et la sauvegarde des profits, nationales, de filières professionnelles et de région.

Le combat syndicaliste consiste à établir sa légitimité sociale à une classe du travail niée dans son existence même, précarisée, dispersée, méprisée.

L'identité du syndicalisme que la Filpac Cgt construira aspire à redonner une voix au camp du Travail, aujourd'hui privé de véritable représentation. Dans le domaine social en particulier. Le combat syndicaliste consiste à établir sa légitimité sociale à une classe du travail niée dans son existence même, précarisée, dispersée, méprisée. Ce syndicalisme de la dignité du Travail veut parvenir à la satisfaction des besoins fondamentaux et les établir comme biens communs, au centre des buts de toute la société : salaire, travail, logement, santé à tout âge, enseignement, culture, etc. La représentation directe du camp du Travail sera conquise au moyen de mouvements sociaux qui établiront dans l'action collective, par leurs déterminations et leurs revendications, la convergence nécessaire à son aboutissement.

La solidarité, une générosité de classe

Notre syndicalisme fera un grand pas en avant s'il construit la solidarité entre les travailleurs et s'il contribue à les rassembler autour d'objectifs revendicatifs qui les unissent dans la défense de leurs intérêts communs. Solidarité ? « Si je me porte au secours de mon semblable, membre comme moi du camp du Travail, c'est que je considère qu'à travers lui mes intérêts de classe sont engagés. »

La certitude que le combat engagé va automatiquement déclencher une réaction collective de soutien est un carburant essentiel de l'action collective. Il en est de même pour les nombreux cas de répression engagés à des niveaux variés par les patrons contre le fait syndical. Les cas de licenciement de délégués se multiplient ainsi que les attaques contre les sièges syndicaux que sont les Bourses du Travail et les locaux facilement accessibles, au centre des agglomérations.

L'individualisme s'est imposé, lui, en 30 ans.

La cohésion de l'édifice syndical au quotidien est nourrie et renforcée de ces actes de solidarité qui montrent aux salariés la détermination des syndicalistes dans leur combat ordinaire. C'est à cela que le camp d'en face, le patronat financier et industriel, supporté par ses différents gouvernements, s'est attaqué. La destruction de l'Etat social a été orchestrée par une idéologie de l'individualisme, dont le coup d'envoi a été lancé dès 1984 par une campagne nommée « Vive la crise ! »

Elle contenait toutes les attaques qui aujourd'hui font rage : la crise est due aux acquis sociaux, à la Sécurité sociale, au corporatisme des professions, aux salaires trop élevés, aux syndicats « gréviculteurs », au nombre de fonctionnaires, à l'emploi trop garanti par un Code du Travail trop généreux.

L'idéologie individualiste, cognant sur « l'État Providence », était relayée par les premières destructions massives de filières industrielles sous Mitterrand, charbon, acier, construction navale. Le même gouvernement Mitterrand s'opposait frontalement aux luttes des ouvriers spécialisés de l'automobile qui étaient en majeure partie des immigrés. Revenir sur ce moment possède cette fonction de rappeler que l'individualisme ne saurait être considéré comme un aspect de la nature humaine, comme souvent entendu dans les brèves de comptoir. Dès que le chômage a commencé de peser sur la situation sociale, dès que les risques de licenciements sont devenus majeurs, dès que le poids du chômage a pesé

plus que celui des grandes luttes, la dispersion de la solidarité a commencé de l'emporter sur l'esprit collectif et solidaire.

La construction de la solidarité s'apparente à un marathon, un acte permanent et de longue durée. Cet effort a été fourni comme fondement de la Cgt, dont le symbole était les deux mains qui se serrent en une poignée fraternelle.

C'est bien cela qu'il faut reconstruire.

La solidarité est le premier acte de résistance et d'opposition à l'injonction libérale, « Entre en concurrence avec ton frère, ton cousin, ton voisin ». Le sort d'une entreprise ne dépend pas de la fermeture d'une autre, concurrente, mais de la survie de toutes les entreprises par un effort solidaire de survie collective. Si une entreprise délocalise, restructure, est cédée ou ferme, c'est une amputation commise contre le collectif du Travail.

Il convient donc de revenir à une chose simple, qui rejette les savants discours économiques des experts en démoralisation libérale : l'autre, le salarié d'à côté est mon frère, ma sœur, et le sort qu'il subit sera le mien demain si je laisse faire, dans l'indifférence de la vie quotidienne. L'acte de naissance d'une conscience de classe se manifeste d'abord et avant tout par une action solidaire, auprès des collègues, sans calcul tactique, juste par générosité de classe.

Faute de cette solidarité, le fascisme renaissant et bien d'autres formes ultra-réactionnaires avancent non sans succès : une prétendue solidarité entre Français, de race et de souche ethniques blanche, et chrétienne ou entre membres d'une même religion qui devrait imposer ses dogmes moyenâgeux. Si les formations d'extrême droite progressent, c'est, grâce à l'absence d'une solidarité de classe, par un récit sur la solidarité mythique entre nationaux, telle qu'elle aurait vécu dans l'histoire (Jeanne d'Arc), telle qu'elle permet de souder les rangs face aux agressions perpétuelles du monde moderne. Laissés pour compte, groupons-nous autour du drapeau, de l'église ancestrale, de la défense de la pureté de l'identité nationale. Développer notre solidarité est une réponse à la résistible montée du FN.

Le congrès doit participer à faire renaître les conditions et les moyens de l'émergence d'une nouvelle conscience de classe.

3. S'engager

Récit initiateur n°3

Une nouvelle situation ouverte par l'adoption de la loi Macron et de la loi Rebsamen est d'autant plus délicate à aborder que les instances confédérales ont tout bonnement refusé le rendez-vous majeur du printemps 2015.

La loi Macron est passée sans coup férir. Le refus de l'affrontement au gouvernement libéral, la politique du silence et de la mobilisation absente s'inscrivent dans une désormais longue dérive vers une orientation non dite, non assumée mais réellement pratiquée. En l'occurrence le renoncement à un syndicalisme de mobilisation au profit d'une institutionnalisation chimérique.

La Cgt ne doit pas éviter plus longtemps un débat sur ses

objectifs généraux. Pas plus qu'elle ne peut oublier de rendre compte de son mutisme global, de sa quasi disparition de la scène centrale, de la très étrange pratique secrète des négociateurs censés représenter les intérêts généraux des adhérents.

La Filpac Cgt a estimé très tôt que la question portait bien moins sur la personnalité des dirigeants que sur la question majeure de l'orientation, des revendications, des objectifs généraux.

La situation créée handicape lourdement le travail des syndicats. Comment expliquer que face à des attaques sans précédent contre le Code du travail, face à des mesures qui protègent le licencié au détriment du licencié, l'actionnaire au détriment du chômeur, les instances de la Cgt n'ont pas su répondre ?

Ce sont donc des syndicats Filpac Cgt traversés par mille interrogations sur l'avenir de leurs structures qui abordent les tâches des années à venir.

Le parti pris est de définir ici les tâches de la Filpac Cgt de cette façon : quel que soit le diagnostic posé sur l'état de la confédération, quel que soit le pronostic sur les capacités de rebond de la structure nationale aujourd'hui en panne, les besoins de défense des salariés par une Filpac Cgt combative doivent être satisfaits.

Cela signifie que la Filpac Cgt n'opte ni pour une autonomie totale à l'égard de la confédération, ni ne se place en position d'attente subordonnée à une hypothétique prise de conscience collective du prochain congrès confédéral.

Les syndicats de la Filpac Cgt déterminent leur orientation et leurs tâches en fonction des impératifs de la situation sociale, dans le respect intégral du fédéralisme. Ils souhaitent ardemment que ce qu'ils déterminent pour eux-mêmes soit entendu et mis en débat à la Confédération. Les forces actuelles de la Filpac et de ses syndicats leur permettent d'envisager les tâches avec cet état d'esprit :

pour faire face, pour tenir le choc, pour préserver et développer un syndicalisme indépendant des patrons et des gouvernements, l'engagement nécessaire est supérieur à celui qui était requis précédemment, parce que la prise de risque est plus forte.

Il ne s'agit pas seulement de réduire l'écart entre « le dire et le faire », ce qui est en soi une tâche majeure. L'engagement pour passer du « dire au faire » devra prendre une autre dimension pour aboutir.

Cet engagement ne se corsete pas par des règlements, ne se codifie pas par des chartes, il est affaire de lucidité sur la nécessaire solidarité et sur la pratique liée à une conscience de classe.

Les tâches citées ici ne sont pas exhaustives, comment pourraient-elles l'être... Mais leur caractéristique est d'être solidaires, indissociables, de figurer sur un plan d'action minimal pour toutes et tous.

Répondre au très fort besoin de défense des salariés

Accueillir les salariés

Les salariés par millions sont dispersés, tributaires de contrats précaires, et leur présence dans une entreprise (ou deux à la fois) ne leur permet pas d'accéder à l'aide syndicale. C'est également le cas dans nos secteurs. Les tâches de la Filpac consistent à leur offrir un accueil pour rompre leur isolement et mettre un terme à leur confinement.

A l'entreprise, les locaux et les heures de permanence doivent être repensés pour favoriser l'accueil. A la ville, la Filpac s'investit pour améliorer l'accueil offert par l'UI et l'UD.

Accueil ? La personne cherchera une écoute bienveillante, des conseils généraux, des renseignements juridiques, des bourses pour mieux vivre. Dans l'accueil, l'aide à la recherche d'un emploi est incluse.

Le militantisme Filpac doit se redéployer pour multiplier les contacts avec les salariés qui, un moment ou un autre, fidéliseront ces relations par une adhésion.

Faciliter l'adhésion

S'il reste vrai que les résultats obtenus par la lutte menée par le syndicat et ses adhérents reste un vecteur d'adhésion à la Cgt, la disponibilité à accueillir doit se prolonger par la facilité à donner accès au syndicat. Le 40^e congrès de la Cgt avait voté une adhésion par un comité national de syndicalisation ! Ce qui fut possible à cette échelle doit l'être dans la Cgt.

Cela ne signifie pas devenir angélique et travailler pour une bureaucratie centrale, mais au plan local être aussi accueillant par la carte que par le local. Le reste suivra.

Bourses du Travail et Maisons du Peuple

A l'idée du Travail comme classe correspond la structure de rassemblement du Travail, la Maison. Les fascistes de Mussolini commencèrent leurs attentats contre les Maisons du Peuple en Italie comme aujourd'hui des élus s'acharnent contre les locaux des UD et des UL. Ils ne se trompent pas de camp.

Le peuple, le camp du travail, doit avoir sa Maison. Partout, c'est l'outil de concrétisation de leur existence rassemblée. C'est par là que notre syndicalisme trouvera force et vigueur. La Maison du Peuple, c'est le lieu de rassemblement du Travail, des travailleurs, à l'ouverture bien plus large que pour les seuls salariés d'entreprise, à l'accueil bien plus ouvert que les seules réunions syndicales. Pour exister, le Travail doit bâtir ses lieux de résidence et de reconnaissance.

Établir le principe du soutien du fort au faible

Notre syndicalisme n'est fort que s'il transmet sa puissance et l'étend. Comme un réseau, il régresse dès qu'il devient stationnaire.

Chaque syndicat doit parrainer une filiale, et intervenir dans un désert syndical. Il y va de la destruction de l'image qui colle à la peau du syndicalisme, n'être que l'organisation des fonctionnaires et des salariés bardés de statuts.

L'acte de naissance d'une conscience de classe se manifeste d'abord et avant tout par une action solidaire, auprès des collègues, sans calcul tactique, juste par générosité de classe.

Systématiser les coordinations régionales

Au dernier congrès ces coordinations étaient classées sous l'étiquette expérimentale. Rien dans l'expérience ne vient contredire cet objectif : offrir un lieu de rassemblement et de collectivisation des difficultés d'intervention rencontrées soit par des syndiqués en trop faible nombre pour créer une structure, soit par des structures jeunes qui ont besoin de transmission d'expérience.

Les retraités, un enjeu dans le rapport de forces aujourd'hui et pour l'avenir du syndicalisme

Les questions liées aux batailles pour la sauvegarde de notre protection sociale sont plus que jamais au cœur de l'actualité sociale. Elles sont autant d'éléments qui nous indiquent que notre activité en direction des retraités et des préretraités doit encore se renforcer.

Tout ce qui concerne l'emploi, l'évolution des retraites, les salaires, la protection sociale, les droits de tous (actifs et retraités) doit être préservé, garanti et amélioré. Il en est de même pour tout ce qui touche plus généralement à la vie sociale, culturelle et aux loisirs.

C'est en renforçant le lien entre actifs et retraités, en renforçant la Filpac-Cgt, que ces convergences se concrétiseront. Le rôle de la fédération ainsi que de ses syndicats et ses sections de retraités est de travailler à une dynamique de renforcement pour faire de la continuité syndicale un enjeu pour chaque syndicat.

Du fait du nombre grandissant de salariés quittant l'entreprise dans les conditions les plus diverses, ces salariés sont en permanence confrontés à une diminution de leurs droits et leur pension. C'est pourquoi les retraités doivent rester à la Cgt, en lien avec leur syndicat.

Ce lien professionnel, en particulier par la mise en place de sections syndicales de retraités, est ici réaffirmé avec force : l'action syndicale des retraités passe par le rapport de forces dans l'entreprise, lieu où sont créés les richesses qui permettent la satisfaction des revendications des retraités comme des actifs.

Cet aspect professionnel va prendre encore plus de dimension dans les années avenir, notamment pour le maintien d'une réelle protection sociale, que ce soit dans le domaine des retraites (régime général ou complémentaire) ainsi que pour la santé et la prévoyance.

Il est essentiel de redoubler d'efforts sur la continuité syndicale en lien avec les actifs, question cruciale pour deux raisons essentielles : le nombre très important de départs en retraite et l'allongement de la durée de vie.

Aujourd'hui, à peine 3 syndiqués sur 10 restent adhérents quand ils partent à la retraite ; c'est un handicap important pour constituer un rapport de forces dans le contexte actuel. La continuité syndicale doit faire l'objet d'une attention toute particulière des syndicats car dans nos structures, la section de retraités est la seule à prendre cette question avec sérieux, mais se heurte à des difficultés objectives.

La continuité syndicale ne peut être de la seule responsabilité des retraités, on ne peut la concevoir sans coopération. Cela implique un travail commun sur la vie syndicale entre les sections de retraités et les syndicats, la connaissance des syndiqués en instance de départ à la retraite, l'établissement de listes et la mise en place d'un suivi.

Il faut organiser ce passage qui ne doit pas être une rupture avec l'entreprise et le syndicat.

Notre syndicalisme n'est fort que s'il transmet sa puissance et l'étend. Comme un réseau, il régresse dès qu'il devient stationnaire.

User des contradictions du système pour le faire reculer

Ce système n'est fort que si on le regarde de loin, et qu'on le laisse tranquille.

Répondre à la propagande libérale et à celle du fascisme

Le libéralisme fait tellement de dégâts chaque jour qu'il a besoin comme jamais de chanter ses propres louanges à nos oreilles, pour légitimer ses méfaits. Les grands médias crachent minute par minute des histoires à sa gloire, le storytelling subvertit l'information. Le mensonge est souvent si énorme qu'on laisse filer ou qu'on ferme la télé, jurant bien ne plus jamais l'ouvrir.

Notre camp n'est pas celui du silence. C'est la bouche syndicale qu'il faut ouvrir. Et sur tous les sujets qui relèvent du domaine social. Nous disposons comme jamais de moyens fabuleux : un réseau de délégués dans les entreprises, les réseaux numériques, les intranets d'entreprises, les moyens numériques de l'image animée à peu de frais. Le tout en plus du bon vieux papier imprimé, rebaptisé par d'aucuns flyer.

Le système use des immigrés comme main d'œuvre bon marché et finance les formations d'extrême droite pour attiser la haine du peuple contre eux. Cette vieille méthode a plus que jamais cours. A nous de démontrer que les discriminations à l'embauche vont de pair avec la non embauche, que l'exclusion des uns ne fait pas l'inclusion des autres, que la mise en concurrence de tous contre tous comporte cette théorie de la CIA du choc des civilisations qui doivent nécessairement entrer en guerre. Le torrent raciste emprunte désormais les canaux des grands fleuves.

C'est le caractère constitutif du FN, de Soral, de Dieudonné et leurs affidés de que de manier la rhétorique raciste. Notre solidarité de classe inclut cette partie des travailleurs qui sont immigrés, migrants ou établis de longue date mais victimes de l'exclusion raciste. Il s'agit moins de renforcer l'expression d'une condamnation morale que d'opposer frontalement notre unité de classe à tout crédit accordé à une unité chimérique et violente d'une prétendue race, d'une nationalité mystifiée contre les autres.

Transformer le constat des inégalités sociales en désir d'en finir avec elles

Le bilan du système est désastreux. Il ne s'agit pas seulement de le dénoncer, mais de répandre l'envie d'en changer. La surabondance de données fiables sur le creusement des inégalités est proportionnelle à leur sous-exploitation par notre syndicalisme.

De quelle façon user de cette contradiction majeure des inégalités ? En démontrant et en illustrant cette vérité : La richesse, née de l'inégalité, est le refus de l'assistance aux pauvres. Le système est fondé sur l'appropriation par un très faible pourcentage, des richesses de la population, ce qui laisse à l'immense majorité à peine les miettes du système. Au final, les « richesses » créées par les travailleurs entretiennent les riches et pourvoient à leur domination.

L'inégalité, érigée en principe au cœur du système, repose sur une victoire idéologique. Après la grande crise de 1929, deux idées force s'étaient imposées à une grande partie de l'opinion publique occidentale.

La première condamnait le libéralisme économique intégral, reconnaissait le plein emploi comme objectif prioritaire de politique économique, et admettait de ce fait la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics dans la vie économique.

La deuxième condamnait le nationalisme économique, reconnaissait que le protectionnisme provoque inévitablement des mesures de rétorsion et que le rétrécissement général des échanges internationaux qui en résulte se répercute défavorablement sur la vie économique de toutes les nations.

L'inversion libérale - la « réforme » - culmine au point que seules ces deux options hier condamnées subsistent aujourd'hui. L'inégalité est commune à l'économie libérale et au nationalisme économique soutenu par l'extrême droite.

L'inégalité comme carburant naturel du régime libéral suscite à la fois des revendications immédiates mais également cette question : quelle légitimité peut bien avoir un tel système ? Si 99% pâtissent des violences de ce 1% qui dispose de la majorité des richesses, il va bien falloir que les 99 se liguent contre 1 ! Ce 1% est concentré entre quelques grandes féodalités mondiales aisément identifiables.

En finir avec l'inégalité, c'est combiner revendications immédiates et affirmation du projet d'une société égalitaire. Il n'y aura pas de retour à la normale, à la raison, parce que le système inégalitaire a subverti jusqu'à la démocratie parlementaire traditionnelle. Il nous faut reprendre la Bastille.

La question centrale du salaire

Une ou des plates-formes revendicatives devront par ailleurs être adoptées par le congrès. Il s'agit de replacer le salaire dans la perspective de notre orientation. La contradiction majeure du système éclate quand d'un côté la loi républicaine intègre les droits constitutionnels des salariés et de l'autre le pouvoir réel en exclut autant qu'il peut bien le faire.

La seule ressource dans le système pour les travailleurs provient de la vente de la force de travail. Le droit de ceux qui dominant le système et le dirigent à leurs profits consiste à sauvegarder et étendre le droit de priver les travailleurs de leur seule ressource de subsistance, le salaire. C'est d'autant plus insupportable et contradictoire que le système prétend réduire l'individu à un consommateur, tout en le privant de la possibilité de consommer.

« Quiconque n'est pas maître de soi est fait pour être l'esclave des autres. C'est une vérité pour les peuples comme pour les individus », expliquait Robespierre. L'accès au salaire est l'expression de la maîtrise de soi. L'interdiction d'en avoir un est la marque d'un esclavage moderne, tel qu'établi en Angleterre par les contrats de travail à zéro heure, en Allemagne par les One Euro Job, ou par le

tout récent Jobs Act italien. En France, Macron a détruit la portée juridique du Code du Travail, réduisant la puissance publique à un porte-serviette des pratiques patronales, faites de CDD d'un mois, jour, de périodes d'essais sans fin et de stages non rémunérés, de licenciements permanents et de destructions perpétuelles d'emplois.

À quoi peut bien servir une organisation sociale si elle ne tourne que pour un pourcentage infime de la population ? Si elle ne sert qu'à ça, la colère suscitée par l'injustice doit pouvoir se transformer en action pour sortir d'un système de principe inégalitaire.

Un individualisme sans reconnaissance... individuelle

Le charme et la beauté de l'individualisme opposés au collectivisme nous sont vantés depuis des décennies. Ça ne marche pas. À l'entreprise, chacune et chacun doit faire ses preuves contre les autres. Il fournit plus que le meilleur de lui-même, c'est l'ordinaire de la tension au travail. Mais la reconnaissance individuelle n'existe pas ! C'est d'ailleurs l'une des raisons de l'incendie de la souffrance au travail, qui couve ou éclate partout.

Qu'est-ce donc que cette idéologie libérale à la gloire de l'individu qui suppose qu'il ne soit pas reconnu ni dans l'exercice de son contrat de travail, ni dans la possibilité d'habiter où il veut, ni même de disposer de tous les moyens de santé modernes ? Cet individualisme se construit comme un auto-monument à la gloire et à la légitimation a posteriori des possédants.

La fable de l'individualisme comme drapeau du libéralisme fonctionne tant qu'on n'y met pas notre nez de syndicaliste. A nous de faire éclater ces contradictions au grand jour pour mettre à jour notre orientation de syndicalisme de transformation sociale. Ce système inégalitaire est illégitime. La légitimité du pouvoir est à fabriquer par le peuple pour le peuple. Il ne s'agit pas de rafistoler le système mais de construire une République sociale.

Mondialisation ? Non, nouvelles féodalités générant de nouvelles barbaries

La mondialisation, ou globalisation en anglais, n'est pas la construction utopique d'une société universelle, mais l'avènement d'un système planétaire reposant à la fois sur des groupes géants plus forts que la plupart des Etats et des structures de domination à leur service, comme le FMI ou la Banque mondiale, le G8 et les traités transnationaux. Des dizaines de trusts géants ont établi des circuits d'échanges qui transgressent tous les territoires nationaux.

Ils disposent du pouvoir d'affamer la planète en transformant les productions agricoles vivrières en biocarburants, les engrais Monsanto en poison universel, les ressources communes à l'humanité - pétrole, gaz, charbon - en marchés impitoyables. Les lions, les guépards, les licornes qui ornaient les armoiries de l'an-

Le libéralisme fait tellement de dégâts chaque jour qu'il a besoin comme jamais de chanter ses propres louanges à nos oreilles, pour légitimer ses méfaits. Les grands médias crachent minute par minute des histoires à sa gloire, le storytelling subvertit l'information.

cienne noblesse ont été remplacés par des marques autrement plus puissantes que les vieilles féodalités, duc de Rohan, prince de Condé, ou surintendant Fouquet. Ces nouveaux féodaux partent même à la conquête de la manipulation génétique et du génome humain.

Le mot d'ordre du nouveau féodalisme ? Stateless global governance, ce qui peut se traduire par « vote toujours mon bonhomme sur ton petit territoire national, nous sommes la gloire de la mondialisation et nos affaires ne souffrent aucune loi que celles que nous établissons entre nous. »

C'est cette subversion par le pouvoir féodal de l'État Nation qui fait place au terrain des barbaries nouvelles : djihadisme, intégrisme chrétien et religieux en général, racisme violent, obscurantismes néofascistes. Quand un seul individu, comme George Soros, peut défaire des économies nationales entières, le modèle républicain à chambres parlementaires doubles représente un bien pâle recours.

Voilà pourquoi le syndicalisme international que la Filpac Cgt doit contribuer à bâtir est celui de la lutte contre le féodalisme planétaire, contre les nouveaux monarques du pétrole, de la finance ou de l'agro-alimentaire et des laboratoires pharmaceutiques. Les peuples contre le féodalisme, reprenons les débats de la Convention.

4. Contre leur austérité à perpétuité, le parti pris de l'avenir

Récit initiateur du temps présent

Le juillet 2015 grec a fonctionné comme un attentat contre la résistance à l'austérité. Les dynamiteurs venaient du haut du pouvoir européen, parti à l'assaut de la place forte athénienne. 11 millions d'habitants sur 132 000 km² produisant 1% du PIB de l'Union européenne devenaient la cible d'une violence inouïe pratiquée par des institutions européennes censées représenter la solidarité, la paix, l'union. Un référendum Syriza offrait au peuple l'occasion de dire non à l'austérité planifiée par la Troïka (80% d'OXI chez les jeunes – 61% au total). « Eh bien, que ce Tsipras vienne donc dans la vraie Europe s'expliquer », éructaient les dirigeants de l'Union. Ils n'organisèrent pas une « négociation » mais la mise en scène d'une capitulation. De justesse (et la messe n'est pas dite...) la demande des intégristes libéraux fut repoussée qui exigeait l'exclusion du pays entier de son propre continent. Il n'exista à l'échelle du Continent qu'un seul média, relayant la voix de son maître, La Finance. Bientôt le « Grexit » (Grèce exit – sortie de la Grèce, jusqu'à la nausée ils l'ont répété), panique organisée contre la banque grecque, campagne ouvertement raciste contre les Grecs, le bal des serviles médiatisés a servi la guerre éclair du Capital financier contre un peuple souverain. Comme en France en 2005, le référendum a dit non et ce sera quand même oui. Oui à quoi ? À un accord ? Non, à un diktat obtenu par l'arme de l'argent refusé au gouvernement légitime du pays. Lequel passe sous tutelle de la Troïka, qui impose la destruction des protections sociales et la braderie des biens nationaux au profit des banques et du système financier. Le riche armateur, la puissante Église, le lobby militaire, les trois maux de la Grèce, sont épargnés. Mais le peuple paie. Pour les maîtres de l'Union, les Grecs sont une

L'inégalité est commune à l'économie libérale et au nationalisme économique soutenu par l'extrême droite.

foule esclave au service d'une dette qu'ils n'ont pas contractée. Seule la banque est sacrée. Ils sont prêts à vendre le Parthénon et le site d'Olympie pour que la Banque ne perde pas un centime et continue de spéculer sur... la dette grecque. Le suivisme institutionnel, l'inertie temporisatrice, le doute languissant ne sont plus de mise. La violence de l'Union européenne a donné un formidable coup d'accélérateur à la question centrale : comment faire échec à l'austérité, comment bâtir une alternative au libéralisme, fondée sur la satisfaction des besoins des peuples.

A) • Vaincre l'austérité, une question stratégique pour notre syndicalisme Cgt

Faut-il lutter contre l'austérité en tant que politique globale, et l'affronter comme telle ?

Oui, plus que jamais, d'autant que l'austérité est une politique qui n'a pas de fin. Pour une raison majeure : l'austérité est fondée sur le mécanisme de la dette. Les richesses disponibles doivent d'abord être allouées au service des intérêts de cette dette, contrôlée par les banques privées mais présentée au peuple comme s'il l'avait contractée. Le choix stratégique des gouvernements, tant en France qu'en Europe, est de confirmer l'emprunt au marché privé, contrôlé par les banques (BNP, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, BPCE).

Les banques ont transformé les dettes privées du système financier international en dettes nationales, devenues à leur tour des produits financiers sur lesquels l'institution financière mondiale spéculé. L'Union européenne a créé une Banque centrale qui n'a d'autre fonction que de gérer la monnaie unique, l'euro, base sur laquelle s'effectuent les transactions financières et spéculatives. En fonction de quoi, l'institution financière impose aux pays membres, avec leur accord, la chute de la rémunération du Travail pour le service permanent de la dette. Ce qui n'empêche pas les gouvernements de réquisitionner les salariés/contribuables pour renflouer les banques, comme en 2008.

S'enfoncer dans ce présent sans avenir ou forcer les portes de l'avenir par la bataille contre l'austérité ? Désormais, la stratégie d'affrontement à la politique d'austérité concentre la crédibilité de la Cgt elle-même.

Voici comment le 7^e congrès fondait la stratégie de lutte pour l'avenir :

« Ceux qui détiennent les leviers de commande du pouvoir réel et de l'économie font campagne permanente sur un thème en fait unique : "Le présent est l'horizon indépassable, rien d'autre n'est envisageable que l'économie fondée sur les profits (...) La société civile et même la démocratie et ses institutions doivent s'y plier. Il n'y a rien d'autre à faire pour les citoyens et les salariés que de collaborer à l'accumulation du profit et se soumettre."

Telles sont les paroles de leur petite symphonie du consentement pour renoncement majeur, sentiments qu'ils essaient d'entretenir en permanence pour obtenir la passivité du plus grand

“ Quiconque n'est pas maître de soi est fait pour être l'esclave des autres. C'est une vérité pour les peuples comme pour les individus.”

ROBESPIERRE

nombre. De formidables moyens y sont consacrés, idéologiques, médiatiques, économiques et coercitifs. S'y ajoute la démagogie raciste qui fait croire aux laissés pour compte du capitalisme que leur ennemi est l'immigré. »

Quatre ans plus tard, quelle est la leçon de l'austérité en France ? « Ceux qui détiennent les leviers de commande du pouvoir réel » sont passés à l'acte. Le présent social de la France se mesure à la phénoménale addition de mesures de baisse des revenus du Travail, de sauvegarde des profits du Capital, de destructions des protections et du droit social. La méthode de gouvernement a varié. Elle a commencé par la méthode de la « conférence sociale » appuyée par un bloc syndical institutionnalisé (CFDT CGC CFTC) accouchant d'ANI convertis en lois. Aujourd'hui, comme en Grèce, règne le passage en force. Une concertation de couloirs, molle et informelle, est pratiquée qui n'a d'autre but que la valorisation des syndicats qui de toute façon vont consentir. L'essentiel passe par le 49/3 (Macron, Éducation nationale) ou par des lois Rebsamen et autres mesures Valls bénéficiant de la diligence du Parlement. La masse des mesures repose sur des ordonnances et des décrets qui vont se succéder, bouleversant en particulier l'exercice du droit syndical.

La soumission de la France à l'Union européenne consiste à accumuler ce qu'ils appellent « réformes », dont la cohérence est l'entreprise d'éradication du modèle social. Pourquoi cet acharnement à légiférer contre le temps de travail, pour les licenciements, contre la protection sociale, pour la baisse des revenus du travail ? Pourquoi toutes les mesures d'État alimentent-elles un chômage de masse ? Pourquoi cet acharnement intégriste contre le Code du Travail ? Pourquoi ce parti pris gouvernemental pour un patronat qui voit ses revendications satisfaites au point que la précarité est devenue cette zone de non-droit étendue à tout le salariat ?

Il ne s'agit pas seulement d'atteindre un point au delà duquel il sera clair qu'on ne reviendra pas en arrière, pour tuer l'hypothèse chimérique d'un « retour à la normale ».

C'est pourtant ce qu'espèrent secrètement ceux qui font le dos rond et pensent qu'en ne revendiquant pas, en jouant le jeu de la concertation permanente dans les institutions, ils seront en bonne posture après l'orage libéral. Funeste contresens.

B) • Le chômage et en particulier le chômage technologique sont les armes de la stratégie libérale

1. Le but de la guerre sociale menée contre le Travail se définit ainsi :

Pour sortir de l'onde longue dépressive du système économique, pour créer les conditions d'une relance massive et durable, les maîtres du Capital, financier en particulier, ont besoin de cette marge de sécurité consistant à mettre leurs profits à l'abri des prétentions et des positions du Travail. Alors ils poussent l'avantage conquis par le chômage en le transformant en désemploi de masse et définitif, pour obtenir un recul

social majeur, historique. C'est cette fin d'un cycle ouvert par la Libération qui sidère encore nombre de syndicalistes. La baisse globale des revenus du Travail est immédiatement indispensable à la capacité du Capital national et européen à assumer la concurrence mondialisée. Cette compétitivité est une vis sans fin qui étrangle le Travail. Et l'armée de réserve des sans emploi en est la clé.

2. Les gouvernements successifs de la France prétendent que le numérique est la voie de sortie de crise

L'actuel exécutif s'est même organisé en ministères et dépendances pour avaliser cette orientation. L'avenir serait la dématérialisation globale, et l'investissement y est récompensé par des subsides d'État. Tout doit lui être subordonné. Cette technologie-là, qui n'est plus nouvelle, entraîne, dans le cadre rigide du libéralisme qui la subordonne, une expulsion du Travail humain. Dans la phase actuelle, c'est le travail des couches sociales effectuant un travail intellectuel qui est visé après l'expulsion du travail des salariés manuels. Les gouvernements ont donc opté pour un chômage technologique de masse, qui en soi contredit l'idéologie du tout-numérique salvateur.

3. Il n'y a pas un millimètre d'écart entre la politique du gouvernement, l'offensive patronale et les conditions de vie concrètes du salariat et du peuple

Les pouvoirs publics usent de l'autorité de l'État de deux manières fondamentales :

- ils procèdent à l'expulsion de la question sociale de la scène centrale. Le but du gouvernement n'est pas la « cohésion sociale », comme l'exige la Constitution, mais le service de la compétitivité et de la dette.

- ils légifèrent dans le moindre détail pour faire reculer l'ensemble des positions sociales du Travail. Les succès obtenus par le camp du Capital ne s'accumulent pas pour réunir les conditions d'une sortie de crise, mais pour alourdir la facture de la crise présentée aux seuls salariés

C) • La leçon de grec dans la bataille contre l'austérité : elle sera forcément européenne

L'expérience grecque – la victoire d'un parti anti-austérité alternatif à la social-démocratie qui débouche six mois après sur une nouvelle cure d'austérité encore plus cruelle – oblige le mouvement syndical à prendre conscience de l'énorme obstacle que constitue non seulement l'euro mais aussi l'Union Européenne.

L'UE n'est pas une force de paix, de progrès et de démocratie : c'est un ensemble despotique d'institutions et de règles entièrement au service du projet capitaliste des grands groupes industriels et financiers. Ceux-ci veulent faire table rase des conquêtes sociales et démocratiques pour affronter la concurrence entre capitalistes dans l'arène mondiale.

L'austérité imposée aux exploités aux opprimés de Grèce percute la politique de collaboration au « projet européen » de la Confédération Européenne des Syndicats. L'illusion d'un compromis possible dans le cadre de l'Union Européenne et de l'Euro est détruite.

La cruauté de l'austérité imposée une nouvelle fois au peuple grec est à la mesure de la peur des classes dominantes d'Europe. Peur face à la victoire de Syriza et à la décomposition de la social-démocratie grecque, et en conséquence à l'absence d'une solution politique de rechange pour la bourgeoisie. Peur face au risque de contagion en Europe, en premier lieu en Espagne avec Podemos. Peur, surtout, face à la fantastique mobilisation populaire qui a débouché sur la victoire du « Non » au référendum, et qui risquait de donner à cette contagion une dynamique incontrôlable.

La preuve est faite qu'une politique sociale, démocratique et écologique n'est pas réalisable sans mettre à bas la conception actuelle d'une Union Européenne bâtie sur la seule finance.

L'alternative n'est pas le repli sur les États nationaux (FN et autres extrêmes droites) – une voie sans autre issue que le retour de la guerre entre puissances européennes – mais un combat visant à paralyser puis à casser l'UE afin de rendre possible la création d'une toute autre structure européenne fondée sur les besoins des peuples.

Avancer en direction d'une autre Europe implique d'impulser, de coordonner les luttes contre l'austérité.

Cette coordination se heurte aux grandes différences de rythmes et de situations entre les pays et à la division entre pays – que l'Union Européenne attise et que la monnaie unique approfondit en stimulant la division internationale du travail et le développement inégal au sein même de l'Europe. L'action vise ainsi à créer les conditions de luttes qui s'étendent à un plus grand nombre de pays, convergent, se coordonnent et rendent l'UE et l'euro de plus en plus ingouvernables.

En Grèce, où la question se pose pourtant de façon brûlante et immédiate, comme en Europe, l'axe du programme alternatif doit être le refus de toute austérité et la mise en œuvre d'une politique sociale, écologique, anticapitaliste et démocratique, qui améliore directement le sort des peuples

La clé de la situation ne réside pas dans l'élaboration d'un « plan B », catalogue de mesures plus ou moins techniques – qui implique par définition un « plan A » de maintien dans l'Euro. Elle réside dans une stratégie sociale axée sur la conquête de l'hégémonie idéologique par un bloc rassemblant tout ce que les peuples comptent d'exploités et d'opprimés dans la perspective d'une confrontation de masse avec la logique capitaliste et les institutions européennes qui l'incarnent.

L'adversaire n'est pas « l'Allemagne » mais le capitalisme et ses institutions, au premier rang desquelles l'Union Européenne.

L'euro n'est pas la monnaie que l'Allemagne impose à l'Europe mais la monnaie dont le capital européen a besoin pour réduire ses frais de transaction, renforcer la finance et disposer d'un grand marché pour ses multinationales.

La domination allemande sur l'Union Européenne n'est pas une domination nationale mais une domination du capital, dont les travailleurs d'Allemagne sont aussi les victimes. Gardons-nous des propos démagogiques qui détournent notre attention de notre adversaire réel.

L'alternative n'est pas un « front des démocrates » contre l'Allemagne, c'est un front des exploités et des opprimés contre le capital et ses institutions. Le patronat de toute l'Europe, les banques et les gouvernements ont activement soutenu la guerre sociale contre les classes populaires grecques qui leur a bénéficié.

Si la Troïka gagne la bataille, ce sera au prix d'un discrédit très profond de l'UE en général et de sa locomotive allemande en particulier. Sans rien résoudre de la crise grecque à moyen et long terme, notamment de la crise de la dette, et en ébranlant l'euro. Plus que jamais, il s'agit de développer la solidarité agissante avec les travailleurs et la jeunesse de Grèce. Partout, il s'agit de reprendre et de radicaliser le combat contre l'austérité et pour une expression politique de ce combat, en tirant les leçons de la Grèce.

D) • La lutte centrale contre l'austérité est le remède contre le néofascisme du Front national

Le FN dit, répète, affirme qu'il est contre le « système », l'« establishment » et même contre l'austérité, sans jamais le démontrer ! Puisqu'il n'est concurrencé par personne sur ce terrain, sa seule parole suffit aux esprits faibles...

Le Front national, la nébuleuse raciale qui le suit et ses homologues européens (Hongrie, Grèce, Allemagne, Pays-Bas...) représentent une variante nouvelle du fascisme, très différente de celui des années 30 mais très proche sur le fond idéologique. Le parti lepéniste n'organise pas pour l'instant des bandes en chemise brune chargées des bagarres dans les quartiers populaires avec les membres des partis et syndicats du mouvement ouvrier.

Pas plus d'ailleurs que le FN ne propose, à l'inverse des anciens du courant pétainiste, un idéal d'homme nouveau, aryen, dominant l'Europe par ses actes guerriers. Le FN se contente de dire : « c'était mieux avant », avant la crise, au temps des colonies, des villages épargnés par l'exode économique, par la mondialisation. Cette nostalgie en tricolore revient pourtant aux sources idéologiques du fascisme historique : pour le FN, c'est le sang impur de l'immigré qui vient polluer notre mode de vie, c'est l'abandon de l'identité nationale qui mine notre société, c'est l'afflux d'étrangers qui pourrit notre quotidien.

Est-ce suffisant pour parvenir au pouvoir, ce culte de Jeanne d'Arc et cette mélancolie du Mistral gagnant ?

Des forces sociales viennent structurer l'édifice électoral, elles se nomment CGPME, UPA et une partie des diocèses de l'église catholique. Petit patronat du commerce et de l'artisanat, clergé intégriste et pans entiers des couches moyennes apeurées par la crise, voilà un tableau classique du mouvement fasciste.

La confusion répandue par les néofascistes se nourrit du courant dit « souverainiste », qui voit dans la sortie de l'euro et de l'UE l'occasion de réanimer les symboles nationaux enfouis, lesquels, par magie, une fois revivifiés, redonneraient à la France son statut de puissance respectée.

La confusion est à son comble quand cette extrême droite, tant en France qu'en Europe, est confortée par le massacre des boat people, des balseros et le refoulement des pauvres, des victimes de guerres, des réfugiés de la misère, des rescapés des catastrophes écologiques.

Celles et ceux au gouvernement et dans les institutions qui prétendent représenter l'alternative au FN sont les mêmes qui participent à la construction des murs contre la misère du

Les gouvernements ont donc opté pour un chômage technologique de masse, qui en soi contredit l'idéologie du tout-numérique salvateur.

monde, tout en laissant libres et ouverts les chemins des capitaux vers les paradis fiscaux. Le Capital circule sans entrave...

Ces gouvernements ont tous, en France spécialement, renforcé les centres de rétention contre les immigrés, envoyer la police pour procéder à des expulsions massives, imposer des directives administratives dignes du temps des colonies contre la régularisation des sans papier.

Le FN est d'abord une réaction contre l'immigration. Il est nourri non seulement de la politique européenne contre la libre circulation des peuples, mais également par l'orientation de l'Union consistant à mettre en concurrence les travailleurs entre eux. Prétendre représenter le peuple mais appeler à la guerre contre les pauvres, telle est la contorsion lepéniste.

Le FN est conforté dans sa politique traditionnelle du chef rédempteur. Même si la tribu du milliardaire Le Pen se déchire pour l'accès au poste suprême, elle glane les dividendes des dénis de démocratie pratiqués par un gouvernement 49-3 contre le camp du Travail. Le chef du gouvernement présente le débat parlementaire comme une perte de temps, le chef du gouvernement passe par dessus ses propres députés godillots, le chef du gouvernement donne à la police, au nom de l'antiterrorisme, le pouvoir de Big Brother.

Comment la « chéfe » des néofascistes ne s'en trouverait-elle pas légitimée ?

C'est le mouvement social contre l'austérité, emmenant le camp du Travail à la lutte, qui aura raison de la montée du néofascisme, du brouillard idéologique qu'il répand et reclassera les priorités dans le bon sens de classe. ●

RÉSOLUTION D'ACTION

Il n'est pas possible ni d'éviter ni de fuir l'affrontement, tout en cherchant un refuge chimérique dans les institutions, nationales et européennes, pour gérer a minima les dégâts du libéralisme en tant que lobby syndical institutionnalisé. C'est pourtant le choix de la CFDT et de la Confédération européenne des syndicats.

Le cycle qui s'ouvre pour les syndicats de la Filpac Cgt doit être mis à profit pour construire un mouvement européen contre l'austérité animé notamment par des syndicats orientés vers la transformation sociale.

La marche est haute, c'est pourtant la seule orientation possible pour éviter de s'enfoncer dans un présent d'austérité sans fin, érigée en principe de société circonvenue par le marché.

LE CONGRÈS SE PRONONCE POUR LES REVENDICATIONS SUIVANTES :

Rompre avec le mécanisme de la dette financière

La partie de la dette considérée comme illégitime par l'audit à venir sera déclarée non remboursable.

Les banques seront contraintes de séparer leurs activités de dépôt et d'affaires, et de constituer des réserves correspondant à leurs fonds propres.

Elles obéiront à un pôle public financier qui veillera à la nature socialement utile des investissements pratiqués.

Les banques seront tenues de rapatrier les capitaux de leurs sociétés offshore dans les paradis fiscaux.

Un prélèvement sera opéré sur les transactions financières pour le budget de la protection sociale.

Un salaire minimum vital garanti

Le principe d'un salaire minimum vital doit être acté par la création d'un salaire minimum national garanti pour tous. Ce salaire, vital au sens strict, est l'objectif majeur pour échapper au chantage permanent exercé par le patronat à la perte de la seule ressource à la disposition du travailleur, la rémunération de son travail.

Cet objectif revendicatif, rassemble jeunes chômeurs et jeunes précaires, salariés menacés de licenciements et salariés tombés dans la trappe à précarité, actifs et retraités, français et immigrés. Il répond frontalement à la libéralisation du droit patronal de non embaucher, ou d'embaucher au tarif et au statut de son choix, et de licencier sans entraves, ce qui lui permet d'opposer à tout travailleur les travailleurs privés d'emploi.

Le financement d'un salaire vital garanti doit être mesuré à l'aune de ce que coûte à la collectivité le chômage et les licenciements. Il a été admis que le licenciement et la non embauche sont du ressort privé, mais que les coûts du licenciement et des chômeurs sont à la charge de la société.

Ainsi le licencié paie son licenciement, le contribuable paie le chômeur, mais le système rejette le droit d'accès pour tous à un revenu vital !

L'évasion fiscale, légale ou non, les énormes masses de capitaux

spéculatifs non taxés, l'utilisation abusive du Code des Impôts pour exonérer des firmes comme Total de la moindre taxe, apportent les pistes du financement du salaire vital. La revendication du salaire minimum vital pour tous rompt avec la dispersion, voire la disparition, de la revendication salariale, et pose en grand le but de la société : assurer la survie de tous ou garantir les surprofits de quelques-uns.

L'emploi, un droit contre les licenciements et la précarité

Sur le marché du Travail, une éventuelle reprise des affaires peut se dérouler sans la moindre création d'emplois ou par la multiplication des CDD d'un mois. La destruction du chômage est incontournable, la Filpac Cgt doit contribuer à rendre leur dignité aux chômeurs stigmatisés comme responsables de leur chômage :

- arrêt immédiat des plans de licenciement permanents, sauvegarde automatique du contrat de travail
- ouverture des entreprises aux jeunes, par la réduction du temps de travail
- requalification des contrats précaires en CDI
- interdiction des discriminations raciales à l'embauche
- application du droit constitutionnel à l'emploi, un vrai travail décent pas un mini-job
- droit de recours suspensif du comité d'entreprise contre les licenciements et les fermetures.

Pour la convergence des luttes et des mobilisations

L'étalement des journées d'action par catégorie et filière n'amène que recul et démobilitation. Tous ensemble, ce cri garde toute sa valeur à la condition de joindre le geste à la parole. La Filpac Cgt, constate que l'ampleur de la mobilisation n'a pas suffi à faire échec à la loi Fillon de 2010 sur les retraites. Il faut donc construire l'unité des salariés en établissant avec eux des objectifs revendicatifs communs et mettre tous les moyens en œuvre pour leur aboutissement.

Il est hautement probable que la première des revendications communes est la hausse des salaires qui, sans aucune exception, ont baissé en France, comme le montre la dernière étude de l'INSEE en la matière :

- augmentation générale des salaires par prélèvement sur les dividendes et les transactions financières
- augmentation de la part patronale dans le salaire social (la Sécu...) par la remise en cause des exonérations qui filent dans les poches des actionnaires
- application sans délai de la loi sur l'égalité salariale homme femme
- protection des régimes de Sécurité sociale et augmentation de leurs budget par une part croissante du PIB.

Pour la reconstruction du droit social

La décomposition du droit social atteint son plus haut niveau historique : le Code du Travail est jeté en pâture au patronat, les Prud'hommes sont muselés avant disparition programmée, les accords minoritaires MedefGouvernement-CFDT couvrent d'un vernis de « dialogue » l'entreprise de destruction de la République sociale, telle que définie par la Constitution. La Filpac Cgt lance donc une campagne pour un nouveau droit social, pour l'abrogation des lois qui ne sont pas la justice sociale mais la logique libérale (Macron, ANI...), pour l'extension du droit syndical dans toutes les entreprises, pour la libre circulation des travailleurs immigrés, pour

la sauvegarde et le développement du droit prud'homal. Sans négliger ni mépriser le recours aux pétitions et à toute autre forme d'action, la résolution préconise de faire de la reconstruction du droit social un drapeau identitaire du syndicat de transformation sociale qui est celui de la Filpac Cgt.

Pour une plate-forme européenne de l'action revendicative

La résolution revendicative de la Filpac Cgt sert de lien pour multiplier les contacts avec les autres syndicats, où que ce soit en Europe, pour établir avec eux une démarche revendicative coordonnée, support aux actions et mobilisations nécessaires pour déjouer les politiques d'austérité, la mise en concurrence, le repli nationaliste et raciste, pour s'attaquer au pouvoir monstrueux d'une Union européenne au service exclusif de la finance, de la banque et de la monnaie. Il s'agit de consigner en vue d'une action commune dans une plate-forme européenne les besoins des peuples en Europe. ●

La résolution revendicative de la Filpac Cgt sert de lien pour multiplier les contacts avec les autres syndicats, où que ce soit en Europe.

RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ DU 8^e CONGRÈS DE LA FILPAC CGT

En janvier dernier, un sentiment d'effroi et de stupeur avait traversé notre pays. **Vendredi 13 novembre, ce sont des actes ignobles qui ont frappé la France. Notre congrès condamne sans appel et sans détour ce déferlement de violence inhumaine qui frappe également les peuples de nombreux pays.**

Ces deux attentats nous rappellent que, dans la guerre, la seule victime c'est le peuple, ce sont les nôtres et il nous faut dénoncer dans le même temps les origines de ce mal que sont les politiques impérialistes que mènent les gouvernements français dans le sillage de l'OTAN et des USA depuis plusieurs années, notamment au Mali, en Lybie, en Irak et en Syrie. Elles ont engendré un véritable chaos dans toute une région.

Il faut combattre sans équivoque le terrorisme, celui de Daesh et d'autres organisations mais nous n'acceptons pas l'instrumentalisation de nos morts pour renforcer un type de guerre, dite préventive, des bombardements sans déclaration de guerre, en tout point du Globe dont nous connaissons déjà sa propension à produire des terroristes. Nous rejetons une unité nationale consistant à se blottir derrière un chef providentiel et lui aliéner les libertés, pour qu'il nous mène à une guerre qui ne nous débarrassera pas de la bête terroriste.

Un des moyens de lutte contre le caractère attractif des organisations de type Daesh – car elles attirent – consiste à saper le terrain au désespoir social, à la perte de sens d'une société à tel point inégale et inhumaine. Si la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, alors l'état d'exception deviendra la règle permettant à l'exécutif de s'affranchir de la souveraineté nationale, nous entraînant ainsi vers une forme de totalitarisme.

Rejetant l'austérité à perpétuité, le congrès de la Filpac Cgt place au centre de sa démarche la solidarité, requise par les luttes en cours et à venir.

Les revendications sont partout les mêmes ou semblables : sous-effectifs, surtravail, horaires déments... et mépris de la direction. Les patrons ou les

directeurs licencient ou suppriment des postes et font faire un travail semblable ou plus important à des salariés moins nombreux. Avec une charge de travail répartie entre le moins de salariés possible, l'ambiance au travail se dégrade en conséquence. Pour faire accepter le surplus de travail, des méthodes de pressions, de harcèlement, sont utilisées, dégoûtant, divisant, brisant les salariés qui sont sous la menace d'être poussés vers la sortie et le chômage.

Face à cela, au lieu de subir en silence, les grèves sur les conditions de travail dénoncent de plus en plus publiquement, explicitement, ouvertement cette souffrance au travail, cette maltraitance au travail.

La détermination dont font preuve nos camarades dans les luttes menées nous rappelle à quel point sont actuels le combat et l'engagement syndical et sont le drapeau de l'engagement de notre congrès.

Ce genre de luttes dérange ceux qui jouent perdantes tant la Cgt que l'action collective. Ceux qui lâchent la cause des salariés et des populations au profit d'intérêts d'appareils autonomes par rapport à l'intérêt général. Ceux qui croient dans cette illusion de l'avenir d'un syndicalisme institutionnalisé qui n'aurait comme unique fonction celle de figurants dociles dans le spectacle du dialogue social organisé pour l'ordre patronal par le MEDEF.

Ne doutons pas que c'est la lutte qui porte les germes de l'avenir. C'est là, pour aider mais aussi pour faire émerger ces potentialités comme des facteurs de convergences et de rassemblement que

La détermination dont font preuve nos camarades dans les luttes menées, nous rappelle à quel point sont actuels le combat et l'engagement syndical.

Le congrès décide de porter la solidarité comme le premier élément de la résistance à l'entreprise de déshumanisation opérée par le système capitaliste.

nous devons être. Là se trouve le syndicalisme que nous voulons forger, celui de la solidarité.

Le congrès décide de porter la solidarité comme le premier élément de la résistance à l'entreprise de déshumanisation opérée par le système capitaliste.

Le congrès affirme le pacte qui lie chaque syndiqué, chaque militant attaqué, réprimé, menacé, chaque lutte menée en quelque lieu que ce soit doivent pouvoir compter sur cette tâche absolument prioritaire qu'est l'expression concrète de la solidarité sous toutes ses formes.

Le congrès des syndicats de la Filpac Cgt participe à la construction d'un vaste mouvement et une mobilisation contre la loi Macron 2, telle qu'elle résulterait des menées libérales du gouvernement et du patronat.

Le verrou que le gouvernement et le patronat veulent faire sauter, c'est la faculté des travailleurs à être représentés par des syndicats indépendants qui inscrivent leurs actions au compte de survie prioritaire des emplois et des filières professionnelles. C'est la notion de convention collective couvrant le contrat de travail qui est en jeu, parce que la grande transformation libéralo-numérique réclame la destruction massive des emplois et de « promouvoir l'essaimage digital des salariés », notamment par la destruction du Code du travail et des éléments du statut du travail salarié.

Le congrès adopte la plate-forme revendicative suivante, qui combine la défense du droit et l'intégration des nouvelles formes de travail aux principes collectifs du droit précédent. ●

La Filpac Cgt

- **se prononce** pour l'instauration de l'urgence sociale.
 - **rejette totalement la destruction du droit social actuel** et exige des droits syndicaux nouveaux. S'il doit apparaître de nouvelles formes d'emplois, qu'elles s'intègrent dans la légalité du droit social actuel. C'est bien le statut du travail salarié qu'il faut étendre aux travailleurs précaires, et non précariser le Travail entier au nom de l'entrepreneur nomade.
 - **combat la concurrence entre salariés** et s'oppose à la disparition du cadre légal remplacé par de la précarité. La charge de travail, même numérique, doit être mesurée à l'entreprise et délimitée par un contrat de travail.
 - **s'engage en faveur de la défense des conventions collectives** et se prononce pour une lutte sans merci contre l'évasion et la fraude fiscale qui ruinent les budgets nationaux et les services publics.
 - **s'oppose au mensonge d'État** qui présente le Code du Travail comme fauteur de chômage, et l'ensemble des lois sociales comme archaïques, s'opposant à la modernité du numérique. Au contraire, le numérique est une formidable opportunité de rassemblement de tous les salariés autour d'objectifs communs. L'un d'entre eux consiste à défendre et promouvoir la Sécurité sociale sous tous ses aspects, en l'étendant au revenu même du Travail.
 - **est opposée à la réduction du salarié à son compte individuel d'activité**, défend la Sécurité sociale et le contrat de travail, générateur de cotisations sociales qui en assurent la pérennité.
- De la même manière que le congrès de la Filpac Cgt détermine une orientation contre l'union nationale pour la guerre dans le cadre de l'État d'exception permanente derrière Hollande, il confirme le refus de l'union sacrée avec le patronat dans la guerre économique livrée sur le terrain de la concurrence mondialisée.
- **appelle à toutes les formes de mobilisation** pour participer à la journée d'actions interprofessionnelles du mercredi 2 décembre contre la criminalisation de l'action syndicale en soutien à nos camarades d'Air France, pour la défense de nos libertés, l'expression de nos revendications et contre tous les reculs sociaux. Le congrès estime de son devoir de contribuer à rassembler toutes celles et tous ceux qui pensent et agissent en faveur d'une alternative au capitalisme. ●

STATUTS DE LA Filpac Cgt

PRÉAMBULE

Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption par le congrès fédéral. Chaque organisation membre de la fédération a droit, gratuitement, à des exemplaires.

ARTICLE 1

La fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication, dont le siège est fixé à Montreuil (93514 CEDEX), 263, rue de Paris - case 426 - est adhérente à la Confédération générale du travail. La FILPAC-Cgt adhère également aux organisations professionnelles internationales des industries relevant de ses champs d'activité.

ARTICLE 2

Organisation de classe et de masse, la fédération définit son caractère démocratique selon les principes énoncés dans le préambule des statuts de la Confédération Générale du Travail.

ARTICLE 3

La fédération régie par les présents statuts, groupe toutes les organisations syndicales rassemblant sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses les travailleurs conscients de la lutte à mener pour défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.

ARTICLE 4

La fédération a pour champs d'activités :

- L'industrie graphique (labeur, presse, sérigraphie, reprographie, reliure-brochure-dorure, papeterie, routage, etc.).
- L'industrie papetière (fabrication et transformation des pâtes, papiers, cartons et cellulose).
- La distribution (papetière et imprimée).
- La publicité.
- L'édition (livres, magazines, journaux, musicale, phonographique, multimédia...).
- Les activités de la communication et des multimédia qui se développent dans le cadre de l'évolution des technologies, dans et autour des imprimeries, groupes et entreprise de presse, d'édition, de publicité, de distribution et de diffusion, quels que soient la forme ou le support.

I - BUTS DE LA FÉDÉRATION

ARTICLE 5

La fédération s'assigne pour but la défense des intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels des salariés. Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme.

A son niveau, la fédération œuvre au rassemblement de tous les salariés, dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international.

ARTICLE 6

Elle exige la représentation de ses organisations syndicales dans les divers organismes et commissions locales, régionales, nationales et internationales où les intérêts des travailleurs peuvent être défendus.

ARTICLE 7

La fédération œuvre afin :

- d'établir les conditions nationales de travail et du salaire de base national minimum par secteur industriel et de veiller à ce qu'il ne leur soit pas porté atteinte,

-
- d'assurer le plein emploi,
 - de promouvoir et de revendiquer un nouveau statut du travail salarié, une sécurité sociale professionnelle,
 - de défendre et de développer le potentiel industriel du pays,
 - d'assurer la solidarité et la défense des travailleurs et des militants subissant la répression patronale ou gouvernementale,
 - d'agir pour la mise en place et l'extension d'une réelle législation sociale conforme aux intérêts des travailleurs, d'obtenir la suppression des discriminations frappant les femmes, les jeunes, les immigrés.
-

ARTICLE 8

La fédération s'efforce d'établir, d'étendre, de renforcer et de développer les liens de solidarité et de travail à l'échelon international avec les organisations syndicales relevant du même champ d'activité afin de créer les conditions d'actions communes des travailleurs pour la paix, pour leurs revendications, de pratiquer la solidarité morale et financière avec les fédérations étrangères, de délivrer à leurs membres les aides prévues par les éventuelles conventions de réciprocité.

Elle agit pour la défense de l'environnement, pour le développement durable.

ARTICLE 9

Les conditions d'attribution de la marque syndicale et du label ainsi que leur évolution sont débattues et définies lors du congrès fédéral.

La fédération est propriétaire légale de la marque syndicale (label). Celle-ci doit être apposée sur tous les imprimés confectionnés par les travailleurs adhérents de la fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication.

Les clichés de la marque syndicale sont fournis gratuitement. Ils sont délivrés par l'intermédiaire des syndicats aux entreprises qui en font la demande et qui remplissent les conditions stipulées au contrat dont il doit être exigé la signature en triple exemplaires : un pour l'entreprise, un pour le syndicat et le troisième pour la fédération.

Le dessin de la marque syndicale est uniforme pour tous les syndicats. Il est déposé au tribunal de commerce et est propriété exclusive de la fédération.

Les syndiqués doivent refuser de placer la marque syndicale sur un imprimé ne portant pas le nom de l'entreprise autorisée à en faire usage.

ARTICLE 9 BIS

Le 6^e congrès de la fédération a décidé de promouvoir la création d'un label applicable à toutes les entreprises du champ d'activité de la fédération.

II - CONSTITUTION DE LA FÉDÉRATION

ARTICLE 10

La fédération se compose des organisations suivantes qui adhèrent aux présents statuts :

- Les syndicats d'entreprise et les syndicats locaux.
- L'union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens (UFICT).
- L'union fédérale des retraités (UFR).

Fait également partie de la fédération :

- Le syndicat national des diffuseurs qui adhère aux présents statuts en fonction de conditions particulières.
-

ARTICLE 10 BIS

La fédération se fixe pour objectif l'unification des deux UFICT existantes et créera les conditions d'un congrès constitutif d'une seule UFICT.

ARTICLE 11

Chaque organisation adhérente garde son autonomie. Toutefois, ses statuts et son action ne peuvent être en contradiction avec les statuts et les principes de la fédération.

Elle doit se conformer aux décisions des congrès et des organismes dirigeants fédéraux.

Ses statuts ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées doivent être communiqués au bureau fédéral chargé de vérifier qu'ils ne contiennent aucune clause contraire aux statuts fédéraux.

Elle doit communiquer au bureau fédéral la composition de ses instances de direction et les modifications qui peuvent intervenir. Elle doit répondre à toute question qui lui serait posée par le bureau fédéral.

LES SYNDICATS

ARTICLE 12

En fonction des nécessités de l'activité syndicale, les syndiqués sont regroupés soit en syndicat d'entreprise, soit en syndicat local.

Le syndicat d'entreprise

ARTICLE 13

Le syndicat d'entreprise regroupe les syndiqués de toutes catégories d'une même entreprise. Le syndicat peut décider la constitution de sections syndicales au sein de l'entreprise si cette mesure lui paraît opportune pour une meilleure représentation des intérêts matériels et moraux des travailleurs de toutes catégories.

Le syndicat local

ARTICLE 14

Le syndicat local regroupe les syndiqués de toutes catégories des entreprises d'une même localité (à l'exception des entreprises où est constitué un syndicat d'entreprise) qui relèvent des industries énumérées à l'article 4.

La fédération ne reconnaît qu'un seul syndicat local par ville.

Les travailleurs d'une localité où leur nombre restreint ne leur permet pas de constituer un syndicat pourront adhérer de droit au syndicat local le plus rapproché.

Le syndicat local peut décider de constituer une section syndicale au sein d'une entreprise si cette mesure lui paraît opportune pour une meilleure représentation des intérêts matériels et moraux des travailleurs de toutes catégories.

Le syndicat d'entreprise, dans une entreprise dont les syndiqués étaient jusqu'alors adhérents du syndicat local, peut, après accord du syndicat local, être constitué selon le souhait d'une majorité des syndiqués de l'entreprise, à jour de cotisations.

L'UFICT

ARTICLE 15

Les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise ont dans la Cgt des formes d'organisation adaptées à leur situation professionnelle, économique et sociale spécifique et répondant à l'exigence d'une liaison étroite avec l'ensemble du salariat.

L'UFICT a pour vocation de regrouper les travailleurs de ces catégories.

L'UFICT coopère avec toutes les organisations de la Filpac Cgt pour le déploiement de l'activité revendicative et de la syndicalisation des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.

L'UFICT assure la coordination, la liaison, l'information de ses sections, représente ces catégories dans les commissions et organismes paritaires, participe avec les syndicats locaux ou d'entreprise à la coordination des activités concernant ces travailleurs relevant du champ d'activité de la fédération tel que défini à l'article 4.

Partie intégrante de la fédération et affiliée à l'UGICT, l'UFICT fonctionne avec les mêmes prérogatives et devoirs que les autres organisations adhérentes. Elle définit et met en œuvre, à son niveau, l'action de la FILPAC-Cgt et de l'UFICT. Elle élit sa propre direction et détermine ses statuts dans le cadre défini à l'article 11.

L'union fédérale des retraités

ARTICLE 16

L'union fédérale des retraités regroupe, par le canal des sections locales ou d'entreprises constituées auprès des syndicats d'actifs, les travailleurs de toutes catégories qui ont cessé leur activité professionnelle par suite de départ en retraite ou de mise en préretraite ainsi que des veuves et veufs des retraités et préretraités cités ci-dessus.

Elle coordonne et stimule, en liaison avec l'union confédérale des retraités Cgt et les syndicats, l'activité des sections afin d'assurer, dans tous les domaines, la défense des retraités, préretraités ayant eu une activité salariée dans les industries papetières, graphiques et de la communication, veuves et veufs et ayants droit des retraités et préretraités cités ci-dessus.

Partie intégrante de la fédération, l'union fédérale des retraités élit sa direction, fonctionne et détermine ses propres statuts dans le cadre défini à l'article 11.

Exclusion d'une organisation

ARTICLE 17

Toute organisation adhérente qui :

- se serait dérobée à l'application des décisions prises par les diverses instances fédérales,
- aurait toléré la non application des conventions relatives aux conditions de travail et de rémunération,
- n'aurait pas accompli sciemment et d'une manière répétée les obligations résultant des présents statuts,
- se livrerait à des manquements manifestes aux principes généraux qui fondent l'action de la fédération et tels que rappelés à l'article 5,
- d'une manière générale, aurait causé un grave préjudice moral ou matériel à la fédération, peut être exclue de la fédération par décision du comité exécutif national.

Cependant, avant qu'une mesure de cet ordre ne soit prise, une enquête devra être effectuée sur place par une délégation désignée par le bureau fédéral, qui fera son rapport au CEN. La direction de l'organisation dont l'exclusion statutaire est envisagée pourra demander à être entendue par le CEN avant que la décision ne soit prise.

Les syndiqués dont l'enquête établirait qu'ils ne sont pas responsables des faits motivant l'exclusion de l'organisation, pourront conserver leurs droits en constituant un syndicat ou une organisation reconnue par la fédération ou en adhérant à celui ou celle qui leur serait désigné par le bureau fédéral.

Dissolution d'une organisation

ARTICLE 18

Au cas où une organisation adhérente causerait un grave préjudice à la fédération, remettant en cause l'orientation et les principes fondamentaux, elle peut être dissoute statutairement par décision prise à la majorité des deux tiers du comité exécutif national.

Cependant, avant qu'une mesure de cet ordre ne soit prise, une enquête devra être effectuée sur place par une délégation désignée par le bureau fédéral qui fera un rapport pour le CEN.

La direction de l'organisation dont la dissolution statutaire est envisagée pourra demander à être entendue par le CEN avant que la décision ne soit prise.

Les syndiqués dont l'enquête établirait qu'ils ne sont pas responsables des faits motivant la dissolution de l'organisation pourront conserver leurs droits en constituant un syndicat ou une organisation reconnue par la fédération ou en adhérant à celui ou celle qui leur serait désigné par le bureau fédéral.

Dans tous les cas de dissolution, les biens et archives de l'organisation dissoute seront remis à la fédération qui décidera de leur affectation.

ARTICLE 19

Si, pour un motif quelconque, un syndicat ou une organisation venait à disparaître, ses biens et archives seraient remis à la fédération.

III - LE SYNDIQUÉ

ARTICLE 20

C'est l'adhérent ouvrier, employé, technicien, agent de maîtrise, cadre, ingénieur, journaliste, salarié privé d'emploi, préretraité, retraité, veuf ou veuve de préretraité ou retraité d'un syndicat de la fédération.

ARTICLE 21

Le syndiqué qui cesse son activité professionnelle par suite de départ en retraite ou de mise en préretraite est, par le canal de la section de retraités, indépendamment de son appartenance à son syndicat d'origine, membre de l'UFR. Lors du départ en retraite ou préretraite, le trésorier du syndicat adresse, avec l'accord de l'intéressé, sa mutation à la section des retraités locale ou d'entreprise.

Afin de permettre aux veufs et veuves de retraités et préretraités de conserver des liens fraternels avec l'organisation syndicale et pour assurer la défense de leurs intérêts, ils peuvent adhérer au syndicat et sont regroupés dans les sections de retraités.

Exclusion d'un syndiqué

ARTICLE 22

Lorsqu'un organisme dirigeant de la fédération constate qu'un syndiqué a porté volontairement un préjudice moral

ou matériel à la fédération, le bureau fédéral peut demander à l'organisation dont relève ce syndiqué de prononcer son exclusion. Ce peut être notamment le cas lorsque les principes généraux qui fondent l'action de la fédération et tels que rappelés à l'article 5 des présents statuts.

IV - FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES

ARTICLE 23

La démocratie syndicale préside à l'élaboration des revendications et aux décisions d'action. Cette élaboration et ces décisions font également l'objet de l'information et de la consultation de tous les travailleurs concernés afin que soient réunies les conditions d'unité les plus larges.

ARTICLE 24

Si les circonstances l'exigent, le bureau fédéral prend toutes initiatives nationales qu'il juge appropriées pour assurer la solidarité financière aux travailleurs en lutte. Dans ce cas, le syndicat est tenu de fournir à la fédération tous les justificatifs de l'utilisation des fonds.

ARTICLE 24 BIS

Les organisations adhérentes s'engagent à tout mettre en œuvre pour ne pas se trouver en concurrence entre-elles à l'intérieur d'une même entreprise, notamment à l'occasion des élections professionnelles. Il ne peut exister deux listes Cgt affiliées à la FILPAC dans une même entreprise. En cas de difficultés, la FILPAC, via ses instances dirigeantes, a pour mission d'aider au règlement des conflits. En cas d'impossibilité de concilier les parties, le vote des syndiqués de l'entreprise concernée (à jour de leurs cotisations) sera organisé sous l'égide de la FILPAC.

ARTICLE 25

Dans un souci d'efficacité du travail syndical, les syndicats locaux ou d'entreprises doivent être représentatifs de toutes les catégories de salariés, salariés privés d'emploi et retraités, regroupés dans la FILPAC-Cgt et les associer dans l'activité syndicale menée par l'organisation à son niveau.

ARTICLE 26

Les sections d'ingénieurs, cadres et techniciens, et agents de maîtrise, tout en s'administrant en liaison avec l'UFICT participent avec l'ensemble des catégories de salariés à l'activité du syndicat d'entreprise au local. Elles ont des représentants siégeant dans les instances de direction du syndicat.

ARTICLE 27

Afin de mieux appréhender les problèmes spécifiques à leur catégorie, le syndicat peut créer, au sein d'une entreprise ou d'une localité, un collectif d'employés. Celui-ci fait partie intégrante du syndicat d'entreprise ou local et participe, en tant que tel, à l'élaboration de l'activité générale du syndicat et à sa direction.

ARTICLE 28

La section syndicale d'entreprise, mise en place à l'initiative du syndicat, regroupe les syndiqués de toutes catégories d'une entreprise ; elle mène l'activité syndicale à ce niveau et se dote des instances de direction nécessaires pour effectuer sa tâche.

Elle fonctionne sous l'égide du syndicat local ou d'entreprise, qui seul, à la personnalité civile.

Si son activité le nécessite, elle peut avoir des ressources propres, à condition que cela ne mette pas en cause les autres versements statutaires et qu'il y ait accord du syndicat.

ARTICLE 29

Tout syndicat qui se crée dans une entreprise ou une localité et qui sollicite son admission doit produire :

- un état nominatif de ses membres
 - un exemplaire des statuts
 - la composition de ses instances de direction
 - un compte rendu de son congrès ou assemblée générale constitutif.
-

ARTICLE 30

La cotisation mensuelle acquittée par le syndiqué est équivalente à

- 1% du salaire net mensuel pour les actifs ;

-
- 1% du montant net des préretraites, retraites ou pensions pour les retraités ou préretraités, veuves ou veufs. Le 8^e Congrès a adopté la répartition cadre nationale suivante applicable au 1^{er} janvier 2007 :
 - timbre FNI : 33% pour le syndicat, 67% pour le Fonds national interprofessionnel, Indecosa et l'Avenir Social
 - timbre mensuel: 33% pour le syndicat, 67% pour les organisations bénéficiaires, dont:
 - 29% pour la fédération et les autres organisations du champ professionnel ;
 - 25% pour l'union départementale, les unions locales, le comité régional et les autres organisations du champ interprofessionnel territorial ;
 - 10% pour la confédération et les autres organisations du champ national interprofessionnel ;
 - 3% pour la presse confédérale ;
 - 6% des cotisations des affiliés UFICT pour la fabrication et l'envoi d'Options mensuel.
-

Les règlements des syndicats aux différentes organisations sont calculés en appliquant un pourcentage de la cotisation payée par le syndiqué

Les règlements des syndicats seront obligatoirement versés à un organisme Cgt (actuellement Cogétise) qui se chargera de la répartition aux diverses organisations bénéficiaires. Le syndicat conservera, sur les cotisations FNI payés par le syndiqué : 33%. Sur les autres cotisations mensuelles, un pourcentage de 33% éventuellement est maintenu, augmenté ou diminué, d'une modulation territoriale et d'une modulation professionnelle.

Ce sont les congrès fédéraux et départementaux qui peuvent adopter une modulation en augmentant ou en diminuant la part du syndicat dans la limite de 4% pour la modulation professionnelle et 4% pour la modulation territoriale.

Le Comité général de la Filpac du 29 novembre 2006, a pris la décision de porter la part du champ professionnel de 29% à 33%.

Chaque organisation adhérente assure régulièrement la réversion à l'organisme Cgt (actuellement Cogétise).

Répartition du pourcentage fédéral pour le financement de l'activité des unions fédérales

Cotisation ICTAM

Pour le champ professionnel, la répartition de la cotisation des affiliés UFICT, s'effectuera de la façon suivante : 13% pour la fédération, 20% pour L'UFICT.

Cotisation du retraité

Pour le champ professionnel, la répartition de la cotisation des affiliés UFR, s'effectuera de la façon suivante : 40% pour la fédération, 60 % pour L'UFR pris sur les 33 % du champ professionnel.

Chaque organisation recommande le prélèvement automatique des cotisations sur le compte du syndiqué.

Elle est pécuniairement responsable vis-à-vis du bureau fédéral du paiement des cotisations de ses membres.

Chaque trimestre, elle envoie, avec le montant des cotisations, un état portant sur le mouvement des syndiqués sur lequel figurent les admissions, démissions et radiations pour défaut de paiement intervenant lorsqu'un syndiqué n'a pas réglé sa cotisation depuis plus de 6 mois.

Si une démission ou radiation n'est pas signalée, le montant de la cotisation est dû à la fédération.

V - FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION

Ressources et charges de la fédération

ARTICLE 31

Les ressources de la fédération résultent du pourcentage de la cotisation qui revient à la trésorerie fédérale sur le placement des timbres auprès des adhérents actifs, retraités et préretraités, veuves et veufs.

La cotisation

La part de la cotisation constitue un élément important du financement de l'activité de la fédération. Sa répartition est définie par le CEN lors de l'établissement du budget fédéral.

ARTICLE 32

Les frais occasionnés par les réunions des organismes chargés de la direction et de l'activité de la fédération sont remboursés par la trésorerie fédérale en fonction des ressources disponibles prévues au budget.

ARTICLE 33

La fédération gère, avec le cogitiel, un état nominatif des adhérents fourni par les organisations fédérées qui doivent signaler les modifications intervenues en vertu des articles 29 et 30 des présents statuts.

L'état nominatif des adhérents ne pourra servir qu'à la seule activité syndicale.

VI - LE CONGRÈS

ARTICLE 34

Le congrès est l'instance souveraine de la fédération. Il adopte démocratiquement l'orientation à donner à l'activité fédérale.

La démocratie syndicale assure à chaque syndicat la libre expression de son opinion sur toutes les questions concernant les intérêts des travailleurs et le fonctionnement de la fédération.

ARTICLE 35

Un congrès a lieu tous les quatre ans. Cependant, le CEN a la faculté de l'avancer lorsque les circonstances l'exigent.

ARTICLE 36

L'ordre du jour est établi par le CEN, qui adopte les documents relatifs à cet ordre du jour et les adresse au moins 2 mois à l'avance aux syndicats qui auront à en discuter.

ARTICLE 37

Lorsque la moitié plus un des syndicats le demandent (sous réserve qu'ils soient à jour de leurs cotisations) un congrès extraordinaire devra être convoqué.

L'initiative de cette convocation peut également être prise par le CEN.

ARTICLE 38

La trésorerie fédérale assure la charge de la tenue du congrès. Les modalités et le montant des frais remboursés aux délégués titulaires représentants des syndicats au congrès sont fixés par le CEN qui se base sur les ressources disponibles.

ARTICLE 39

Les syndicats appartenant depuis plus de 6 mois à la fédération et ayant versé régulièrement leurs cotisations participent au congrès.

La période de référence est fixée par le CEN.

Le nombre des délégués au congrès pour chaque syndicat n'est pas limité.

Chaque syndicat ayant au minimum 10 adhérents pourra être représenté directement au congrès par un délégué titulaire.

Les syndicats n'ayant pas 6 mois d'appartenance à la fédération peuvent assister au congrès, à titre consultatif.

Les membres sortants du CEN et les candidats titulaires au CEN participent de droit au congrès. Ils sont indemnisés en fonction des dispositions de l'article 38.

ARTICLE 40

Seuls les délégués titulaires pourront être indemnisés par la fédération en fonction des dispositions de l'article 38. Les syndicats dont l'effectif dépasse 200 adhérents auront un nombre de délégués titulaires suivant le tableau ci-dessous :

• de 201 à 400 :	2 délégués
• de 401 à 600 :	3 délégués
• de 601 à 800 :	4 délégués
• de 801 à 1000 :	5 délégués
• à partir de 1001:	1 délégué supplémentaire par tranche de 200

Par effectif, il faut entendre tous les syndiqués, actifs et retraités.

L'union fédérale des retraités est représentée en tant que telle au congrès fédéral. Le nombre de ses représentants est déterminé par le CEN, selon la représentativité de l'union fédérale des retraités.

ARTICLE 41

Représentants les syndicats, les délégués titulaires disposent d'un nombre de voix calculé en divisant par dix le nombre de timbres payés par les actifs et les retraités, pour l'année qui précède le congrès.

Les syndicats qui, pour une raison valable, ne pourraient avoir de représentants directs peuvent mandater et confier leurs voix à un délégué d'un autre syndicat issu de la même zone géographique.

ARTICLE 42

Après consultation du congrès, les questions à l'ordre du jour sont soumises au vote à main levée ou par mandat. Toutes les décisions prises par le congrès sont adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

VII - COMITÉ GÉNÉRAL

ARTICLE 43

Entre deux congrès, le CEN convoque un comité général. Il en fixe l'ordre du jour et les modalités d'organisation. Chaque syndicat à jour de ses cotisations y participe.

Les membres du CEN et de la Commission Financière de Contrôle assistent de plein droit au Comité Général.

En cas de départ ou de démission de membres du CEN, le Comité général peut pourvoir à leur remplacement dans la limite d'1/5 du nombre des membres du CEN élus par le précédent congrès.

Le CEN fixera l'ordre du jour du Comité général et communiquera, un mois avant sa tenue, aux organisations adhérentes tous les documents nécessaires à sa préparation. Seuls les délégués mandatés par leurs organisations syndicales ont droit de vote. Le vote à bulletin secret est possible s'il est demandé par 2/3 des délégués au Comité général.

VIII - LES ORGANISMES DIRIGEANTS ET DE CONTRÔLE

Le comité exécutif national

ARTICLE 44

Dans l'intervalle des congrès, la direction de la fédération est assurée par le Comité exécutif National élu par le congrès qui en fixe le nombre de membres, sur proposition du CEN sortant, parmi lesquels : au moins 2 représentants de l'UFR et 2 représentants de l'UFICT.

ARTICLE 45

Ce nombre de sièges et leur répartition feront l'objet d'une proposition du CEN sortant, au congrès, en prenant en compte :

- Les besoins de la fédération
 - La représentativité des syndicats
 - Les secteurs industriels et d'activités
 - L'implantation de la fédération
 - La représentativité du salariat du champ d'activité de la fédération
 - La représentativité du salariat féminin
-

ARTICLE 46

La liste des candidats est communiquée à l'ensemble des syndicats au plus tard 1 mois avant la session du congrès fédéral.

Les membres du secrétariat sortant peuvent être présentés au suffrage du congrès fédéral comme candidats au CEN par le comité exécutif national sortant.

Les candidatures des syndicats sont présentées au congrès et seront examinées par la commission des candidatures, élue au congrès, tenant compte de l'article 45.

Après son élection par le congrès, le CEN se réunit, pendant le congrès, pour élire le secrétariat et le bureau.

ARTICLE 47

Le CEN est l'organisme de direction de la Fédération entre deux congrès :

- Il se prononce sur tous les cas non prévus par les statuts.
- Il assure la conduite de l'action de la Fédération dans le cadre des orientations et des décisions du congrès
- Il administre la fédération.
- Il décide, élabore, vote et met en application le budget de la fédération.
- Il désigne le commissaire aux comptes pour un mandat de six ans, non résiliable.
- Un procès verbal de désignation sera dressé par l'administrateur.
- Il se prononce sur le rapport du commissaire aux comptes et approuve le bilan, après la certification des comptes
- Il met en place les secteurs et collectifs d'activité de l'activité fédérale.

Le CEN se réunit au moins cinq fois par an. En cas de questions ou de situations graves, il se réunit d'urgence à

l'initiative du bureau fédéral ou du secrétariat fédéral.

Le CEN a la qualité d'inviter un syndiqué, afin de participer à ses travaux, à titre consultatif, en fonction des besoins de l'activité et de lui confier un mandat.

Les décisions du CEN sont prises à la majorité simple. Dans le cadre de la préparation des congrès, il délibère sur le rapport d'activité, le rapport financier et l'orientation présentés par le bureau fédéral, qui seront soumis aux syndicats.

Le CEN est responsable de la gestion morale et financière de la Fédération. Il est chargé de l'organisation des congrès fédéraux.

Il doit prendre toutes décisions concernant les dépenses sortant du cadre normal de l'administration et détermine les appointements des secrétaires fédéraux et du personnel administratif.

C'est le CEN qui détermine le nombre de secteurs et en désigne les animateurs. La décision d'adhésion à une organisation internationale relève du CEN.

Le bureau fédéral

ARTICLE 48

Le CEN se dote pour la mise en œuvre de ces décisions d'un bureau fédéral élu en son sein et, parmi celui-ci, le secrétariat. Il en détermine le nombre en fonction des besoins. Un des membres de l'UFR du CEN sera élu au bureau fédéral.

Tout membre du CEN peut faire acte de candidature au bureau fédéral. Le vote s'effectue au scrutin secret. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont déclarés élus.

La révocation, le remplacement ou l'élection d'un membre du bureau fédéral, de même que la nomination d'un secrétaire permanent, sont, entre deux congrès, de la compétence du CEN.

ARTICLE 49

Le bureau fédéral est chargé de mettre en œuvre les décisions du CEN et de veiller à leur application. Il fixe l'ordre du jour des réunions du CEN et convoque individuellement chacun de ses membres. Collectivement, le bureau fédéral est plus particulièrement responsable de la trésorerie fédérale devant le CEN.

Il lui importe de veiller attentivement à sa bonne tenue et à sa gestion.

Le secrétariat

ARTICLE 50

Le secrétariat anime l'activité du bureau fédéral, il comprend : Des secrétaires en charge de l'activité transversale de la fédération dont le nombre et les responsabilités sont fixés par le CEN dont:

- 1 secrétaire général(e)
- 1 secrétaire à l'organisation
- 1 secrétaire à la politique financière/administrateur.

L'administrateur portera à la connaissance du secrétariat, lors d'une réunion prévue à cet effet, tous les éléments financiers concernant les comptes annuels de l'exercice, bilan, compte de résultat et autres documents. Le secrétariat fixera l'arrêté des comptes.

Un procès-verbal, établi par l'administrateur, consignera l'arrêté des comptes.

ARTICLE 51

L'élection du secrétariat s'effectue au scrutin secret pour chacun des postes à pourvoir. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont déclarés élus.

En cas de vacance (démission, départ en retraite...) le poste à pourvoir fera l'objet d'une élection lors de la prochaine réunion du CEN.

Le CEN peut mettre fin au mandat d'un membre du secrétariat.

Tout membre du secrétariat fédéral, en conformité avec les statuts confédéraux, ne peut faire acte de candidature dans le cadre d'élections politiques à un mandat, même non rétribué, sans être considéré comme démissionnaire de son poste.

ARTICLE 52

Le (la) secrétaire général(e) agit en permanence au nom de la fédération. Il (elle) a qualité pour représenter la fédération en justice.

Il (elle) veille à la répartition et à l'accomplissement des tâches au sein du bureau fédéral.

Le (la) secrétaire chargé(e) des questions financières, agissant conjointement avec l'un(e) des secrétaires, aura tous

pouvoirs pour placer des fonds dans des conditions fixées préalablement par le bureau fédéral.

La Commission de contrôle financier

ARTICLE 53

La commission de contrôle financier est composée de six membres, choisis en dehors du CEN, élus par le congrès fédéral dans les mêmes conditions que le CEN.

Elle désigne, en son sein, un président qui présentera un rapport au congrès national.

Elle se réunit au moins une fois tous les 4 mois sur convocation de son président qui est chargé d'assurer l'information du CEN.

A cette fin, il participe aux réunions du CEN. En cas d'indisponibilité, la commission mandate majoritairement l'un de ses membres pour le remplacer.

Elle a essentiellement pour tâche de veiller à la bonne gestion financière de la fédération.

Outre sa mission de vérification, la commission de contrôle financier contribue à promouvoir une politique de renforcement des moyens financiers et d'utilisation rationnelle des possibilités.

La commission de contrôle, en cas de malversation ou de faits graves, a la faculté de convoquer le CEN de sa propre initiative.

Les délibérations de la commission de contrôle financier sont prises à la majorité des membres présents.

IX - DÉCENTRALISATION DE L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE

ARTICLE 54

Compte tenu de la nécessité de mener et d'impulser une activité au plus près des syndicats dans les entreprises, les localités, les bassins d'emplois et les régions, sont créées des zones géographiques dont les contours sont définis par le CEN.

ARTICLE 55

A l'intérieur de ces zones géographiques sont mis en place des collectifs d'impulsion de l'activité fédérale, animés par un délégué fédéral, membre du CEN ou mandaté par celui-ci, en concertation avec les syndicats composant la zone géographique.

Ces collectifs sont des moyens de développer la coopération entre les syndicats de la FILPAC ainsi que les coopérations avec les structures interprofessionnelles de la Cgt.

Ils œuvrent au renforcement des syndicats existants, à la création de nouvelles bases et organisent la solidarité.

Ces collectifs sont essentiellement des lieux de concertation, d'échanges, impulsant l'activité fédérale, réalisant à l'échelle locale les buts qui sont ceux de la fédération au niveau des zones géographiques et/ou sur le plan national.

X - LES SECTEURS FEDERAUX D'ACTIVITES

ARTICLE 56

Le CEN met en place les secteurs nécessaires à son activité.

Le CEN peut décider la création de postes de collaborateurs participant à l'animation d'un secteur d'activité fédéral sous la responsabilité du bureau fédéral. Ces collaborateurs peuvent assister au CEN à titre consultatif, sur proposition du bureau fédéral.

Les secteurs ou commissions rendent compte de leurs travaux aux instances élues de la fédération qui ont seules pouvoir de décision.

Le Centre fédéral de la jeunesse

ARTICLE 57

La fédération s'inscrit dans la démarche confédérale d'activité avec les jeunes et met en place un collectif fédéral de la jeunesse. Il est animé par un bureau composé de jeunes militants, représentatifs des diverses composantes de la fédération. Le bureau rend compte de ses travaux au CEN.

La communication fédérale

ARTICLE 58

Sous la responsabilité du Comité exécutif national et par délégation du bureau fédéral, la fédération publie un organe officiel qui a pour titre « IMPAC », destiné à chaque syndiqué. La fédération développe également un site internet.

Le journal fédéral et le site internet reflètent l'activité de ses syndicats, se font l'écho des luttes, des succès et des revendications. Une partie de leurs contenus est consacrée aux problèmes des branches professionnelles et des secteurs d'activité.

ARTICLE 59

La rédaction au journal fédéral, assurée par un comité de rédaction animé par un rédacteur en chef, ainsi que le site internet sont placés sous la responsabilité du dirigeant fédéral chargé de la communication.

XI - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 60

Lorsqu'un syndicat établit des contacts avec d'autres organisations sur le plan national ou international, il doit en informer la fédération.

ARTICLE 61

Le CEN ne peut, en aucun cas, engager la fédération dans une association ou une organisation politique, philosophique ou religieuse.

ARTICLE 62

En cas de litige pour l'application d'un article des présents statuts, toute organisation adhérente peut faire appel à l'arbitrage du bureau fédéral.

ARTICLE 63

En cas de dissolution de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication, qui devra être prononcée à la majorité des trois quarts des voix détenues par les syndicats présents ou représentés au congrès, les biens de la fédération seront remis à la Confédération Générale du Travail, à charge pour elle de faire remise du même capital sans intérêts lorsque les circonstances permettront la reconstitution d'une fédération de la Cgt ayant pour champ d'activité les industries visées à l'article 4 des présents statuts.

ARTICLE 64

Les présents statuts adoptés par les syndicats réunis en congrès, sont le bien commun de tous, admis et respectés comme tel.

Ils peuvent être modifiés par le congrès fédéral. Les propositions de modifications devront être formulées par les organismes dirigeants de la fédération ou par les organisations adhérentes deux mois avant la tenue du congrès.

ARTICLE 65

Les organisations adhérentes de la fédération contribuent à la solidarité qui assure à « l'Avenir Social » les moyens nécessaires pour accueillir les enfants des travailleurs victimes d'accidents du travail, de longue maladie et de répression. Cette solidarité s'exercera par une contribution de chaque adhérent.

XII - DISPOSITIONS TRANSITOIRES

ARTICLE 66

Le syndicat d'industrie pouvant ne pas être constitué, soit au plan local, soit au plan de l'entreprise, à la date du premier congrès de la FILPAC-Cgt, bien que le processus de sa mise en place soit engagé, les syndicats techniques existants jouissent provisoirement de leur autonomie administrative. Le syndiqué est membre du syndicat de la profession qu'il exerce.

Compte tenu de la situation particulière des syndicats des industries graphiques de la région parisienne, ces syndicats conservent leur autonomie administrative, dans le cadre actuellement défini par les conventions et accords appliqués dans les entreprises concernées.

ARTICLE 66 BIS

Certification-publication des comptes

La loi N°20086789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale. Le décret 2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés fait obligation à compter :

- du 1^{er} janvier 2009, à la tenue des comptes de la fédération selon les règles comptables définies dans le décret,
- du 1^{er} janvier 2010, l'arrêté des comptes annuel fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes et leur publication faite au « Journal officiel ».

Le commissaire au comptes sera convoqué par lettre recommandée avec accusé réception lors d'une réunion :

- du secrétariat pour l'arrêté des comptes annuels,
- du CEN pour l'approbation des comptes annuels.

Un délai respectable sera défini entre les réunions de l'arrêté des comptes et de leur approbation.

L'administrateur sera chargé d'établir un procès-verbal dans lequel seront consignés : les observations, le vote du CEN, les remarques et l'avis de la commission de contrôle financier.

Le secrétaire général, l'administrateur, le président de la commission de contrôle ratifieront ce procès-verbal attestant de l'approbation des comptes par l'instance concernée.

Dans un registre, réservé à cet effet, seront consignés :

- Les procès-verbaux de l'administrateur,
- Le rapport du commissaire aux comptes.

Après l'approbation des comptes, dans un délai n'excédant pas trois mois, l'administrateur aura la responsabilité de la publication des comptes, (bilan, comptes de résultat, annexes) sur le site du « Journal officiel » dédié à cet effet.

ARTICLE 67

La fonction même de délégué fédéral, au terme d'une transition visant à mettre en place les moyens plus adéquats au fonctionnement requis doit être remplacée par un engagement supérieur des titulaires d'un mandat fédéral, à quelque niveau de la fédération que ce soit, en particulier par les membres du CEN.

Paris, le 14 décembre 2015

impac

SPÉCIAL

8^e
CONGRÈS
filpac cgt

• 23-26 novembre 2015
CPPAP : 0715 S 07535
numéros 1 à 5



N° 1 À 5,
DU 23 AU 26 NOVEMBRE
2015

C8^e CONGRÈS filpac cgt

J'emmerde la Macron

CHOISIR SON CAMP

RASSEMBLER POUR REVENDIQUER, CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ,
VAINCRE L'AUSTÉRITÉ

23, 26 novembre 2015 | MONTREUIL

www.filpac-cgt.fr



Le livre, le papier et la communication

impac

SPÉCIAL

8^e
CONGRÈS
filpac cgt

• novembre 2015
CPPAP : 0715 S 07535
numéro

1

NUMÉRISATION / PAGE 2

Anciennes et nouvelles entreprises : le choc social permanent



SALARIAT / PAGE 3

Promouvoir l'essaimage digital des salariés



COMBAT / PAGE 4

Notre combat pour un droit social au service d'un régime de travail réellement humain



NUMÉRIQUE : LA GRANDE TRANSFORMATION LIBÉRALE

Pourquoi cette agitation soudaine ? Voici Axelle Lemaire qui sollicite les avis des internautes sur son avant-projet de loi numérique, communiqué à minima, réduit aux têtes de chapitres. Et puis, Mettling, l'inspecteur des Finances DRH d'Orange, qui rend un rapport, « Transformation numérique et vie au travail », destiné à l'imminente loi Macron 2 concoctée pour transformer le salariat en « auto-entrepreneurs » et « travailleurs nomades ». Une accélération perceptible dans toutes les entreprises.

Déryptage.



Du nouveau sur la planète numérique ? Oui, et du lourd !

La grande transformation

Uber, ubérisation... La grande transformation en cours ne saurait être réduite au seul cadre du transport individuel intra-urbain. Le réseau Internet comporte désormais des innovations comme le « Cloud », une immense banque de données de banques de données, qui permet le stockage de centaines de milliers d'applications, d'informations, offrant ainsi la possibilité de leur assemblage par les entreprises utilisatrices.

Le Cloud, notamment, permet aux entreprises de bénéficier de l'effet réseau et de réaliser d'emblée, en quelques mois, des économies d'échelle telles

qu'elles concurrencent immédiatement les anciennes firmes et les dépassent en taille et en capitalisation. Google est l'exemple parfait. Agrégeant la participation volontaire de ses clients à l'amélioration permanente de ses services, Google optimise les 70% de parts de marché de son système Android. Aux capacités propres d'innovation et de perfectionnement s'agrègent les systèmes collaboratifs de clients assurent le développement d'une domination qui s'étend aux deux tiers des parts du marché mondial.

Cet effet réseau défriché par les anciens - Apple, Microsoft, Facebook... - entraîne

la meute de sociétés sur leur trace. AirBnB se révèle en peu de temps première entreprise du marché hôtelier, avec son 1,5 million de logements proposés dans 34000 villes, Marriott et Accor, les groupes dominants classiques, n'offrant respectivement « que » 700 000 et 500 000 chambres. BlaBlacar taille immédiatement des croupières avec son covoiturage à la SNCF. Seloger.com ou Booking.com opérant le même changement du rapport des forces entre géants dans leur domaine. Amazon devient le premier site de e-commerce au monde avec un chiffre d'affaires de 89 mil-

liards - 20% de profession annuelle.

Capitalisation éclair

L'économie numérique rafle des sommes colossales sur les marchés financiers pour des entreprises qui n'ont parfois que quelques années d'existence et qui promettent des croissances à deux chiffres. BlaBlaCar a doublé sa valorisation en un an à 1,3 milliards d'euros et vient de lever 177 millions d'euros pour ses besoins de croissance.

Les valorisations dans les cas d'acquisition paraissent souvent démesurées : rachat de WhatsApp par Facebook pour 19 milliards de dollars, rachat du service de téléphonie Skype pour 8,5 milliards de dollars par Microsoft.

Existaient auparavant des oligopoles, c'est-à-dire des firmes qui à deux ou trois

l'édito

Le numérique, affaire en or pour quelques-uns, choc social pour tous les autres

LA RÉDACTION

Regardons un instant le numérique par delà nos merveilleux joujoux, smartphones, tablettes et autres ordinateurs portatifs, au delà même de ces applications qui dictent notre consommation et modifient nos relations sociales. Considérons cette technologie fabuleuse sous l'angle de notre avenir. L'effort de lucidité est d'autant plus nécessaire que nous sommes à la fois consommateurs et salariés utilisant le numérique comme outil de travail.

De ce point de vue, l'idée d'en haut répandue en bas réduit cette question à un effort individuel d'adaptation et de formation professionnelle.

Il s'agirait d'une simple phase de la révolution technologique qu'on digérera en étant disponible à l'enseignement adéquat pour s'en tirer. Ou bien en s'adaptant au travail à domicile...

Rester chez soi pour travailler ! Finis les transports en commun, les embouteillages et autres tracass quotidiens ! Se reconverter professionnellement sur son canapé, l'avenir radieux de l'auto-entrepreneur. Confort douillet de la reconversion ? Oui, mais alors, pourquoi tous ces « rapports » Combrexelle, Mettling, ces lois Macron et Rebsamen, qui ciblent tous le contrat de travail, les Prud'hommes, les Conventions collectives, le salaire, la loi sociale comme autant de témoins gênants d'un salariat voué au chômage et à la précarité ? Pourquoi cette hâte à déblayer « l'ancien » droit social ?

Les nouveaux dieux du Net lèvent le mystère. Les chiffres parlent. Exemples, parmi tant d'autres ? Instagram, les photos en réseau, 300 millions d'utilisateurs annoncés, emploie 15 personnes. BlaBlaCar revendique 20 millions d'adhérents dans 19 pays, pour 350 salariés. Deezer, la musique en streaming, tourne avec 300 salariés pour 6 millions d'abonnés payants dans 180 pays...

À l'autre bout, en haut de ces entreprises d'emblée géantes, le club très fermé des milliardaires. Jeff Bezos, patron d'Amazon, jouit d'un tas de dollars estimé par Forbes à 47 milliards. Travis Kalanek, PDG d'Uber, a doublé sa fortune en 2 ans, élevée à 6 milliards de billets verts, série en cours. Mark Zuckerberg, légende de Facebook, pose ses fesses en or sur une fortune de 40,3 milliards. Quelques autres pointent le bout de leur nez doré, comme Evan Speagel et Bobby Murphy, patrons de Snapchat. Alors, devenir milliardaires ? Facile, devenons patrons de start up, trouvons la martingale des dollars rapides...

Examinons de façon sérieuse l'avenir de ce qui pourrait bien être une illusion. Et de quoi est donc fait notre avenir... ●

>>> contrôlaient un marché mondial. Elles s'étaient parfois hissées à ce rang au gré de décennies. Maintenant des entreprises se développent en un temps record et couvrent rapidement plus de 50 % d'un marché quand ce n'est pas 80 %.

Anciens et nouveaux secteurs ? Les frontières s'effondrent

Google devient candidat à entrer dans l'industrie automobile au travers de son projet de véhicule sans chauffeur. L'entreprise de Mountain View entrera en partenariat avec un ou des constructeurs mondiaux, modifiant par la même des équilibres capitalistiques et les axes de développement. D'autant que l'on passerait

Maintenant des entreprises se développent en un temps record et couvrent rapidement plus de 50 % d'un marché quand ce n'est pas 80 %.

alors d'un Google « services en ligne » à un Google en partie industriel.

Et au-delà de l'informatisation grandissante des véhicules et des systèmes de guidage, l'industrie automobile risque fort de voir évoluer ses marchés du domaine de la propriété individuelle à celle de la location. Google est par ailleurs actif en partenariat dans le spatial au travers de SpaceX (microsatellites) qui n'est pas sans rapport avec le guidage routier. Beaucoup de branches sont donc désormais impactées. La porosité est grandissante entre sectorialisation traditionnelle et surgissement du « on line ». Dans le commerce bien sûr, mais aussi dans la banque et les services financiers.

Toutes les banques au monde établissent des plans de révision échelonnés de leur modèle commercial, de leur réseau en agences et de leurs offres de services en ligne. On voit se mettre en œuvre de forts mouvements de mobi-

lité interne, de départs non remplacés et de discrets plans sociaux. Les réseaux d'agences sont remis à plat, de nouveaux métiers se développent et d'autres disparaissent.

Ce sont aujourd'hui pas moins de 3 millions de Français qui possèdent déjà un compte courant ou un livret d'épargne bancaire dans une banque en ligne. Si les grandes banques ont fait le choix d'ouvrir des filiales en ligne (comme Boursorama pour la Société Générale), demain arriveront de nouveaux acteurs non bancaires.

La structure sectorielle héritée du siècle précédent est donc en train de muter sous l'impact de nouvelles formes de services, de nouveaux acteurs et de nouvelles offres. Le plus souvent les entreprises traditionnelles observent puis adhèrent à ces technologies en espérant défendre leurs parts de marché mais aussi la baisse de leurs coûts fixes. Car il est certain que - sur le papier - remplacer un service physique par un service dématérialisé a un avantage. Encore faut-il que cette évolution se fasse ni trop tard, ni à coût exorbitant.

La mutation des entreprises de vente par correspondance (La Redoute, 3 Suisses) du vieux modèle catalogue au modèle on-line est un semi échec face à des acteurs comme Amazon qui sont ce que l'on appelle des « pure-players ».

Voilà qui est bien loin d'une petite affaire de start up qu'il conviendrait d'incuber pour accélérer l'innovation et la création. C'est le système économique tout entier qui change d'échelle. ●



impac est une publication de la **Filpac Cgt** / Responsable de la publication : **Marc Peyrade** / Equipe rédactionnelle : **Jean Gersin, David Dugué** / Direction artistique, maquette : **Frédéric Joffre** / Illustrations, collages : **Frédéric Joffre** / Crédit photos : **fololia** / Impression : **POP**.

NUMÉRISATION

Anciennes et nouvelles entreprises : le choc social permanent

Le cas de la presse, de l'information à la merci de... Google

L'exemple de la presse et de l'information en général éclaire la grande transformation numérique. L'informatisation, qui a débuté à la fin des années 1970, a eu raison des deux tiers des effectifs techniques. Le cadre légal et constitutionnel de l'information a sauté, tant par la privatisation de l'audiovisuel dès cette époque, que par la destruction des décrets, us et coutumes mettant la presse écrite à l'abri des forces de l'argent et au service du citoyen.

La concentration n'est pas la fin de l'histoire...

On conclurait hâtivement, à considérer l'état de la concentration - non achevée -, que l'histoire de l'information a atteint son point ultime, sa mise en coupe réglée par les groupes dominants. La concentration des médias atteint en effet un niveau record :

Le Crédit mutuel est à la tête du plus grand groupe de presse régionale, *L'Alsace-Le Pays*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Le Progrès*, *le Dauphiné libéré*, *Le Journal de la Haute-Marne*, *Le Republicain lorrain*, *L'Est républicain*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Vaucluse matin*, *Le Bien public*, *Vosges matin*.

Le Crédit agricole, outre son propre groupe de presse UNI-éditions (*Dossier Familial*, *Détente*, *Maison créative*, *Régale*, *Détente jardin*, *Santé magazine*, *Détours*, *Le Bottin Gourmand*, *Détours en Histoire*, + de *Pep's*, *Secret d'histoire*), alimente le groupe Rosset (*Le Soir*, *La Voix du Nord...*) qui vient d'opérer sa jonction avec *Ouest France* par 20 Minutes.

Patrick Drahi, patron de Altice Media Group, filiale domiciliée au Luxembourg du groupe d'Altice (SFR, Numericable), a fait main basse sur *Libération*, *L'Express*, d'autres titres parmi

lesquels *L'Étudiant* ou encore *L'Expansion*... L'accord avec Alain Weill va lui permettre de prendre le contrôle du groupe NextRadioTV, soit un portefeuille considérable de chaînes et d'antennes, parmi lesquelles BFM-TV, BFM-Business ou encore RMC.

Xavier Niel, patron de Free, avec le banquier de chez Lazard Matthieu Pigasse et le milliardaire Pierre Bergé, a mis la main sur le groupe *Le Monde* puis sur le groupe du *Nouvel Observateur*.

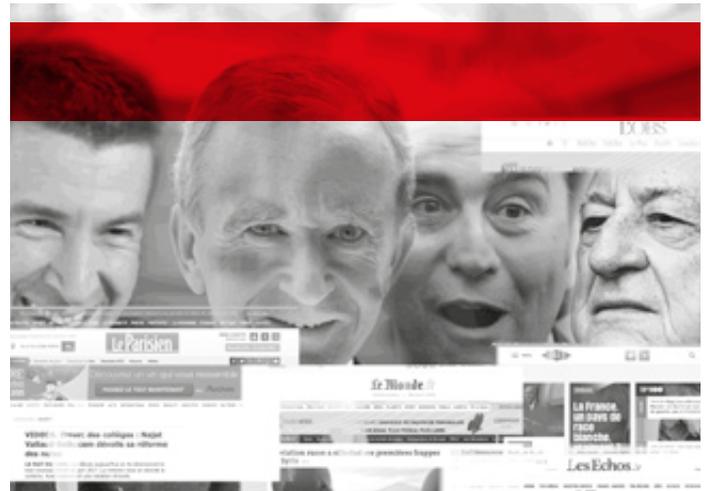
Bernard Arnault (LVMH), propriétaire des *Echos*, vient d'acheter *le Parisien*.

Vincent Bolloré, patron de Vivendi et d'une partie des ports et communications en Afrique (présent dans 43 pays du Continent), s'est assuré du groupe Canal+.

Martin Bouygues, le partenaire de Bolloré dans la Françafrique, contrôle de longue date TF1.

Tout pour le numérique ? C'est déjà à l'œuvre...

Les aides à la presse n'existent plus. Elles ont été liquidées par le décret Sarkozy de 2012. Elles sont transformées en allocations de fonds publics régies par une convention entre éditeur et Etat, qui stipule la réorganisation perpé-



Google est plus puissant que tous les autres groupements industriels de la planète. C'est une puissance mondiale qui n'est représentée sur aucun atlas.

The United states of Google.

Götz Hamann, Heinrich Wefing & Khuê Pham



tuelle dans le sens de la fonte des effectifs, l'investissement prioritaire dans le numérique. Ont droit à ces fonds publics révisés annuellement toutes les formes numériques de vente d'informations, start up, agences, laboratoires, que ces informations soient ou non rédigées en français et vendues en France.

Dans les entreprises, le salariat est dispersé entre statuts d'ancien code, précarité, nomadisme, mobilité, CDD, mission, etc. Des sociétés comme *Ouest France*, *le Parisien* jouent le rôle « d'incubateur » de start up, censées innover dans le domaine du web.

L'adaptation à un média au service des demandes solvables en lieu et place d'une société productrice d'informations sûres et reconnues permet au secteur de crouler sous la concurrence des pure players du Net, et de leur déclinaison thématique à l'infinie.

Oui mais, Google veille !

Larry Page, le cofondateur de Google, affirme : « *Notre ambition est d'organiser toute l'information du monde. Pas juste*

une partie. » Rodomontade ? Son Fonds pour l'innovation numérique de la presse (FINP), créé pour soutenir les projets innovants de la presse française d'« information politique et générale » en septembre 2013, se propose de « faciliter la transition de la presse vers le monde numérique ». L'entreprise a été couronnée de succès par François Hollande, qui signait le 1^{er} février 2013 au Palais de l'Élysée un accord entre le président de Google et Nathalie Collin, directrice générale du *Nouvel Observateur*.

Contre 60 millions distribués pendant 3 ans, Google a désarmé l'obligation légale de rémunérer les journaux qu'elle cite et utilise. *L'Express* toucha 1,9 million d'euros pour son « big data », *Les Echos* de Francis Morel, 2 millions, *Le Monde* 402 000 euros...

La liste s'allonge à Slate, Bas-tamag, Atlantico... La firme de Mountain Views a œuvré à cet accord au point de pouvoir ruser sans trop de dégâts avec le fisc sur la modique somme de 1,7 milliard d'arriérés.

>>> **Que veut Google ?**

Les auteurs d'un texte intitulé *The United States of Google*, expliquent : « Google est plus puissant que tous les autres groupements industriels de la planète. C'est une puissance mondiale qui n'est représentée sur aucun atlas. Une puissance mondiale sans frontières... Google n'écrit aucune loi. Et pourtant Google a du pouvoir, beaucoup de pouvoir. Car Google formule d'autres règles, qui régissent nos vies : du code informatique. »

Face à Google, que pèsent B and B (Bouygues et Bolloré), Bernard Arnault ou Patrick Drahi ? Si la valorisation du capital investi par des beaux messieurs passe par le numérique, et si le numérique passe par un accord avec Google, ils se feront une douce joie de signer. Dès l'instant où l'information est livrée au marché, qui paie commande, qui investit veut du retour sur investissement. Le marché mondialisé n'a pas de limites.

Dès l'instant où l'information est livrée au marché, qui paie commande.

La longue et pénible cohabitation du papier et du numérique ne suppose pas une issue en terme de modèle économique, malgré la croyance répandue. Le modèle économique émergera de l'option capitaliste entre la valorisation des entreprises d'information mixtes (papier et numérique) et celle des entreprises numériques pures. C'est là que Google a quelques chances. Car son modèle économique a l'air de plutôt bien fonctionner, pour l'heure. ●

Promouvoir l'essaimage digital des salariés

SALARIAT

Au service de la future loi Macron 2 de janvier 2016, le rapport Mettling, dont le titre officiel est « Transformation numérique et vie au travail », remis au gouvernement le 15 septembre, donne le sens réel au pogrom intellectuel contre le Code du Travail. L'enjeu de la numérisation généralisée concerne des millions d'emplois.

La thèse servie par Mettling à Macron se résume ainsi : la révolution numérique implique « un changement de paradigme dans le monde du travail ». Loin de se résumer à l'usage d'outils numériques, elle marque l'arrivée, dans l'entreprise, de méthodes de conception, de production, de collaboration, qui sont aussi des méthodes de pensée, de travail, d'organisation.

Mettling guide les frappes numériques contre l'emploi

Des millions d'emplois ont été détruits par la robotisation et la numérisation du secteur industriel. Les emplois créés ont été infimes par rapport aux emplois détruits. Quant aux reconversions, elles existent à peine.

A ce chômage technologique, frappant de plein fouet la classe ouvrière, s'est ajouté le chômage issu des politiques de destruction volontaire de postes du travail du fait de la concurrence mondialisée et du moins-disant social.

Les licenciements qui frappent chaque jour ont transformé le chômage de masse en arme contre le droit du travail. Plus les licenciements se multiplient, plus le patronat use du nombre de chômeurs pour casser les droits des salariés licenciés, plus le coût du travail baisse, plus la précarité augmente.

Mettling s'appuie délibérément sur le poids du chômage pour présenter le numérique comme une bonne aubaine pour disperser les citadelles salariales.

Emploi numérique ? Non, sortie du salariat et la Sécurité sociale !

Le cœur de la pensée des pouvoirs publics ?

La préconisation n°12 du rapporteur Mettling : « Créer des dispositifs fiscaux incitatifs pour promouvoir l'essaimage digital des salariés. » Il s'agit d'encourager au moyen du numérique la dispersion des salariés hors des entreprises par des dispositifs incitatifs tant en termes de contrat de travail que d'incitations fiscales à destination des employeurs. Ainsi, les salariés seraient-ils poussés à devenir auto-entrepreneur, donc à se transformer en entreprise...

Conséquence de l'essaimage ? **Préconisation n°15** : « Réinscrire les nouvelles formes de travail dans notre système de protection sociale. » La porosité entre l'auto-entrepreneuriat, et une activité salariée classique devient de plus en plus importante. Un tiers des auto-entrepreneurs exercent également une activité salariée pour complé-

ter leurs revenus. Au vu de ces « évolutions » des modes de travail, Mettling veut favoriser un développement de ces nouvelles formes d'emplois et d'activités, en construisant un socle de droits attachés à la personne, alternatif à la Sécurité sociale, afin de « lever les freins à la mobilité intra et inter entreprise ».

Le statut du travail salarié est soluble dans le numérique, voilà la prétention de Mettling

Préconisation n°17 : « Clarifier les situations respectives de salarié et de travailleur indépendant. » « Au-delà de la définition traditionnelle du travail salarié restant pertinente pour l'immense majorité d'entre eux, les nouvelles formes d'activité hors salariat conduisent à réfléchir à un élargissement de ce concept en s'appuyant sur de nouveaux indices, lesquels seraient issus d'une appréciation plus économique que juridique. »

Mettling préconise de réactualiser la jurisprudence relative à la qualification de salarié. Cette évolution pourrait s'appuyer sur l'établissement d'un faisceau de critères élargi et permettra de qualifier un statut d'emploi comme relevant du salariat, ou, au contraire, du travail indépendant.

Nomadisme et dématérialisation de l'entreprise...

La définition très large du télétravail peut inclure les salariés nomades.

« Le télétravail est une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière. Cette définition du télétravail inclut les salariés « nomades. »

Toutes les nuances du télétravail sont bonnes pour Mettling : le télétravail à domicile, le « télé-local », c'est-à-dire dans un centre proche de son domicile et partagé avec d'autres, le travail nomade ou mobile, pour certains métiers prévoyant de nombreux déplacements (commerciaux en visite chez des clients, etc.), le « télémanagement », par lequel des salariés travaillent sur un site de l'entreprise, sans présence physique permanente d'un manager. Mettling considère le numérique comme un acide qui va dissoudre le « vieux droit social » pour lui substituer une définition minimale, celle du « compte personnel d'activité » à la place du compte de Sécurité sociale. Tel est l'enjeu réel de l'essaimage. ●

CPA

Compte personnel d'activité : première approche d'une arnaque en cours au nom du numérique

Jean Pisani-Ferry, le commissaire d'une succursale du 1^{er} Ministre, France Stratégie, a été chargé d'écrire une belle histoire, intitulée « Le compte personnel d'activité, de l'utopie au concret » Utopie ? Fichtre, comme il y va, le commissaire... Quoi, vous ne saviez pas que ce compte personnel d'activité (CPA) faisait partie de vos rêves les plus fous ?

La loi Rebsamen du 17 août 2015, qui divise par deux la représentation syndicale et l'interdit dans les entreprises de moins de 11 salariés, a donné une base légale à ce CPA par son article 38 : « Afin que chaque personne dispose au 1^{er} janvier 2017 d'un compte personnel d'activité... une concertation est engagée avant le 1^{er} décembre 2015 avec les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés... qui ouvrent une négociation sur la mise en œuvre du CPA » Vous avez bien lu : il s'agit non de la négociation sur la définition mais seulement de sa mise en œuvre, puisque c'est décidé. Alors, quel est le but de la manœuvre ?

Ce CPA ne peut s'expliquer qu'en fonction du rapport Mettling, qui milite pour une loi Macron 2 destinée à « l'essaimage numérique des salariés » et leur transformation en auto-entrepreneurs nomades. L'autre explication gît dans les replis du rapport Combrexelle, dont la tâche est de détruire les conventions collectives qui sous-tendent tous les contrats de travail des salariés actuels. Le CPA est d'emblée la résultante de deux forces qui convergent vers la destruction du contrat de travail et du statut du travail salarié. Tel est le point de départ. Mais encore ?

Comprendre la manœuvre du CPA suppose l'examen minutieux de l'exposé du commissaire. Le premier acte consiste à photographier les dégâts provoqués sur le marché du travail par les mesures libérales, présentées comme des évolutions logiques. Si 86% des salariés sont en CDI en 2013, la tendance actuelle privilégie le CDD : les embauches se font à 86% en CDD en 2014, et 2/3 sont des contrats courts, de l'ordre d'un mois. Puis un étrange constat est produit ensuite, il existerait « une rupture de la tendance historique à la progression du salariat ». Magnifique, le commissaire. Il existe un chômage de masse dont il ne souffle mot, mais il l'interprète comme une espèce de phénomène naturel qu'il convient simplement de relever. La suite coule logiquement : ces « non salariés » qu'il ne faut pas surtout pas nommer chômeurs ou précaires développeraient une pathologie particulière, « l'émergence de nouveaux statuts déplaçant la frontière entre salariat et non salariat ». C'est par là que Pisani-Ferry rejoint Mettling et Combrexelle. Puisque la déconstruction du salariat et du statut du travail salarié a commencé - avec le chômage



de masse -, « le CPA est porteur d'une transformation en profondeur de notre modèle social. »

Le CPA est d'emblée la résultante de deux forces qui convergent vers la destruction du contrat de travail et du statut du travail salarié.

Quel rapport avec le numérique ? Le commissaire répond : « La deuxième évolution - (outre la destruction du CDI) - tient au numérique. Nul ne sait bien quelles sont être ses conséquences sur le travail et l'emploi, mais il est clair que son irruption met en cause la croyance en une généralisation tendancielle du modèle de monoactivité salariale. » Là on touche à l'aveu : nul ne sait, commissaire ? Donc le gouvernement et les employeurs agissent comme autant d'apprentis sorciers ? Oui, mais cette désarmante remarque pleine de franchise débouche sur l'envers des conclusions attendues : « Construire le CPA... c'est réduire la crainte des mutations économiques. C'est permettre que des réformes économiques soient moins anxiogènes et donc mieux acceptées. »

Le CPA défini ainsi ressemble à une pilule calmante : ne vous en faites pas, le libéralisme vous pousse au chômage, le numérique mange votre emploi, et le CPA « occasion d'une modernisation de nos systèmes de protection sociale », va accélérer la fin de la Sécurité sociale des salariés et achever de vous dépouiller. D'autant que « le CPA doit aussi devenir un instrument de performance pour les entreprises. » Le CPA devient l'alternative au statut du travail salarié. Tel est le cadre étroit d'une négociation truquée qui démarre. ●

COMBAT

Notre combat pour un droit social au service d'un régime de travail réellement humain

Macron, Combrexelle, Rebsamen, Mettling, Pisany-Ferry... C'est l'emballage et la multiplication de rapports et de lois centrés sur la liquidation de l'actuel droit social. Depuis la violente charge de Badinter et du fils Lyon-Cean contre le Code du travail (le Travail et la Loi), ce Niagara de lois et de décrets brisent la cohérence séculaire du droit social français. Pourquoi ?

La menée subversive contre le droit social suit le mouvement global de libéralisation. La dérégulation généralisée du système financier met hors de portée du gouvernement la monnaie, dont la gestion indépendante des Etats nationaux en Europe a été confiée à la supranationale BCE. La Troïka FMI, BCE, commissaires européens incarne le pouvoir réel. La banque comme la grande industrie ont organisé leur réseau mondial d'échanges qui échappe à tout contrôle, à toute frontière, à toute loi nationale. Les normes comptables de gestion des entreprises ont été simplifiées à un point tel qu'elles s'émancipent de tout contrôle réel de gestion, pendant que la circulation des capitaux saute par dessus toutes les frontières. La crise mondiale de 2008 a détourné les capitaux des investissements productifs et de l'emploi. Un chômage s'est ensuivi, plus haut que celui de la crise de 1929, parce qu'il est durable et se décline en précarité permanente. Pourtant le libéralisme qui s'est emparé du système capitaliste persiste dans sa fuite en avant. Il considère plus que jamais qu'il doit ramener le travail humain à une gestion de flux à l'instar des flux financiers numérisés. Toute entrave au débit du fluide « travail humain » à disposition des employeurs devient une cible immédiate, présentée comme facteur mortel de blocage de la productivité. Que reste-t-il aux politiques publiques, délestées du budget déterminé par les normes européennes, de la monnaie gérée par la BCE, de l'investissement des capitaux aux mains des banquiers ? Il leur reste l'holocauste du droit social pratiquée au compte du Dieu jaloux et exclusif, le marché.

C'est un travailleur pris au piège de l'ultra concurrence qui subit la régression du droit social

L'entreprise est devenue un lieu de survie, où la propagande de l'employeur exerce son pouvoir de démolition. L'individu salarié est sommé de se considérer comme remplaçable à tout moment, par un chômeur dont les exigences salariales et de temps de travail sont annihilées, par un robot, par une innovation numérique, par la concurrence d'autres travailleurs moins chers ailleurs. Le travailleur doit devenir flexible, « agile », justifier de son employabilité, mettre le meilleur de lui-même pour répondre à des sommations inhumaines. Estimant avoir obtenu cette soumission, le système du capitalisme libéral qui nie la pertinence de l'intervention du gouvernement exige de lui qu'il renie l'État de droit pour en priver la masse fluidifiée des travailleurs.

Le droit et l'État de droit doivent s'effacer devant la puissance de groupes industriels et financiers qui ont organisé à l'échelle planétaire la circulation de leurs échanges selon leurs propres

règles. Le droit est ainsi confronté à ces firmes plus puissantes que la plupart des États nations. Telle est la thèse libérale. Cette injonction de disparition face au pouvoir de ces grandes féodalités s'adresse autant aux travailleurs dotés de droits qu'à l'État de droit, qui ne saurait rester intact puisqu'il s'y soumet, effaçant par là sa raison d'être. D'où ce spectacle incroyable des pouvoirs politiques mettant la puissance publique à disposition des firmes multinationales pour éradiquer des tables de la loi sociale.

Le droit social est placé devant l'alternative : survivre comme quantité négligeable ou protéger le travail humain

Les mots de la destruction, selon la coutume bien établie, sentent la sélection rigoureuse des maîtres communicateurs. Ils ne parlent pas de la mise à fin du droit du travail, mais de sa transformation en « droits attachés à la personne ». Ladite personne dans l'avenir numérique et libéral mis en œuvre par le système capitaliste, n'est plus qu'un travail nomade, au salaire réduit à son chiffre d'affaires personnel, servant comme il le peut des systèmes numériques qui se sont emparés du travail intellectuel comme hier ils ont chassé le travail manuel. Le droit social devient l'objet d'un choix de fond. Ou bien la réduction à minima de droits privés liés à la trajectoire personnelle du travailleur, ou bien un droit social encadrant un régime de travail humain. C'est-à-dire un travail qui n'est pas fait des miettes laissées par les robots et réduit aux attentes du marché mondialisé. Le choix de ce gouvernement est de délester l'État de la question du droit pour en charger les entreprises sous forme d'accords négociés ou non, réduits à l'adaptation de la main d'œuvre aux aléas du chiffre d'affaires.

LA FILPAC CGT

- **rejette totalement la destruction du droit social actuel. S'il doit apparaître de nouvelles formes d'emplois, qu'elles s'intègrent dans la légalité du droit social actuel. C'est bien le statut du travail salarié qu'il faut étendre aux travailleurs précaires, et non précariser le Travail entier au nom de l'entrepreneur nomade.**
- **combat la concurrence entre salariés et la disparition du cadre légal au profit de la précarité. La charge de travail, même numérique, doit être mesurée à l'entreprise et délimitée par un contrat de travail. Le forfait jours n'est qu'un autre nom de la disparition du temps de travail et de la quantification de la charge de travail.**
- **s'oppose au mensonge d'État qui présente le Code du Travail comme fauteur de chômage, et l'ensemble des lois sociales comme archaïques, s'opposant à la modernité du numérique. Au contraire, le numérique est une formidable opportunité de rassemblement de tous les salariés autour d'objectifs communs. L'un d'entre eux consiste à défendre et promouvoir la Sécurité sociale sous tous ses aspects, en l'étendant au revenu même du Travail.**

La Filpac Cgt, contre la réduction du salarié à son compte individuel d'activités, défend et la carte Vitale de la Sécurité sociale et le contrat de travail, générateur de cotisations sociales qui en assurent la pérennité. Elle considère qu'il n'y a aucune raison, aucun argument qui justifie la supériorité des impératifs du numérique sur la loi. C'est le Travail de celles et ceux qui en vivent qui doit être protégé contre la loi du marché, fût-il numérisé. ●

impac

SPÉCIAL

8^e CONGRÈS
filpac cgt

• lundi 23 novembre 2015
CPPAP : 0715 S 07535
numéro
2

EUROPE / PAGE 5
Pour une Europe solidaire : un syndicalisme à mobiliser



MENSONGES / PAGE 6
L'imposture sociale du FN



L'URGENCE / PAGE 7
Union nationale pour une guerre sans fin et un état d'exception permanent ?



L'ÉDITO

Un congrès ? C'est bien le moment !

JEAN GERSIN

Un congrès, au sens d'origine, c'est l'action de se réunir. Et ajoutons : se réunir pour sortir plus forts, plus déterminés et plus solidaires qu'au début des travaux. Propos de circonstance ? Bien sûr, car les circonstances sont aggravantes. A l'offensive ultralibérale des patrons et du gouvernement s'ajoute la guerre qui justifierait un état d'exception permanent et un recul du droit aussi brutal que le recul du droit social. Il faudrait nous autocensurer, baisser notre pavillon revendicatif et monter sans mot dire sur le porte-avions de la guerre. Il faut bien châtier les terroristes... Oui, et aussi avec l'arme sociale de la réhabilitation du travail, du bien-être et de la sécurité sociale, qui font tant défaut à ces quartiers pauvres où sévissent et le radicalisme religieux et le repli nationaliste. Mais le chemin du pouvoir est celui de l'État fort, aux réponses strictement policières et militaires. Et celui d'une guerre extérieure sans fin qui fabrique autant de terroristes qu'elle inflige des pertes aux populations. Nous n'aurons pas trop de ces jours de congrès pour affirmer notre détermination à imposer l'urgence sociale à tous ces patrons et au gouvernement, qui, derrière les attentats, continuent leur œuvre de destruction sociale. ●

L'ÉVÈNEMENT

8^e (huitième) CONGRÈS Le livre, le papier et la communication
filpac cgt
RASSEMBLER POUR REVENDIQUER
CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ, CHOISIR SON CAMP, VAINCRE L'AUSTÉRITÉ
23, 26 novembre 2015 MONTREUIL

www.filpac-cgt.fr **Le livre, le papier et la communication**

Travelling 2015

De La chapelle -Darblay à l'AFP, la FILPAC toujours sur

le front de la lutte syndicale



LE CONGRÈS

PROGRAMME du lundi 23 novembre / 14h >19h

PREMIÈRE SÉANCE

14 h 00	Ouverture du congrès Election du Bureau du Congrès Election de la présidence de la 1 ^{ère} séance
14 h 30	Intervention de l'URIF, Thierry Dumez
15 h 00	Hommage aux militants disparus
15 h 20	Adoption de l'ordre du jour du congrès Vote du règlement du congrès
15 h 30	Election des commissions : - Commission des mandats et votes - Commission des amendements au projet fédéral - Commission des statuts - Commission des candidatures
16 h 00	Rapport d'ouverture
16 h 50	Pause (20 mn) 
17 h 10	Rapport financier
17 h 30	Intervention de la Commission de Contrôle financier
17 h 50	Intervention de l'ACAS (Association pour la coordination des activités sociales et culturelles)
18 h 00	Election de la présidence de la 2^e séance <i>Fin de la 1^{ère} séance</i>
18 h 10	Réunion commission des mandats et votes, salle 16, et commission projet fédéral, rotonde
18 h 30	Inauguration de l'espace exposants/associations

Soirée libre

EUROPE

L'Europe était censée instituer une paix durable. Kidnappée par la Troïka, elle traverse une crise profonde. Un remède, le syndicalisme de lutte qui doit lui donner sa dimension sociale et solidaire indispensable.

POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE Un syndicalisme à mobiliser

YVON HUET

France, 3 novembre 1989. Michel Rocard annonçait : « On ne peut pas héberger toute la misère du monde... à l'exception de l'asile politique, mais pas plus. » A cette époque, la France était déjà engagée dans le chômage de masse et le désengagement industriel battait son plein. Les thèses xénophobes émergeaient et le FN pointait son nez aux élections dans le sud de la France.

Dans le même temps, le 16 novembre 1989, le mur de Berlin s'écroulait, ouvrant ainsi la voie d'un élargissement de l'UE, qui est passé en quelques années de 15 à 28.

Suite aux traités de Rome et de Maastricht se sont préparées les conditions de l'Europe que nous connaissons aujourd'hui avec d'un côté une redistribution rapide de la carte géopolitique et de l'autre une tendance récurrente à désigner l'étranger extra communautaire comme « le mal du siècle », sur un fond d'élargissement d'un immense marché libéral.

Une démographie discrète

Les 28 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Rouma-



Avec 20 000 fonctionnaires internationaux, la bureaucratie européenne relie son fonctionnement à celui des marchés financiers.

nie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.

En tout 508 millions d'habitants, avec une augmentation annuelle de 1,3 million d'habitants si on compte les apports migratoires.

Un poids lourd économique

L'économie de l'UE, mesurée en termes de production de biens et de services (PIB), dépasse désormais celle des États-Unis. L'UE est la pre-

mière puissance économique mondiale même si sa part dans la richesse mondiale recule depuis une dizaine d'années au profit des puissances émergentes. L'UE, qui ne compte que 7% de la population mondiale, développe ses échanges commerciaux avec le reste du monde à hauteur d'environ 20% du volume total des importations et exportations mondiales. C'est le principal exportateur représentant

15,4% de toutes les exportations, devant la Chine (13,4%) et les États-Unis (10,5%).

L'UE est le premier destinataire des investissements dans le monde devant les États-Unis et la Chine. Sur le plan agricole, l'UE est premier importateur et exportateur de produits agro-alimentaires.

Un poids plume politique

L'Europe politique est soumise à la stratégie de l'OTAN qui n'a rien d'européenne et sert de boussole à une stratégie fondée sur un couple « franco-allemand » qui, lui-même, ne fonctionne que par rapport à des positionnements à géométrie variable, comme le dé-

montre l'actuelle cacophonie relative au traitement de l'arrivée des migrants.

Un énorme gâchis humain

Lotie de près de 20 000 fonctionnaires internationaux à la citadelle bruxelloise, la bureaucratie européenne relie son fonctionnement à celui des marchés financiers qui, par étape, au travers d'accords comme le TAFTA (grand marché transatlantique), instrumentalise la démocratie politique et sociale. Le parlement européen est aussi démuné devant la loi des multinationales que le parlement français devant les exigences du MEDEF. Parmi les conséquences, 25 millions de chômeurs, des dizaines de millions de tra-

vailleurs pauvres et préca-risés. En France, selon l'observatoire des inégalités, « le niveau de vie moyen annuel des 10 % les plus riches est sept fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres en 2010 ». Et la tendance ne fait qu'augmenter.

Une démocratie politique à la croisée des chemins

Les schémas anciens de l'alternance « tranquille » entre une droite affairiste et une social-démocratie acquise aux principes libéraux s'effritent sur un fond d'abstention populaire de plus en plus réfractaire à « la politique ».

Dans ce contexte, l'influence des partis d'extrême droite est de plus en plus importante, et

pas spécialement dans les pays qui souffrent le plus de la politique de Bruxelles.

En Finlande, en Suède, au Danemark, en Autriche, en Pologne, en Hongrie, en France particulièrement, la tentation d'un décrochage de l'Europe à partir de thèses xénophobes s'exprime fortement. Même la Suisse, paradis de l'évasion fiscale internationale, n'est pas épargnée! Au contraire, au Portugal, en Grèce et en Espagne, ce sont plutôt des mouvements d'une toute nouvelle gauche qui émergent et revendiquent une Europe des peuples, solidaire et démocratique.

Besoin d'un syndicalisme offensif

Les pratiques de cogestion du nord de l'Europe périssent.

Le dialogue social imposé comme en France par les acquis de la libération en 1945 est réduit à une bouffonnerie. Dans ce contexte, le syndicalisme doit être à l'ordre du jour des mobilisations populaires sachant que c'est par la construction du lien entre les syndicats et un monde du travail majoritairement précarisé qu'elles pourront trouver un prolongement durable et producteur d'alternatives.

En la matière il n'y a jamais de modèle à suivre mais toujours des rapports de force à créer dans un cadre où, entre le miroir de la bureaucratie européenne et le miroir de l'intérêt solidaire des peuples, le syndicalisme doit choisir son camp. ●

MENSONGES

L'imposture sociale du FN

Les dirigeants du Front National ont conscience que seule une image de leur parti, transformée, adoucie, pourra leur permettre de se revendiquer comme la seule alternative aux échecs des politiques économiques et sociales des gouvernements successifs. Toute la stratégie que le FN développe aujourd'hui va dans ce sens et l'attitude bienveillante, pour ne pas dire partisane, des médias à son égard contribue à semer le trouble dans les esprits de nos concitoyens.

 JEAN-PIERRE GHIOTTO

Le FN et les médias

Le FN excelle dans l'occupation de l'espace médiatique, avec, il faut le dire, la complaisance des organes d'information.

Les Le Pen ont cette faculté de créer les incidents qui font monter l'audimat des médias qui les couvrent. Raison supplémentaire pour les faire passer souvent, indépendamment des motifs politiques qui motive leur présence. Plus un jour ne s'écoule sans que le FN soit propulsé au cœur de l'actualité – et ce, quelle que soit la valeur de l'information relayée. Le chat, le père, la fille son entorse, ses vacances, ses tenues, les disputes, les procès... etc. >>>



MENSONGES

>>> Un parti comme les autres ?

Après les dérapages verbaux et autres provocations du père fondateur, la fille, aidée par les médias, essaie de faire apparaître son organisation comme un parti « presque normal ». Car si le FN se radicalise, il se marginalise, mais s'il se normalise trop, il se banalise. Il lui faut donc mener aujourd'hui une double stratégie de normalité et de radicalité.

Toutes les enquêtes réalisées par les auteurs d'un livre enquête intitulé *Les faux semblants du Front National* montrent qu'en réalité le FN ne peut pas se passer de sa diabolisation. Pourtant, des « fausses évidences » sont quotidiennement véhiculées dans une partie des médias : le Front national de Marine Le Pen serait un nouveau FN « dédiabolisé », devenu « premier parti de France » et aujourd'hui « aux portes du pouvoir ». La presse, la télévision ou encore les sites d'information sur internet ont édifié l'image d'un parti renouvelé. Hier on parlait de lepénistes pour désigner les adhérents de FN, aujourd'hui on utilise le vocable de marinistes.

Les mêmes auteurs, enquêtant sur l'évolution de FN, mettent en évidence la mécanique de construction sondagière.

De sondages en sondages, les intentions de vote augmentent, partant de 13 à 15 % en 2012 pour l'élection présidentielle pour atteindre les 30 % en janvier 2012, selon un sondage réalisé pour *Libération* par l'institut Viavoice. Toujours selon les sondages, de plus en plus de gens admettent être intéressés par le discours frontiste.

La présidente du FN n'hésite pas à emprunter des thèmes à la gauche, notamment sur les questions sociales ou la laïcité, et infléchi son discours sur l'antisémitisme. Mais le Front national de Marine Le Pen

conserve les fondamentaux de celui de son père, en tête desquels la question de l'immigration qui est le véritable ciment de l'électorat FN. Le chômage accentue encore la perception de l'étranger qui vient voler le pain des français et les positions du FN, à cet égard, rencontrent une certaine écoute chez nos concitoyens.

Le vote de « protestation » serait-il remplacé par un vote « d'adhésion » ?

La profession de foi de François Hollande étant une énorme supercherie, les électeurs trahis, pour certains, se désintéressent de la chose publique en n'allant plus voter, laissant ainsi la place aux revanchards, souverainistes, racistes et xénophobes. La politique soi-disant de gauche des hommes du pouvoir au service du patronat et des nantis permet au front s'emparer d'un discours démagogique. L'extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues.

Sa progression n'est pourtant pas inéluctable

Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'impopularité sociale du FN, car le discours du FN à propos des syndicats est révélateur de son positionnement et de l'intérêt qu'il porte aux défenseurs des droits des salariés. Le FN voudrait « sortir la France de l'emprise totalitaire des syndicats », « unifier les instances représentatives en une seule : les élus du Comité d'Entreprise. »...etc. Le FN n'est pas une idéologie, pas une idée, pas une pensée, il s'appuie sur les peurs et les crispations de l'inconscient collectif. Il n'a pas véritablement de programme et sa force tient dans l'utilisation du mensonge adossé à la paresse d'un certain nombre de nos concitoyens qui semblent y trouver sans effort ce qu'il voudrait entendre.

Votez PS, sinon... le FN

Le PS dont l'image s'est ternie

Le FN n'est pas une idéologie, pas une idée, pas une pensée, il s'appuie sur les peurs et les crispations de l'inconscient collectif.

et qui a plus en plus de mal à se réclamer de « gauche » mène campagne pour s'opposer au FN et invite les électeurs au combat, espérant que sa présence au second tour des élections régionale en tête des organisations de la gauche, la vraie, les obligera à voter pour lui afin de faire barrage au Front. Bref, le scénario classique qui conduirait comme toujours à voter utile pour remettre en place un parti dont les dirigeants œuvrent pour le capital au détriment de ceux qui les ont élus pour faire le contraire.

Mais de renoncement en renoncement, il n'est pas prouvé que l'électorat de gauche continue à se tirer des balles dans les pieds et qu'il ne choisisse pas l'abstention comme réponse à la mascarade.

La droite traditionnelle et le FN

Le sentiment que le FN pourrait glaner des voix dans leur électorat conduit bon nombre des leaders de droite à façonner des discours qui reprennent des slogans frontistes dans le but de conserver leurs assises et leurs postes d'élus. La xénophobie s'invite dans les discours de droite et la vague de réfugiés qui fuit les dangers et la misère des pays en guerre leur permet des prises de positions piétinant les plates bandes du FN

La peur qu'a de l'étranger, une bonne partie de notre population lui fait prêter attention à ce genre de propos et les politiciens de droite en usent.

Mais qui écoute le FN ?

On les trouve parmi les déçus, les trompés, les grugés, les peureux, parmi toute cette population que la société a rejetée, ceux qui se sentent abandonnés, ignorés, méprisés. Et puis il y a les envieux, les jaloux, les réacs et les racistes. Cette porosité aux slogans du FN se répartit dans les diffé-

rentes strates de notre société, avec une prépondérance chez les retraités. Les personnes âgées plus exposés aux mensonges médiatiques qui véhiculent chez eux, la peur de l'autre et le fatalisme.

Toutes ces personnes constituent le terreau propice au développement des mauvaises herbes frontistes et si il n'y a pas l'espoir que puisse enfin pousser, grandir un nouveau type de gouvernance, davantage au service des démunis, délivré des pressions du capital et de la finance, il sera difficile de rallier tous ces gens pour que se mette en place une société plus redistributive et plus juste.

L'Europe et l'extrême droite

Par la politique économique et sociale qu'elle met en œuvre, l'Europe favorise la montée des mouvements d'extrême droite. Avec des destructions incessantes de postes de travail qui font naître la crainte que l'emploi ne sera jamais plus au rendez-vous, avec l'austérité comme perspective, avec des droits et des salaires toujours plus bas, les travailleurs comme les États sont mis en concurrence et les vagues migratoires font naître dans les esprits des réflexes xénophobes. Les conditions sont réunies pour redonner vie aux groupes néo fascistes, racistes, qui réapparaissent et se refont entendre là où, semblait-il, on pensait les avoir éradiqués

C'est en laissant la politique aux politiques que nous mettons la République en danger. ●



impac est une publication de la **Filpac Cgt** / Responsable de la publication : **Marc Peyrade** / Equipe rédactionnelle : **Bruno Lantéri, Michèle Marquis, Philippe Zirm, Yvon Huet, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Gersin, Frédéric Joffre** avec le syndicat **Filpac Cgt** des imprimeries parisiennes.

L'URGENCE



Du deuil à la guerre?

Nous n'acceptons pas qu'on manipule la tragédie qui frappe les nôtres en Union sacrée pour amplifier la guerre et la destruction sociale dans notre propre pays.

 JEAN GERSIN

Nous pleurons nos morts, nous souffrons avec nos blessés. C'est le peuple qui a été visé, ce sont les jeunes en grande partie qui ont été fauchés, en nombre monstrueux. Ce sont les nôtres, comme à Charlie. Les symboles frappés, ce sont les réjouissances populaires, comme ce match de football - amical -, ces quartiers que les jeunes de tous horizons aiment fréquenter parce qu'ils sont ouverts à tous et festifs, à deux pas de la République. Qui sont les meurtriers ? Des gens fanatisés par une idéologie totalitaire, une sombre réaction obscurantiste face au chaos du Moyen Orient. La mort est leur métier. D'où viennent les armes et les explosifs ? De la guerre et son cortège de réseaux qui en font commerce.

Ces gens-là n'ont pas déclaré la guerre, ils l'ont amenée - avec quelle barbarie - dans les rues de Paris. C'est bien l'aspect de la guerre actuelle. Elle n'est jamais déclarée, mais elle se pratique en différents points du Globe. Mali, Lybie, Afghanistan, Syrie... Cette guerre de fait, permanente, entraîne sa propre propagation par les ventes d'armes spectaculaires, Rafales ou navires militaires à qui veut bien les acheter.

Oui, la France fait la guerre, et occupe même le 3^e ou le 4^e rang mondial des ventes d'armes. Ce qui rend lointains les conflits armés, c'est la nature d'une armée qui est devenue professionnelle pendant que ses opérations sont secrètes. Ce qui donne à l'exécutif toute liberté pour la projeter à tout moment dans les furieuses mêlées des différentes zones de conflits. S'est opéré dans l'opinion avec la professionnalisation de l'armée un sentiment d'éloigne-

ment du danger de guerre, alors qu'elle s'intensifie par le nombre d'opérations. Quand l'armée intervient, elle expose de façon automatique sa population.

Rien n'excuse, rien ne justifie l'assassinat des gens du peuple, simplement parce qu'ils étaient là, présents dans leur cadre de vie habituel. Il faut châtier les coupables. Quelles conclusions en tirer ? Qu'il faut intensifier la guerre ? Dans quelle direction ? Nous voyons, nous, que le dictateur Bachar, en massacrant les Syriens qu'il prétendait diriger, a offert un terrain favorable à Daesh. Et il reçoit l'appui militaire direct de la Russie et de l'Iran. Nous voyons, nous, que l'intervention des USA en Irak et en Afghanistan sonne comme un échec retentissant qui a favorisé le surgissement et la multiplication de formations terroristes. La guerre en Lybie a eu les mêmes conséquences. Et on continue ?

L'urgence est bien de protéger les populations, éternelles et seules victimes de la guerre. S'agit-il de ça ? Si on ne fait que de la sécurisation militaire,

S'est opéré dans l'opinion avec la professionnalisation de l'armée un sentiment d'éloignement du danger de guerre. (...)

on va aller tout droit dans les bras de l'extrême droite. Nous voyons les mêmes prétendants à l'union nationale qui se sont rendus coupables de l'acharnement contre le droit social, en laissant se développer un chômage de masse et une précarité généralisée, tout en soutenant de façon exclusive les financiers et les rentiers.

Nos morts, nos blessés nous confortent dans notre combat social au côté du peuple, pour que la société soit tournée vers les intérêts de tous. Nous ne discernons pas bien la légitimité de l'exécutif à inclure Sarkozy et Le Pen pendant qu'il dénie à un nombre croissant de travailleurs le simple accès aux moyens de vie, le travail, un revenu décent, le bien-être élémentaire.

Si l'état d'urgence commence par interdire toutes les manifestations de protestation sociale, comme c'est le cas, alors nous devons y voir la continuation de la politique anti-sociale par de nouveaux moyens. Nous n'acceptons pas qu'on manipule la tragédie qui frappe les nôtres en Union sacrée pour amplifier la guerre et la destruction sociale dans notre propre pays. Si l'union nationale avait un sens, ce serait celui de commander l'arrêt de toutes les procédures de licenciements, toute les mesures de répression syndicales, toutes les coupes dans les budgets publics. On a vu à quel point nous avons besoin de services publics au cœur de la nuit du 13 novembre...

Sinon cette prétendue union nationale ne sera qu'une manœuvre pour continuer la même politique et donc les mêmes dégâts sociaux en tout genre, la guerre en plus. ●

L'URGENCE

Etat d'exception ? Hollande veut faire de l'exception la règle

 JEAN GERSIN

Considérant avec commisération l'imposant arsenal législatif à sa disposition, Hollande à Versailles a déclaré qu'il voulait faire de l'état d'exception le moyen de gouvernement au service de l'exécutif. Ne lui suffisent pas les 8 lois anti-terroristes depuis 1986, non plus la dernière d'après Charlie, pas plus que la loi sur le renseignement de l'été. La loi de 1955 créant l'état d'exception lui semble obsolète, ainsi que les articles 16 et 36 de l'actuelle constitution. Hollande veut introduire au cœur de l'arsenal ordinaire de l'exécutif l'exception comme état particulier permanent. Se plaçant au centre du cercle vicieux constitutionnel, il prétend à l'inclusion de la suspension des droits au cœur de l'ordre légal dans la loi fondamentale de la République.

Comment déroger à la loi sans l'anéantir, comment la nécessité d'agir sans loi peut-elle faire la loi, telles sont les questions auxquelles Hollande prétend répondre

Ainsi il invente un amendement à la constitution qui introduirait les conditions légales de sa propre suspension. Le terrorisme serait un phénomène aux événements à ce point imprévisibles que leur déroulement générerait automatiquement la possibilité pour l'exécutif d'agir sans droit... en toute constitutionnalité.

La guerre justifierait la concentration des pouvoirs en temps de paix pour la mener. À l'intérieur comme à l'extérieur. L'exécutif s'émancipe ainsi de la souveraineté populaire, puisqu'il use de pouvoirs discrétionnaires commandés par l'événement. Il ne s'agit plus de durée de l'état d'exception, en l'occurrence trois mois, mais de faire de l'Etat français une exception permanente, qui inclurait toutes les possibilités de décisions en matière policière et militaire au sein de l'arsenal légal, autorisé en permanence de passer par dessus la loi. Au passage, Hollande intègre une moisson de propositions répressives jusqu'alors portées par la droite et l'extrême droite. Mais il en veut plus.

La guerre globale et permanente en tous lieux

la France est en guerre, répète à l'envi le premier magistrat et le chef des armées. De quoi parle-t-il ? De cette guerre que George Bush a menée avec le succès que l'on sait, la guerre du droit contre le terrorisme. Seront visés les territoires de cette guerre. Comme par

Au passage, Hollande intègre une moisson de propositions répressives jusqu'alors portées par la droite et l'extrême droite.

définition elle n'est pas circonscrite à un champ de bataille, son extension va des faubourgs de la capitale jusqu'au reste du monde.

Comme il abandonne sa position équilibrée contre Daesh et contre le dictateur Bachar, il entre en coalition avec Poutine et Obama dans une action qui, littéralement n'a pas de fin. Chaque coalition de ce type crée de nouvelles générations de terroristes, car les buts de guerre ne sont pas l'exportation de la démocratie mais la volonté hégémonique des grandes puissances.

De quoi définir une guerre de cent ans nouvelle mouture.

Dès lors Hollande en tire les conclusions qui s'imposent : la paix n'est que la guerre continuée par d'autres moyens, « nous sommes en guerre » signifie que nous ne sommes plus en paix, donc toutes les mesures en temps de paix doivent devenir des mesures de guerre. Logique, donc je prends le pouvoir. Le Hollande de Versailles vient de créer une V^e République aggravée, celle-là même que François Mitterrand qualifiait de « Coup d'État permanent ». ●



L'URGENCE

UNION NATIONALE POUR UNE GUERRE SANS FIN ET UN ÉTAT D'EXCEPTION PERMANENT ?

Que la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, alors le militarisme policier emportera le pays vers le totalitarisme encore plus sûrement que le néofascisme du front national.

 JEAN GERSIN

Pourquoi les leçons de Charlie n'ont pas été tirées ? À nos morts et nos blessés de janvier s'ajoutent nos morts et nos blessés de novembre. Les rodomontades guerrières d'aujourd'hui masquent l'incompétence ou la manipulation. Ou bien les deux. Ces deux catastrophes nous rappellent que, dans la guerre, la seule victime c'est la population, c'est le peuple. Ce sont les nôtres, encore et toujours. Nous, le peuple, sommes les seuls à ne jamais avoir aucun intérêt à faire la guerre. Jamais.

La peur qu'inspirent les assassinats et les mutilations du 13 novembre est d'autant plus forte qu'elle surgit alors que nous nous croyions à l'abri de la guerre. Et pourtant. Le climat s'est répandu, s'est incrus-



La peur qu'inspirent les assassinats et les mutilations du 13 novembre est d'autant plus forte qu'elle surgit alors que nous nous croyions à l'abri de la guerre.

té même, d'une guerre sourde, rampante, omniprésente, sous la forme du management par la peur pratiquée à haute dose notamment depuis la crise de 2007-2008. Nous voyons, dans les entreprises comme à la ville nos collègues, les salariés, tous les travailleurs subir ce climat de menace, de chantage, d'intimidation, d'humilia-

tion, de rabaissement de l'individu. Cette pénible atmosphère a été semée par la peur qu'inspire le maniement de l'arme du licenciement, de la dissuasion du chômage, de la chute dans la précarité, du déclassement social.

La souffrance au travail s'est répandue parce que le prix de la vie humaine au travail a chuté vertigineusement. Au point que le suicide, la dépression, l'enfer au travail expriment au quotidien l'intensification et la maltraitance généralisée du salariat. Cette peur sociale se cumule désormais à la peur de la guerre.

Quand le prix de la vie humaine est déprécié à ce point sur le marché du travail et dans l'entreprise publique, il ne risque pas d'être enchéri sur le terrain de la guerre.

L'URGENCE

>>> C'est de ce point de vue que nous examinons la propagande actuelle pour l'unité nationale

Il faudrait, par peur, se blottir derrière un chef providentiel et lui aliéner nos libertés, pour qu'il nous débarrasse, cette fois c'est sûr, de la bête terroriste. Mais, nous demandons-nous, pourquoi l'unité nationale fonctionnerait pour l'intérêt général alors que sur le terrain social nous perdons jusqu'au droit élémentaire d'accès aux moyens de vie, le salaire ? Nous ne serions, à l'entreprise ou à l'embauche, pas bons à grand-chose mais bons à tout pour l'entreprise de guerre ?

Comment Hollande peut-il nous demander d'enfiler l'habit de l'Union nationale quand on nous refuse la moindre place dès qu'il s'agit des besoins sociaux élémentaires ? Chaque guerre entraîne son cortège de mensonges d'État, ce bourrage de crânes propre à chaque élan patriotique commandé d'en haut. Cette fois on nous assène : qu'importe votre statut de victimes sociales, embrassons-nous sous le drapeau tricolore, l'union est plus impérative et l'emporte en priorité sur votre chômage, votre précarité et celle de vos enfants.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement poursuit la destruction d'un service public dont à l'évidence nous avons tant besoin, alors qu'il impose l'ordre austéritaire de l'Union européenne et qu'il appuie de mille façons la classe patronale, il faudrait lui aliéner nos intérêts sociaux pour grimper sans mot dire sur le grand porte-avions de la guerre ?

Quelle guerre ? De quelle guerre s'agit-il ? Les terroristes du 13 novembre ou de janvier ne l'ont pas initiée, ils l'ont portée au cœur de nos quartiers. Elle existait bien avant, mais c'était loin, là-bas, en Syrie, en Irak, en Lybie, au Mali. Par un étrange rapport de perspectives, du fait que notre armée n'est plus constituée sur la base de la conscription mais de la professionnalisation, il nous semble que ses théâtres d'opération extérieure, comme ils disent, ne nous concernent pas. L'action de nos troupes appointées comme des fonctionnaires n'aurait aucune conséquence pour la population, quoi qu'ils fassent là-bas, ce dont d'ailleurs nous ne sommes pas informés.

On nous dit c'est une guerre de la civilisation contre la barbarie, c'est une guerre du droit contre le terrorisme, lequel n'est

qu'une expression bestiale et sans idéologie d'un banditisme international assoiffé de sang. Le fils Bush nous l'avait déjà dit après le 11 septembre. En réalité et au delà de l'émotion, nous constatons que l'état de guerre permanent a suivi la progression de la mondialisation du capital. Il suit la courbe des profits financiers et la guerre se répand au rythme du commerce des armes, de la protection des intérêts des grands groupes transnationaux. Superposons à la carte de la Lybie la carte du pétrole, la carte des ventes d'armes avec la savante géopolitique nationale, et nous serons éclairés.

Oui, la guerre peut être une porte de sortie des contradictions actuelles du capitalisme, comme ce fut le cas lors des deux guerres mondiales du siècle dernier

Un des moyens de lutte contre le caractère attractif des organisations de type Daesh – car elles attirent – consiste à saper le terrain au désespoir social, à la perte de sens

d'une société à telle point inégale et inhumaine que quelques-uns regardent avec indifférence, du haut de tas d'or inouïs, l'immense majorité de la population subir la régression actuelle. L'égoïsme glacé des financiers et des rentiers pèse dans la déshumanisation de notre société de marché, réduite aux calculs économiques et spéculatifs. Que la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, alors le militarisme policier emportera le pays vers un totalitarisme encore plus sûrement que le néofascisme du Front national.

Pratiquerons-nous l'autocensure et mettrons-nous en veilleuse nos revendications au nom de l'union sacrée réclamée d'en haut pour faire une guerre sans fin. Ou bien, malgré et contre le renforcement de l'autorité de l'État autour du seul président, volontairement coupé de la souveraineté populaire, nous puisons de l'énergie dans la situation créée pour imposer l'État d'urgence sociale. ●

Choisir son camp

e (huitième)
**CONGRÈS
filpac cgt**

**CHOISIR
SON
CAMP**

RASSEMBLER POUR
REVENDIQUER,
CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ

23/26
novembre
2015
MONTREUIL

www.filpac-cgt.fr

Le livre, le papier et la communication

impac

SPÉCIAL

8^e
CONGRÈS
filpac cgt

• mardi 24 novembre 2015

CPPAP : 0715 S 07535

numéro

3

**OUVERTURE
DU CONGRÈS / PAGES 1-8**
**Le rapport
d'introduction**



PORTRAITS / PAGE 10
Olivier Dupont,
**« Un syndicalisme
modernisé »**



Gérard Sénécal,
**« Je vais
transmettre mon
expérience »**



L'ÉDITO

L'heure des choix

JEAN GERSIN

CHOISIR SON CAMP, se demandent les rôdeurs devant le seuil du Congrès... Mais enfin, par ces temps de terrorisme et d'union pour la guerre, vous n'y pensez pas ! Mais si, on ne pense même qu'à ça. C'est précisément l'objet même du Congrès que de rejeter le flou à demi consentant qui mène à l'union nationale, et de chasser la pénombre des relations subordonnées aux ministères du libéralisme.

Il y a du lourd à débattre, à décider, pour que le dire en congrès soit suivi du faire en concret d'après.

Voilà pourquoi les délégués, pour le prix d'un rapport introductif (ici reproduit en quasi intégralité), en ont eu deux. L'un sur le terrorisme et la guerre, comme l'immédiate actualité l'exigeait. L'autre sur la solidarité des luttes et le combat contre le capitalisme numérique, selon les confrontations en cours.

Il est des moments où les assises nationales revêtent une certaine importance, qu'il est prématuré de qualifier d'historique. Quand même, la charge des délégués est à son comble. De leur attention, de leurs décisions dépend un riche calendrier des campagnes et des actions qui commencent dès fin novembre. Que le congrès continue son mouvement ascensionnel. ●

OUVERTURE DU CONGRÈS

LE RAPPORT D'INTRODUCTION

MARC PEYRADE

MES CAMARADES, le cours des choses emprunte de telles voies, pratique de telles bifurcations brusques et inopinées que notre congrès, déjà environné d'un lourd climat d'offensive patronale, subit de plein fouet, en ce moment même, les événements de guerre au cœur de nos villes.

PREMIÈRE PARTIE
EN EFFET, LES LEÇONS DE
« CHARLIE » N'ONT PAS ÉTÉ TIRÉES.
NOUS N'AVONS PAS ENCORE SÉCHÉ NOS
LARMES POUR NOS FRÈRES ASSASSINÉS
DE « CHARLIE » QUE, DÉJÀ, À NOS MORTS
ET NOS BLESSÉS DE JANVIER S'AJOUTENT
NOS MORTS ET NOS BLESSÉS DE
NOVEMBRE

Avec quelle violence et à quelle échelle... Les rododromades guerrières d'aujourd'hui masquent l'incompétence ou la manipulation. Ou bien les deux. Ces deux catastrophes nous rappellent que, dans la guerre, la seule victime c'est la population, c'est le peuple. Ce sont les nôtres, encore et toujours. Ça suffit, notre congrès adresse une immense protestation à tous les va-t'en-guerre : nous, le peuple, sommes les seuls à ne jamais avoir aucun intérêt à faire la guerre. Jamais. Mais on nous la fait, cette guerre. Sous de

multiples formes. C'est bien pour ça que nous sommes fondés, nous syndicalistes de la Filpac Cgt, à nous occuper de ce qui nous regarde, c'est-à-dire de tout ce qui touche à notre peuple, à notre camp, à notre classe. Et les brûlantes affaires de terrorisme sont en plein dedans.

La peur qu'inspirent les assassinats du 13 novembre est d'autant plus forte qu'elle surgit alors que nous nous croyions à l'abri de la guerre. Et pourtant. Le climat s'est répandu, s'est incrusté même, d'une guerre sourde, rampante, omniprésente, sous la forme du management par la peur pratiqué à haute dose, notamment depuis la crise de 2007-2008. Nous voyons, dans les entreprises comme à la ville, nos collègues, les salariés, tous les travailleurs subir ce climat de menace, de chantage, d'intimidation, d'humiliation, de rabaissement de l'individu. Cette pénible atmosphère a été semée par la peur qu'inspire le maniement de l'arme du licenciement, de la dissuasion du chômage, de la chute dans la précarité, du déclassement social.

La souffrance au travail s'est répandue parce que le prix de la vie humaine au travail a chuté vertigineusement

La souffrance au travail s'est répandue parce que le prix de la vie humaine au travail a chuté vertigineusement. Au point que le suicide, la dépression, l'enfer au travail, expriment au quotidien l'intensification et la maltraitance généralisée du salariat. Les chômeurs seraient coupables de l'être, ils sont déclarés soit inemployables

OUVERTURE DU CONGRÈS

>>> de leur fait, soit suspectés d'abuser de la charité que pratiquerait l'Unedic à leur bénéfice. La Sécurité sociale est présentée comme un luxe d'un autre temps, où l'on consacrait des parts de Pib à la sûreté de toutes et tous, les jeunes sont priés de faire leur deuil de tout bien-être social.

Cette peur sociale se cumule désormais avec la peur de la guerre. Quand le prix de la vie humaine est déprécié à ce point sur le marché du travail et dans l'entreprise publique, il ne risque pas d'être enchéri sur le terrain de la guerre.

C'est de ce point de vue que nous examinons la propagande actuelle pour l'unité nationale. Il faudrait par peur se blottir derrière un chef providentiel et lui aliéner nos libertés, pour qu'il nous débarrasse, cette fois c'est sûr, de la bête terroriste. Mais, demandons-nous, pourquoi l'unité nationale fonctionnerait pour l'intérêt général alors que sur le terrain social nous perdons jusqu'au droit élémentaire d'accès aux moyens de vie, le salaire ? Nous ne serions, à l'entreprise ou à l'embauche, pas bons à grand-chose mais bons à tout pour l'entreprise de guerre ?

À quoi pensait donc Macron, à Versailles, qui, dans un haut lieu de la Révolution française, incarnait l'incendiaire du Code du travail et du droit social ? À quoi rêvait donc Valls ce 16 novembre en plein Congrès de la Nation, quand il incarnait le parti du patronat et la répression emblématique contre celles et ceux d'Air France, traités en terroristes ? À quoi pensait donc Hollande quand il parlait au peuple qu'il a tant et si rapidement trahi dès son accession à l'Elysée ?

Peuvent-ils demander au peuple d'enfiler l'habit de l'union nationale quand on lui refuse la moindre place dès qu'il s'agit de ses besoins sociaux élémentaires ? Chaque guerre entraîne son cortège de mensonges d'État, ce bourrage de crâne propre à chaque élan patriotique commandé d'en haut. Cette fois on nous assène : qu'importe votre statut de victimes sociales, embrassons-nous sous le drapeau tricolore, l'union est plus impérative et l'emporte en priorité sur votre chômage, votre précarité et celle de vos enfants. D'ailleurs, avec eux, il y a toujours une urgence supérieure à notre situation sociale.

En juillet, en Grèce, c'était un peuple souverain et uni contre l'austérité qui était présenté comme un ramassis de feignasses qui devait renoncer à la souveraineté populaire pour obéir sans contrepartie aux



“

Quelle guerre ? De quelle guerre s'agit-il ? Les terroristes du 13 novembre ou de janvier ne l'ont pas initiée, ils l'ont portée au cœur de nos quartiers. Elle existait bien avant, mais c'était loin, là-bas, en Syrie, en Irak, en Libye, au Mali.

Marc Peyrade

”

ordres de la Troïka. La Banque centrale européenne et le FMI légitimaient qu'on passe par-dessus la démocratie parce que l'urgence financière internationale commandait le tempo. Aujourd'hui, alors que le gouvernement poursuit la destruction d'un service public dont à l'évidence nous avons tant besoin, alors qu'il impose l'ordre austéritaire de l'Union européenne et qu'il appuie de mille façons la classe patronale, il faudrait lui aliéner nos intérêts sociaux pour grimper sans mot dire sur le grand porte-avions de la guerre ?

Quelle guerre ? De quelle guerre s'agit-il ? Les terroristes du 13 novembre ou de janvier ne l'ont pas initiée, ils l'ont portée au cœur de nos quartiers. Elle existait bien avant, mais c'était loin, là-bas, en Syrie, en Irak, en Libye, au Mali. Par un étrange

rapport de perspectives, du fait que notre armée n'est plus constituée sur la base de la conscription mais de la professionnalisation, il nous semble que ses théâtres d'opération extérieure, comme ils disent, ne nous concernent pas. L'action de nos troupes appointées comme des fonctionnaires n'aurait aucune conséquence pour la population, quoi qu'ils fassent là-bas, ce dont d'ailleurs nous ne sommes pas informés.

On nous dit : c'est une guerre de la civilisation contre la barbarie, c'est une guerre du droit contre le terrorisme, lequel n'est qu'une expression bestiale et sans idéologie d'un banditisme international assoiffé de sang. Le fils Bush nous l'avait déjà dit après le 11 septembre. En réalité et au-delà de l'émotion, nous constatons que l'état de guerre permanent a suivi la progression de la mondialisation du capital. Il suit la courbe des profits financiers et la guerre se répand au rythme du commerce des armes, de la protection des intérêts des grands groupes transnationaux. Superposons à la carte de la Libye la carte du pétrole, la carte des ventes d'armes avec la savante géopolitique nationale, et nous serons éclairés.

Oui, la guerre est une porte de sortie des contradictions actuelles du capitalisme, comme ce fut le cas lors des deux guerres mondiales du siècle dernier

Du point de vue du terrorisme, Daesh n'a pas le monopole du terrorisme, le terrorisme d'État en fait foi. Les assassinats « ciblés », les interventions militaires de guerre dite préventive, les bombardements sans déclaration de guerre, en tout point du globe, par des avions avec ou

sans pilotes, relèvent-ils de la légitimité de l'Onu ou du pouvoir discrétionnaire des complexes militaro-industriels des Etats dominants ?

Il y a bien longtemps que la guerre est totale. Qu'on se souvienne de ce village de Guernica, qui eut le triste honneur de connaître la technique du bombardement en tapis pratiqué par une unité militaire du III^e Reich, la division Condor, qui a pesé très lourd au service du putsch du dictateur Franco. La seule population était visée. L'ère de la guerre moderne était ouverte, avec elle la terreur des peuples dont la seule culpabilité est de se trouver sur le périmètre bombardé. Depuis, combien y a-t-il eu de Guernica ?

Un des moyens de lutte contre le caractère attractif des organisations de type Daesh – car elles attirent – consiste à saper le terrain au désespoir social, à la perte de sens d'une société à tel point inégale et inhumaine que quelques-uns regardent avec indifférence, du haut de tas d'or inouïs, l'immense majorité de la population subir la régression actuelle. L'égoïsme glacé des financiers et des rentiers pèse dans la déshumanisation de notre société de marché, réduite aux calculs économiques et spéculatifs. Que la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, alors le militarisme policier emportera le pays vers un totalitarisme encore plus sûrement que le néofascisme du Front national.

En lieu et place de la prise en compte de façon absolument prioritaire des questions sociales, Hollande se propose de faire de l'état d'exception la règle. Considérant avec commisération l'imposant arsenal législatif à sa disposition, Hollande à Versailles a déclaré qu'il voulait faire de l'état d'exception le moyen de gouvernement au service de l'exécutif. Ne lui suffisent pas les 8 lois anti-terroristes depuis 1986, non plus la dernière d'après *Charlie*, pas plus que la loi sur le renseignement de l'été. La loi de 1955 créant l'état d'exception lui semble obsolète, ainsi que les articles 16 et 36 de l'actuelle Constitution.

Hollande veut introduire au cœur de l'arsenal ordinaire de l'exécutif l'exception comme état particulier permanent. Se plaçant au centre du cercle vicieux constitutionnel, il prétend à l'inclusion de la suspension des droits au cœur de l'ordre légal dans la loi fondamentale de la République. Comment déroger à la loi sans l'anéantir, comment la nécessité d'agir sans loi peut-elle faire la loi, telles sont les questions auxquelles Hollande prétend répondre. Ainsi il invente un amendement à la Constitution qui introduirait les conditions légales de sa propre suspen-

sion. Le terrorisme serait un phénomène aux événements à ce point imprévisibles que leur déroulement générerait automatiquement la possibilité pour l'exécutif d'agir sans droit... en toute constitutionnalité.

La guerre justifierait la concentration des pouvoirs en temps de paix pour la mener. À l'intérieur comme à l'extérieur. L'exécutif s'émancipe ainsi de la souveraineté populaire, puisqu'il use de pouvoirs discrétionnaires commandés par l'événement. Il ne s'agit plus de durée de l'état d'exception, en l'occurrence trois mois, mais de faire de l'Etat français une exception permanente, qui inclurait toutes les possibilités de décisions en matière policière et militaire au sein de l'arsenal légal, autorisé en permanence de passer par-dessus la loi.

Au passage, Hollande intègre une moisson de propositions répressives jusqu'alors portées par la droite et l'extrême droite. Mais il en veut plus. La France est en guerre, répète à l'envi le premier magistrat et le chef des armées. De quoi parle-t-il ? Dans cette guerre, seront visés les territoires. Comme par définition elle n'est pas circonscrite à un champ de bataille, son extension va des faubourgs de la capitale jusqu'au reste du monde. Il entre en coalition avec Poutine et Obama dans une action qui, littéralement, n'aura pas de fin. Chaque coalition de ce type crée de nouvelles générations de terroristes, car les buts de guerre ne sont pas l'exportation de la démocratie mais la volonté hégémonique des grandes puissances.

De quoi définir une guerre de Cent Ans nouvelle mouture. Dès lors Hollande en tire les conclusions qui s'imposent : la paix n'est que la guerre continuée par d'autres moyens, « nous sommes en guerre » signifie que nous ne sommes plus en paix, donc toutes les mesures en temps de paix doivent devenir des mesures de guerre. Logique, donc je prends le pouvoir. Le Hollande de Versailles veut créer une V^e république aggravée, celle-là même que François Mitterrand qualifiait de « Coup d'Etat permanent ».

Il fallait bien s'étendre sur le sujet qui accapare nos esprits depuis le 13 novembre. Pour en tirer quelles conclusions ? Notre congrès devra décider si nous pratiquons une quelconque autocensure et nous mettons en veilleuse nos revendications au nom de l'union sacrée réclamée d'en haut pour faire une guerre sans fin. Ou bien, malgré et contre le renforcement de l'autorité de l'état autour du seul président, volontairement coupé de la souveraineté populaire, nous puisons de l'énergie dans la situation créée pour imposer l'Etat d'urgence sociale. Car ce slogan restera lettre

morte dès la fin du congrès si nous ne lui donnons pas corps au travers de notre engagement pour un syndicalisme de combat et d'émancipation sociale. Nous ne sommes pas venus à Montreuil pour pleurer, mais pour partager nos difficultés et sortir de notre congrès plus forts, plus soudés, plus solidaires.

L'objet de notre Congrès est également de mieux cerner les éléments qui peuvent fonder la confiance. Non pas de manière volontariste mais à partir des contradictions que génère la brutalité du capital. Si notre expérience collective se heurte aujourd'hui à l'intransigeance patronale et aux menées du gouvernement, il s'agit de les analyser pour en tirer à la fois des pistes de luttes mais aussi peut-être leur apporter un éclairage nouveau, dicté par les enjeux les plus actuels, qui nous permette d'élargir le champ de nos possibilités. Car non, nous n'avons pas épuisé toutes nos capacités d'intervention et d'entraînement. (...)

L'austérité à perpétuité pour nous ?

Sans blague. Parlons des luttes car c'est ça notre richesse et que ça bouge de partout

L'épuisement au travail et le mépris de la hiérarchie d'entreprise pour cet épuisement sont à la base des luttes de plus en plus nombreuses sur les conditions de travail. Les revendications sont partout les mêmes ou semblables : sous-effectifs, surtravail, horaires déments... et mépris de la direction. Les patrons ou les directeurs licencient ou suppriment des postes et font faire un travail semblable ou plus important à des salariés moins nombreux. Les charges de travail sont trop importantes et une fatigue et un stress croissants vont jusqu'au « burn out ». Ainsi 500 000 salariés se disent en dépression ou proches, un sur cinq dit l'avoir côtoyé un moment.

Cette usure au travail n'est qu'un aspect du contenu revendicatif des luttes. Cela s'entend dans les témoignages ; c'est d'abord une plainte. Mais il y a dans ces luttes sur les conditions de travail bien autre chose : une révolte adaptée aux conditions sociales et politiques générales, contre les

Face à cela, au lieu de subir en silence, les grèves sur les conditions de travail dénoncent de plus en plus publiquement, explicitement, ouvertement cette souffrance au travail, cette maltraitance au travail.

OUVERTURE DU CONGRÈS

>>> DRH, les directeurs, la haute hiérarchie et son mépris.

Avec l'augmentation de la charge de travail, l'ambiance au travail se dégrade proportionnellement. Pour faire accepter le surplus de travail, des méthodes de pression, de harcèlement, sont utilisées, dégoûtant, divisant, brisant les salariés qui sont sous la menace d'être poussés vers la sortie et le chômage.

En sachant que le chômage tue entre 10 000 et 20 000 personnes par an (14 000 en 2014 d'après une étude scientifique, alors que la route en a tué 3 384 la même année), c'est d'un « management » par la peur qu'il s'agit.

La mobilité géographique et professionnelle est forcée, le turn-over (rotation de l'emploi), l'absentéisme et les arrêts maladie se multiplient, des suicides surviennent. L'insécurité est constante, le mensonge, l'hypocrisie et la dissimulation au travail deviennent la règle. Le travail devient une souffrance.

Regardons de près la lutte en cours d'ArjoWiggins Wizernes. Oui, les militants de la Filpac Cgt et avec eux les salariés, les élus et la population refusent d'obéir à l'ordre patronal et gouvernemental.

Or, pour licencier et faire appliquer les nouvelles règles d'un travail sans droit, les états-majors patronaux sélectionnent des hommes de main, des mercenaires en cravate et chemise, sans foi ni loi, adaptés à cette violence et cette dégradation des rapports humains, qui ne se sentent absolument pas responsables ou coupables des « saloperies » qu'ils commettent au quotidien.

Sans scrupule, les plus haut placés se payent à millions d'euros pour licencier pendant que les subalternes abusent de leurs privilèges et de la corruption tout en demandant à ceux d'en dessous de se serrer la ceinture et de respecter les règlements les plus tatillons.

Ils s'attaquent aux syndicalistes, à la Cgt en particulier, renforcent les traitements de faveur ou à la tête du client, multiplient les abus de pouvoir, règnent en petits seigneurs.

Hors de l'entreprise, et à une échelle plus générale, ils trichent avec le fisc, cachent leur argent à l'étranger ou dans des paradis fiscaux, s'assoient sur les lois pendant que le gouvernement de gauche légitime, légalise cette mentalité et cette manière de faire et l'aggrave même en démolissant les protections sociales et en augmentant les cadeaux au Medef.

Alors du défensif à l'offensif ?

Face à cela, au lieu de subir en silence, les grèves sur les conditions de travail dénoncent de plus en plus publiquement, explicitement, ouvertement cette souffrance au travail, cette maltraitance au travail. (...)

Un nombre suffisamment important pour être significatif de luttes sont engagées. Des luttes sur les salaires et les conditions de travail avec, et cela est à noter, une volonté concrète de gagner. Et pour ce faire, elles se centrent sur des préoccupations très locales, ressenties comme plus à portée de main où des succès total ou partiel ont été suffisamment notables pour certainement donner le goût de recommencer ou de faire exemple.

Cela d'autant plus que le conflit à Air France a encore plus libéré la parole et que la dénonciation du « management par la peur », du harcèlement au travail, a explosé après le 5 octobre. (...)

Regardons de près la lutte en cours d'ArjoWiggins Wizernes. Oui, les militants de la Filpac Cgt et avec eux les salariés, les élus et la population refusent d'obéir à l'ordre patronal et gouvernemental. Non, ont-ils décidé, nous n'allons pas disparaître parce qu'un état-major lointain, fort du soutien du gouvernement et de la Banque publique, a décrété que les usines et les emplois devaient être rayés de la carte pour satisfaire ces messieurs, qui, tournés vers leurs opérations boursières sur le marché financiers veulent investir dans la distribution et non plus dans la fabrication. C'est peut-être compétitif pour le marché et les actionnaires, mais pour les salariés et l'utilité sociale de leurs usines, c'est une condamnation à mort. Les intérêts des actionnaires ou les emplois directs et induits, ceux de Wizernes ont choisi leur camp.

Cette lutte met en lumière combien la lutte devient porteuse d'un enjeu de pouvoir sur l'entreprise.

Tout de suite, l'équipe syndicale ne s'est pas limitée à la protestation, elle a fait la démonstration que les salariés étaient capables de démontrer qu'un plan de survie était viable, que le tissu urbain local et régional en dépendait. De ce fait, elle fait, elle aussi, avancer dans les esprits qu'une question de course au pouvoir (au

sens déterminer quelle orientation l'entreprise doit prendre) est entamée entre les salariés et la direction. Le directeur Lebard a été pris nominativement pour cible et dénoncé comme tel publiquement, les élus locaux et régionaux ont signé une pétition d'intention concernant la préemption de l'usine au nom de l'intérêt collectif, comme l'exemple de M Real l'indiquait. De ce fait, le mouvement s'est fait rassembleur au-delà des salariés de l'entreprise. Dans la presse régionale, *la Voix du Nord* et France 3, par de multiples tracts, meetings et manifestations, la réalité concrète des menaces a été exposée sur la place publique. Cette lutte, comme à M Real, comme celle de *Paris Normandie*, suppose l'extension locale et régionale pour exister et se faire entendre. La surdité des ministères et du gouvernement relève de leur soutien au patronat du groupe. Plus mal aisé est de comprendre le silence, le black out sur cette lutte dans bien d'autres organes de presse qui auraient dû en parler abondamment.

C'est que cette lutte dérange ceux qui jouent perdantes et la Cgt et l'action collective. Ceux qui lâchent la cause des salariés et des populations au profit d'intérêts d'appareils autonomes par rapport à l'intérêt général. Ceux qui croient dans cette illusion de l'avenir d'un syndicalisme institutionnalisé qui n'aurait comme fonction que celle de figurants dociles dans le spectacle du dialogue social organisé pour l'ordre patronal. Berger est venu à Wizernes, encadré par un nombreux service de protection personnelle. C'est que défendre le PSE à Wizernes comportait en effet quelques risques syndicaux.

La lutte de nos camarades d'ArjoWiggins, qui a débuté le 10 avril 2014 suite à la révélation du plan secret gouvernement-Banque publique d'investissement Etat-major du groupe ArjoWiggins, nous rappelle à quel point sont actuels le combat et l'engagement syndical. La détermination dont font preuve nos camarades de Wizernes est le drapeau de l'engagement de notre congrès.

Ne doutons jamais de la détermination de ceux d'en face pour protéger leur tas d'or. Leur prétendue science économique et leur battage médiatique pro-libéral se résument à une autodéfense des fortunes volées aux travailleurs. Devant le danger, les patrons, ceux du Medef comme ceux de la Cgpm et de l'Upa, sont prêts à tout, même à financer le nouveau fascisme d'extrême droite pour se débarrasser de résistances organisées, en particulier celles des syndicats de la Filpac Cgt. Mais ne doutons pas non plus de ce que la lutte porte comme germes d'avenir. C'est là, pour aider mais aussi pour faire émerger

ces potentialités comme des facteurs de convergences et de rassemblement, que nous devons être. Là se trouve le syndicalisme que nous voulons forger, celui de la solidarité. Parlons-en.

DEUXIÈME PARTIE « CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ » EST L'UN DES MOTS D'ORDRE DU CONGRÈS

La pauvreté et les inégalités sont les fondements d'une société condamnée à la guerre économique perpétuelle

Dès lors, la solidarité entre travailleurs devient la première des expressions du refus d'être rabaisés à l'état de marchandise. Il ne s'agit pas pour nous d'une vague notion morale qui justifierait un discours culpabilisateur. A l'inverse, nous devons porter la solidarité comme le premier élément de la résistance à l'entreprise de déshumanisation opérée par le système capitaliste.

L'affaire est de la plus haute importance, car notre conception de la solidarité est mise en danger par une prétendue solidarité nationale, une solidarité de la race

Chaque minute qui passe sans expression concrète et organisée de la solidarité à l'égard des immigrés, quelles que soient les raisons de leur arrivée, renforce la solidarité de barbelés et de camps « hot spot » de rétention et de sélection, ce que pratiquent les membres de l'Union européenne à l'égard de l'étranger. Les fermetures de frontières, l'expulsion manu militari des réfugiés hors de l'espace national et européen, la danse des matraques policières à Calais ou à la frontière du dictateur hongrois Orban, comme le coulage des barques surchargées au large de Lampedusa, de l'île grecque de Lesbos et de Gibraltar avalisent le racisme du Fn dans sa guerre contre l'étranger.

Il y aurait une seule France, pas celle des riches et celle des pauvres, non, une seule qui appellerait à taire les revendications et l'identité sociales au profit de mesures raciales et de l'appartenance nationale. (...) Le Pen, comme les nazis hier, parle maintenant du « danger de l'immigration bactérienne », l'étranger étant porteur pour les néofascistes de germes destructeurs.

L'antiracisme s'exprime sous forme de solidarité pratique à l'égard des immigrés

Soyons-en convaincus, les parents d'élèves à l'égard des enfants d'immigrés ou de Roms, les salariés dans les associations d'entraide comme le Secours

populaire, les organisations non gouvernementales comme Médecins du monde recèlent des trésors de solidarité et une extraordinaire force d'action qui doivent être pris en charge par notre syndicalisme. C'est sur ce terrain que se développe le combat le plus efficace contre le Fn et les groupuscules néonazis dans son sillage.

Mais l'individualisme n'est pas qu'affaire de bataille des idées. L'individualisme s'enfonce dans le camp du travail au moyen de la menace du chômage et de la répression anti syndicale. Peur et mesures contre l'organisation solidaire, contre la représentation syndicale, tel est le couple de forces à l'œuvre actuellement. Ainsi, parmi tant d'autres exemples des dernières législations en la matière, la loi Rebsamen a réussi à mettre les Tpe à l'abri de la présence de la Cgt, puisque à la place du fait syndical, une structure dite « comitè régional » a été créée de façon à éloigner encore plus le syndicat de l'entreprise. Cette structure est composée à parité de patrons et de syndicalistes qui sont censés, le plus loin possible du milieu de travail, conseiller de façon commune le salarié.

Dans la même veine, les efforts du gouvernement pour favoriser à outrance un syndicalisme d'experts économiques en libéralisme et de professionnels autonomes dans la négociation truquée procède de la même action : substituer à la solidarité entre membres de la classe du travail la prétendue solidarité entre employeurs et employés. C'est d'autant plus une erreur magistrale de marcher dans la combine que les patrons, eux, ont mis en place une pratique où ils s'adressent directement aux salariés, de façon à obtenir d'eux, sous la menace de licenciements, une solidarité à l'égard de leur business plan et de leur management. Dès qu'ils peuvent se passer de tout syndicalisme, même et y compris le syndicalisme le plus domestiqué, ils le font, comme en témoignent nombre d'accords de régression sociale soutirés aux salariés par référendum sous couvert de compétitivité et d'efforts partagés.

La solidarité, ça s'organise. Disons-le franchement, ce n'était pas forcément et à tout coup mieux avant. Les luttes de notre patrimoine historique, celles du *Parisien libéré* et de Chappelle-Darblay et tant d'autres, ont expérimenté une solidarité qui a toujours été conçue comme un combat quotidien de l'organisation syndicale. La solidarité, c'est comme le feu de bois dans la cheminée, agréable au plus fort de la flambée, et fragile dès qu'on oublie de recharger le foyer en combustible. La solidarité passe par mille canaux, dont celui de l'élémentaire fraternité qui fait la force

La solidarité, c'est comme le feu de bois dans la cheminée, agréable au plus fort de la flambée, et fragile dès qu'on oublie de recharger le foyer en combustible.

d'une équipe syndicale et d'un groupe de militants.

Mes camarades, prenons bien la mesure de ce que représente encore notre réseau de militants. Celui des élus, mandatés, militants et syndiqués Filpac. C'est le réseau social le plus actif, le plus influent qui soit quand il tourne à plein régime. Mais pour qu'il fonctionne à plein régime il faut que chaque groupe de ce réseau, que chaque syndicat, ait en permanence le souci de comprendre et de faire partager l'identité des situations subies par les salariés quel que soit leur secteur d'activité.

Bien sûr, ce n'est pas facile et nous devons encore et toujours améliorer la prise en compte de la solidarité comme but premier de notre syndicalisme. C'est pourquoi notre congrès est l'occasion incontournable de renouveler le pacte qui nous lie : chaque syndiqué, chaque militant attaqué, réprimé, menacé, chaque lutte menée en quelque lieu que ce soit doivent pouvoir compter sur cette tâche absolument prioritaire qu'est l'expression concrète de la solidarité sous toutes ses formes.

S'il est un terrain sur lequel doit se réduire l'écart entre le dire et le faire, c'est bien celui-là.

Dès lors, l'engagement devient beaucoup plus facile, attractif et enthousiasmant. Et d'engagement, mes camarades, nous allons en avoir besoin.

TROISIÈME PARTIE L'ÈRE DU CAPITALISME NUMÉRIQUE COMMANDE DE NOUVELLES RENDICATIONS, DE NOUVELLES ACTIONS, ET LA REFORMATION D'UNE PERSPECTIVE GLOBALE, LA TRANSFORMATION SOCIALE

Le parti pris de l'avenir que nous nous sommes engagés à prendre lors de notre dernier congrès nous permet aujourd'hui d'occuper le grand espace qui s'ouvre devant nous pour ce syndicalisme moderne de revendications, d'action de rassemblement solidaire et fraternel.

La destruction du droit social est commandée par l'offensive qui se fixe comme but la dispersion du salariat, bien au-delà du chômage et de la précarité. Le numé-

OUVERTURE DU CONGRÈS

>>> rique de marché offre la possibilité aux patrons d'organiser la compétition entre ceux qui sont sous statut du travail salarié et ceux qui sont poussés hors du salariat pour devenir auto-entrepreneurs ou créateurs d'entreprise. La numérisation généralisée, dans le cadre des rapports sociaux du capitalisme, va détruire nombre d'emplois et de filières professionnelles entières. Les patrons estiment en conséquence possible d'une rupture historique avec le droit et la sécurité sociale, et avec le salariat tel qu'il s'est construit et reconstruit en cent ans,

Commençons par la loi et le droit

Le libéralisme, au pouvoir tant en France que dans l'Union européenne, s'en prend aux principes du droit du travail et au fondement de la sécurité sociale collective et solidaire. Au nom de quels arguments ? Jamais démontrés, toujours affirmés dans la négation totale de la réalité, ils peuvent se résumer de cette manière :

« C'est le droit social et le Code du travail qui sont responsables du chômage. Leur épaisseur, leur poids, leur rigidité dissuadent les employeurs, publics comme privés, d'embaucher. C'est la Sécurité sociale qui augmente le coût du travail, en particulier par les cotisations sociales patronales, et qui handicape la compétitivité dans la concurrence internationale face à une main d'œuvre moins chère. »

L'État obtempère puisqu'il tourne la puissance publique contre l'État de droit et la protection sociale. Dans quel but ? Substituer aux lois d'intérêt général des lois au service du commerce et de la finance de façon à leur assurer l'impunité totale. Les lois déjà adoptées ou en préparation ont une exigence commune : faire disparaître la moindre prétention sociale à opposer sa priorité par rapport à celle de la compétitivité dans le cadre de la concurrence mondialisée.

C'est ainsi qu'au cours des années écoulées, notamment depuis notre congrès de 2011, les Ani transformés en loi et les lois émises par le gouvernement, appuyés sur la connivence du bloc Cfdt Cftc Cgc, drivés et supervisés par le Medef, ont toutes suivi le même objectif : réduire le droit social des salariés, c'est-à-dire faire reculer le niveau de vie global des travailleurs et rendre aléatoires les conditions sociales de travail et d'existence. (...)

En quoi y a-t-il un danger imminent de

rupture historique ? Quels principes fondamentaux sont immédiatement visés ?

- Là où la Sécurité sociale repose sur la mutualisation des moyens du pays pour répondre aux besoins de vie de tous, le capital entend la ramener à une couverture universelle minimale de façon que chacun finance le reste, c'est-à-dire le principal, selon ses moyens.

- Le droit social est la conséquence légale des conquêtes collectives contre l'exploitation capitaliste. C'est pour ces raisons que le libéralisme veut le ramener au droit le moins disant et le plus commun, l'égalité sociale serait assurée par le marché, le reste dépendant de la performance individuelle de chacun pour s'y faire une place.

Quelles sont les échéances d'immédiat après-congrès ?

Après la loi Macron 1 d'août 2015 qui a ouvert la voie au contournement du Code du travail, la loi Macron 2 est annoncée pour janvier 2016 afin d'être votée le plus vite possible, avant fin juin.

Sa vocation réelle est de déblayer tout obstacle au développement du capitalisme numérique. Présentée à la Sorbonne début novembre devant un parterre d'experts et de patrons, dont celui de Microsoft, elle postule la multiplication des auto-entrepreneurs, des créateurs d'entreprises numériques, des start up, comme alternative au statut du travail salarié et la Sécurité sociale qui y est attachée.

En quoi la destruction du Code du travail, présentée comme une « réforme », est-elle nécessaire à la loi Macron sur le capitalisme numérique ?

Le Code du travail est l'expression d'un rapport des forces fondamental. Il a été imposé au législateur que, dans l'entreprise, les rapports sociaux sont surdéterminés par l'inégalité entre les employeurs, qui détiennent l'accès au travail, et les employés contraints de leur vendre leur force de travail comme seule ressource de subsistance. C'est ce qu'on appelle rapport de subordination, expression on ne peut plus exacte. Mais justement, avancent Macron et son gouvernement, les rapports de subordination n'existeront plus dès lors que tous, grâce au capitalisme numérique et à l'encouragement à créer son entreprise, pourront sortir du salariat et opérer sous le statut minimal d'auto-entrepreneur. Voilà

Telle est l'illumination qui guide Macron : nous sommes tous égaux devant le marché, à nous d'y faire nos preuves par notre performance individuelle.

pourquoi, l'essaimage hors de l'entreprise traditionnelle est un mot d'ordre en cours d'application par nombre de Drh, et devra être stimulé.

Telle est l'illumination qui guide Macron : nous sommes tous égaux devant le marché, à nous d'y faire nos preuves par notre performance individuelle. C'est de notre employabilité individuelle sur le marché global que dépend notre revenu. Pas du salaire, qui suppose l'étouffement de l'individu dans des rapports subordonnés et contraints.

Le Code du Travail est qualifié par Macron de « stratifié », « sa complexité contribue à éloigner les salariés de leurs droits et insécuriser juridiquement les entreprises ». De plus, sa complexité « décourage l'embauche des TPE ». Que ça... Alors Macron veut une loi qui se débarrasse d'un coup d'un seul et du Code et des salariés.

Trois offensives simultanées sont menées autour de la loi Macron 2 pour en conforter l'importance

- Si la réduction du Code du travail est confiée à des experts pour 2018, en revanche des éléments essentiels doivent être extirpés dès janvier 2016. Une négociation doit être menée sur le remplacement de la loi par le contrat d'entreprise. Pour y parvenir, la mesure du temps de travail doit sortir du cadre de la loi, de même la répartition des repos et des congés doit devenir du ressort de l'accord local.

- De façon cohérente pour cette entreprise libérale, les conventions collectives, qui ont force de loi et qui encadrent tous les contrats de travail, doivent sauter. Si le principe de l'accord négocié à l'entreprise doit l'emporter, alors il faut au patronat et à son gouvernement se libérer d'un cadre qui garantit au contrat de travail un plancher social prénégocié et commun à toute une filière professionnelle. Tel est l'objet de l'accord de méthode présenté aux confédérations pour être réalisé fin décembre 2015.

- Enfin, s'agissant de la Sécurité sociale et de sa carte Vitale, il est prévu un traitement particulier. Valls a chargé l'un de ses services de donner une définition précise à la création du compte personnel d'activité (Cpa) adopté par la loi Rebsamen, et créé au plus tard le 1^{er} janvier 2017. L'auto-entrepreneur, le créateur d'entreprise, et tout ce qui ne doit pas entrer sur le marché du travail ou qui s'y trouve, doivent ramener leurs droits sociaux à un socle minimal, réputé universel et pensé le plus bas possible, de façon que les autres droits soient liés à ses moyens. La supercherie consiste à faire croire à un transfert du droit lié à un emploi à un

droit lié à la personne. Le Cpa n'est pas un droit lié à la personne mais dépendant de l'employabilité et de la performance de l'individu sur le marché. Le marché de dupes Cpa contre carte vitale est une arnaque en cours dans des négociations obscures.

Nous avons un intérêt immédiat et concret à participer dès la fin de notre congrès à la construction d'un vaste mouvement et une mobilisation contre la loi Macron 2, telle qu'elle résulterait des menées libérales du gouvernement et du patronat.

Le verrou que le gouvernement et le patronat veulent faire sauter, c'est la faculté des travailleurs à être représentés par des syndicats indépendants qui inscrivent leurs actions au compte de survie prioritaire des emplois et des filières professionnelles. C'est la notion de convention collective couvrant le contrat de travail qui est en jeu, parce que la grande transformation libéralo-numérique réclame la destruction massive des emplois et la transformation des survivants en auto-entrepreneurs.

Notre congrès qui doit conjuguer au présent le parti pris de l'avenir doit contribuer à la mise en échec de l'offensive sur le droit du travail, le droit social en général, et la sécurité sociale.

Notre congrès qui doit conjuguer au présent le parti pris de l'avenir doit contribuer à la mise en échec de l'offensive sur le droit du travail, le droit social en général, et la sécurité sociale.

C'est possible, ça dépend en partie de notre unité, de notre cohésion, de notre détermination à ne pas se laisser dévier du but commun : établir la priorité du droit social sur l'entreprise libéralo-numérique.

Mais eux, qu'entendent-ils par numérique et où veulent-ils en venir ? Leur mot d'ordre est : « Promouvoir l'essaimage digital des salariés »

Au service de la future loi Macron 2 de janvier 2016, le rapport Mettling, dont le titre officiel est « Transformation numérique et vie au travail », remis au gouvernement le 15 septembre, donne le sens réel de l'attaque contre le Code du travail. L'enjeu de la numérisation généralisée concerne des millions d'emplois.

La thèse servie par Mettling à Macron se résume ainsi : la révolution numérique implique « un changement de paradigme dans le monde du travail ». Loin de se résumer à l'usage d'outils numériques, elle

marque l'arrivée, dans l'entreprise, de méthodes de conception, de production, de collaboration, qui sont aussi des méthodes de pensée, de travail, d'organisation.

Des millions d'emplois ont été détruits par la robotisation et la numérisation du secteur industriel. Les emplois créés ont été infimes par rapport aux emplois détruits. Quant aux reconversions, elles existent à peine.

A ce chômage technologique, frappant de plein fouet la classe ouvrière, s'est ajouté le chômage issu des politiques de destruction volontaire de postes de travail du fait de la concurrence mondialisée et du moins-disant social. (...)

Mettling s'appuie délibérément sur le poids du chômage pour présenter le numérique comme une bonne aubaine pour disperser les citadelles salariales.

Alors nouveaux emplois numériques ? Si oui, lesquels ? Non, plus sûrement sortie du salariat et de la Sécurité sociale !

Le cœur de la pensée des pouvoirs publics ? La préconisation n°12 du rapporteur Mettling : « Créer des dispositifs fiscaux incitatifs pour promouvoir l'essaimage digital des salariés. »

Il s'agit d'encourager au moyen du numérique la dispersion des salariés hors des entreprises par des dispositifs incitatifs tant en termes de contrat de travail que d'incitations fiscales à destination des employeurs. Ainsi, les salariés seraient-ils poussés à devenir auto-entrepreneur, donc à se transformer en entreprise.

Conséquence de l'essaimage ? Préconisation n°15 : « Réinscrire les nouvelles formes de travail dans notre système de protection sociale. »

La porosité entre l'auto-entrepreneuriat, et une activité salariée classique devient de plus en plus importante. Un tiers des auto-entrepreneurs exercent également une activité salariée pour compléter leurs revenus.

Au vu de ces « évolutions » des modes de travail, Mettling veut favoriser un développement de ces nouvelles formes d'emplois et d'activités, en construisant un socle de droits attachés à la personne, alternatif à la Sécurité sociale, afin de « lever les freins à la mobilité intra et inter entreprise ».

La préconisation n°17 introduit la concurrence entre formes de travail : « Clarifier les situations respectives de salarié et de travailleur indépendant. » (...)

Mettling préconise de réactualiser la jurisprudence relative à la qualification de salarié. Cette évolution pourrait s'appuyer sur l'établissement d'un faisceau de critères élargi et permettra de qualifier un statut d'emploi comme relevant du sala-

riat, ou, au contraire, du travail indépendant. » (...)

Toutes les nuances du télétravail sont bonnes pour Mettling : le télétravail à domicile, le « télé-local », c'est-à-dire dans un centre proche de son domicile et partagé avec d'autres, le travail nomade ou mobile, pour certains métiers prévoyant de nombreux déplacements (commerciaux en visite chez des clients, etc.), le « télémanagement », par lequel des salariés travaillent sur un site de l'entreprise, sans présence physique permanente d'un manager.

Mettling considère le numérique comme un acide qui va dissoudre le « vieux droit social » pour lui substituer une définition minimale, celle du « compte personnel d'activité » à la place du compte de Sécurité sociale.

Tel est l'enjeu réel de l'essaimage.

« Mettling considère le numérique comme un acide qui va dissoudre le « vieux droit social » pour lui substituer une définition minimale, celle du « compte personnel d'activité » à la place du compte de Sécurité sociale. »

Voilà pourquoi le congrès doit adopter une plate-forme revendicative qui combine la défense du droit et l'intégration des nouvelles formes de travail aux principes collectifs du droit précédent.

LA FILPAC CGT

- **rejette totalement la destruction du droit social actuel.** S'il doit apparaître de nouvelles formes d'emplois, qu'elles s'intègrent dans la légalité du droit social actuel. C'est bien le statut du travail salarié qu'il faut étendre aux travailleurs précaires, et non précariser le travail entier au nom de l'entrepreneur nomade.

- **combat la concurrence entre salariés** et la disparition du cadre légal au profit de la précarité. La charge de travail, même numérique, doit être mesurée à l'entreprise et délimitée par un contrat de travail. Le forfait jours n'est qu'un autre nom de la disparition du temps de travail et de la quantification de la charge de travail.

- **s'oppose au mensonge d'État** qui présente le Code du travail comme fauteur de chômage, et l'ensemble des lois sociales comme archaïques, s'opposant à la modernité du numérique. Au contraire, le numérique est une formidable opportunité de rassemblement de tous les salariés autour d'objectifs communs. L'un d'entre eux consiste à défendre et promouvoir la Sécurité sociale sous tous ses aspects, en l'étendant au revenu même du travail.

La Filpac Cgt, contre la réduction du salarié à son compte individuel d'activités, défend et la carte Vitale de la Sécurité sociale et le contrat de travail, générateur de

OUVERTURE DU CONGRÈS

>>> cotisations sociales qui en assurent la pérennité. Elle considère qu'il n'y a aucune raison, aucun argument qui justifie la supériorité des impératifs du numérique sur la loi.

C'est le travail de celles et ceux qui en vivent qui doit être protégé contre la loi du marché, fût-il numérisé

De la même manière que nous avons à déterminer une orientation pour ou contre l'union nationale pour la guerre dans le cadre de l'état d'exception permanente derrière Hollande, nous avons à confirmer ici, de la façon la plus explicite, que nous refusons l'union sacrée avec le patronat dans la guerre économique livrée sur le terrain de la concurrence mondialisée.

A ce stade, il convient de rappeler l'intervention de la Filpac au Comité confédéral national de la Cgt du 24 septembre 2015.

« L'instance statutaire de direction de la Cgt, avons-nous dit, doit mettre un terme à la pratique de délégations confédérales agissant sans mandat des organisations de la Cgt alors qu'elles les impliquent dans des négociations, des commissions, des échanges par des prises de position publiques, souvent contradictoires avec les statuts, les orientations de la Cgt adoptées en congrès et celles de chacune de ses organisations confédérées. »

Le mandat général de tous nos négociateurs consiste à chercher les conditions de satisfaction des revendications selon le rapport des forces établi dans cet objectif.

C'est pourquoi nous avons demandé que le mandat impératif des délégations confédérales Cgt, délivré par le Ccn sur les sujets de fond évoqués et à venir, soit rétabli et respecté au plus vite. »

Personne ne nous a ni contredit ni désavoué ni par oral ni par écrit. Bien plus, l'approbation a été générale. Notre intervention a été enregistrée comme partie intégrante du fonctionnement de toute la Cgt, dans le journal statutaire de la Cgt, *le Peuple*. Son contenu est plus que jamais actuel.

Il est du ressort de tous les syndicats représentés par les FD et les UD de définir le mandat précis des négociateurs et l'opportunité même de négocier.

Mais notre congrès nous offre surtout l'occasion de faire le point sur nos propres pratiques tant les principes que nous demandons à la Cgt de respecter nous devons nous-même les appliquer.

Le mandat général de tous nos négociateurs consiste à chercher les conditions de satisfaction des revendications selon le rapport des forces établi dans cet objectif.

Il est du ressort de tous les syndicats représentés par les FD et les UD de définir le mandat précis des négociateurs et l'opportunité même de négocier

Au cours de notre congrès nous aurons à nous déterminer sur une orientation décidée, assumée et appliquée par tous, contraire à un syndicalisme institutionnalisé, tel que le pratique le bloc Cfdt Cftc Cgc. Adopter cela, c'est dire d'une autre manière qu'il n'y a pas de terrain de négociation au centre de laquelle se situe la compétitivité conçue comme la cause commune aux employeurs, aux employés et à leurs représentants. Adopter cela, c'est dire d'une autre façon encore qu'à l'heure de la mondialisation libérale qui impose la concurrence de tous contre tous, le capitalisme n'est pas amendable, et ce d'aucune manière.

Pour dominer, il sape les fondements sociaux et politiques du système démocratique, à la ville comme à l'entreprise.

Pour suivre ses intérêts exclusifs, il compromet jusqu'à la notion même de société dont la vocation est la cohésion autour du vivre ensemble. Pour lui, rien de plus sacré que la protection de ses propres intérêts. A ce titre le débat de mardi soir avec Edwy Plenel, Christian Chavanieux, Antoine Peillon et Charles Michaloux sur la dette et l'évasion fiscale nous éclairera.

Notre congrès ne doit pas accepter d'adopter des formules telles que « syndicalisme de transformation sociale » sans lui donner vie et sens pratique, concret.

Nous pensons cette société de marché comme invivable, pas même fréquentable

? Mais parallèlement, nous ne savons pas quel chemin emprunter pour sortir de ce système. Et nous n'avons pas la prétention d'élaborer, à nous seuls, les voies de l'émancipation.

Mais nous pouvons y contribuer à la mesure de nos forces, de notre expérience, de la confiance que nous accordent les salariés. De plus, nous vivons encore sur le traumatisme de la chute du Mur de Berlin et l'épuisement de tout débouché politique en termes de majorité électorale qui satisferait par de bonnes lois les revendications essentielles du peuple. C'est dire si quelques abus de confiance et détournement de suffrages sont passés par là.

Le premier devoir de notre congrès est d'affirmer tant par des orientations pratiques que par un positionnement général notre identité de syndicalisme de transformation sociale.

Nous dénonçons toute menée visant à intégrer le syndicalisme dans une pratique permanente de concertations, de prétendues négociations comme une attaque contre notre propre existence et l'existence même de la Cgt. Nous devons défendre la Cgt attaquée de toute part qu'elle est pour qu'elle renonce à son identité constitutive.

Pour ça, il est de notre devoir à la Filpac Cgt de contribuer à rassembler toutes et tous ceux qui pensent et agissent en terme d'alternative au capitalisme. Telle est la démarche entreprise tant avec d'autres fédérations syndicales de la Cgt, d'autres organisations syndicales hors Cgt, et avec des organismes de réflexion comme l'Observatoire des mouvements de la société, Omos, avec lequel nous organisons un débat mercredi à 18 h 30.

C'est que nous voulons être prêts à la fois pour transmettre les réflexions communes aux délégués et militants de la Fédération, prêts à participer à l'élaboration aujourd'hui éparse et dispersée, prêts, osons l'affirmer, à nous comporter selon notre fonction syndicale dans les mouvements sociaux qui viennent.

Il ne s'agit surtout pas d'exhumer et de réciter un bréviaire ancien des deux siècles passés. En revanche, tirant les expériences de l'histoire, nous pouvons écrire notre propre itinéraire. Non, nous n'avons pas tout essayé. Nous n'avons pas épuisé toutes nos capacités d'intervention et d'entraînement pour sortir de l'ornière du capitalisme.

Notre congrès tombe à point nommé. À nous d'en faire une plate-forme pour fortifier nos combats.

Et ça commence maintenant.

Vive la Cgt, vive la Filpac, vive le 8^e congrès ! ●

INTERVENTION

Bonjour et salut à toutes et à tous !Allocution de **Thierry Dumez**, secrétaire général adjoint de l'Union régionale Ile-de-France Cgt

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

C'EST AVEC PLAISIR et fraternité que je prends la parole pour l'Union Régionale Ile-de-France à l'ouverture de votre 8^e Congrès. (...)

D'abord, il est indispensable d'évoquer les terribles attentats meurtriers commis en région, le 13 novembre à Saint Denis et à Paris ! Mais aussi à Bamako, vendredi et aujourd'hui à Bruxelles, situation très difficile. (...)

L'Urif s'est exprimée pour condamner ces actes barbares, condamner aussi les choix politiques qui « ouvrent la voie » à cette situation.

Nos pensées vont aux victimes, à leurs familles, aux amis. Enfin, une pensée émue pour les trois militants de la Cgt qui font partie des victimes. (...)

En début d'année, le 7 janvier, avec les attentats de *Charlie Hebdo* votre profession était directement ciblée. Je n'oublie pas que nous avons salué le courage des hommes et des femmes qui défendent chaque jour, la liberté de pensée, la liberté d'expression dans notre pays ! (...)

En évoquant la nécessité de poursuivre la mobilisation, la lutte, je dois bien reconnaître que nous partageons beaucoup d'arguments développés dans votre bilan d'activité ou votre projet de document d'orientation.

Une phrase (p5) du bilan d'activité résume bien le problème. Je cite : « ... plus le rythme des réformes réactionnaires s'emballent, plus le patronat en veut, encore plus ! ».

C'est exactement ce que nous avons dit dans l'unité en région (Cgt, FO, FSU, Solidaires) pour contester le pacte de responsabilité ou plus récemment contre la « loi Macron ». (...)

Alors, ce n'est pas un hasard si l'année dernière nous avons choisi la mobilisation plutôt que la participation à la 3^e conférence sociale.

D'ailleurs, ceux qui vantent le mérite du dialogue social ne se gênent pas pour valider des accords minoritaires signés dans le dos des salariés, en particulier avec la Cfdt comme dans la santé, ou encore la Fonction publique, les retraites complémentaires.

Sur ce dossier des retraites, c'est un grave recul social qui a été obtenu pour le Medef ! Alors à propos de la conférence sociale, notre position était juste et clairvoyante ; d'ailleurs le 19 octobre dernier, nous avons dénoncé une opération de « com » d'un gouvernement qui répond aux exigences du patronat au détriment des salariés !

Dans ce contexte, pour les libertés syndicales qui nous étions ensemble place de la République le 23 septembre, notamment avec les cinq camarades de l'Energie qui étaient convoqués au tribunal ; c'est aussi pourquoi, nous étions avec les Air France le 22 octobre

dernier devant l'Assemblée nationale ! Et j'en profite pour rappeler que nous serons encore mobilisés le 2 décembre avec les camarades d'Air France devant le TGI de Bobigny. Le 2 décembre sera une journée d'action pour dire non à la répression, non à la violence sociale, oui au progrès social ! (...)

Depuis la très importante mobilisation interprofessionnelle du jeudi 9 avril, les débats sont forts, nombreux sur l'idée qu'une manifestation tous les six mois, ce n'est peut-être pas la bonne cadence, cela ne permet pas de nourrir des convergences de luttes, des mobilisations ! Des mobilisations, qui renforcent les luttes des salariés ! (...)

Aujourd'hui, des luttes unitaires sont à l'ordre du jour : commerce, santé, avocats, Energie, Air France, dans la presse, à l'Afp.

Le 8 octobre dernier, nous faisons le constat, d'une réelle disponibilité des salariés à débattre ou s'engager dans l'action pour l'augmentation immédiate des salaires, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail...

Aujourd'hui, des luttes unitaires sont à l'ordre du jour : commerce, santé, avocats, Energie, Air France, dans la presse, à l'Afp...

Dans ce contexte, l'appréciation positive de la décision de la Cgt de ne pas cautionner la « conférence sociale » du 19 octobre est aussi une approbation d'une Cgt revendicative aux côtés des salariés, qui oppose revendications aux politiques d'austérité. Une Cgt de lutte qui obtient des succès, comme pour le palace Paris-Opéra où les salariés obtiennent près de 180 € mensuels suite à une grève ! (...)

Enfin un mot pour terminer et dire que votre congrès est une contribution aux débats du prochain congrès confédéral !

Ensemble nous pouvons contribuer aux débats avec les syndiqués, faire connaître leurs avis, leurs attentes et avec votre fédération, les Unions départementales, proposer un mandat, de délégués porteurs de débats pour faire des choix justes et forts au 51^e congrès, pour une Cgt de lutte, une Cgt de classe, une Cgt capable de relever les défis d'aujourd'hui !

Dans cette période de préparation du congrès confédéral nous pouvons renforcer les liens, travailler ensemble, avec les syndicats, les unions locales, les unions départementales. Je sais que vous contribuez à faire vivre cette démarche solidaire, revendicative, interprofessionnelle c'est un gage d'efficacité pour toute la Cgts. Merci de votre écoute et bon congrès ! ●

PORTRAITS

Olivier Dupont, « Un syndicalisme modernisé »

Concept Multimedia (groupe Spir Communication)
Chef de publicité, délégué syndical Info'Com-Cgt,
secrétaire du comité d'entreprise



✍️ PORTRAIT PAR BRUNO LANTÉRI

Quel est ton parcours syndical et professionnel ?

J'ai une culture syndicale par mon grand-père, cheminot et résistant. C'est donc une affaire familiale et cela a son importance. Je suis arrivé par hasard, comme de nombreuses personnes, dans la publicité. Dans les années 1990, il y avait de nombreuses opportunités dans ce secteur. J'ai donc suivi un cursus classique. Chez Concept Multimedia, qui fait de la communication immobilière imprimée et digitale, je suis chef de pub. En 2007-2008 arrive la crise financière, Lehman Brothers, etc., les injustices dans l'entreprise m'amènent à me syndiquer à la Filpac Cgt, dans un premier temps, puis à prendre un mandat de délégué. Depuis cette date, nous ne sommes jamais sortis du processus de déstabilisation de l'économie. Le salariat est fortement touché ; et la publicité a été à l'avant-garde de cette déstabilisation. Pression sur les salariés en termes de productivité, salaires n'évoluant pas, disparition des opportunités d'évolution ou de changement d'entreprise... Le burn-out devient normal, logique. Pour moi, c'est insupportable.

Tu es membre du syndicat Info'Com-Cgt.

Qu'est-ce qui t'a plu dans ce syndicat ?

J'ai rejoint le syndicat en 2011. Ce qui m'a tout de suite plu, c'est que c'était un laboratoire du syndicalisme. Car il doit se réformer, tant dans la forme que dans les outils technologiques mis à notre disposition. Ces outils sont des armes de communication pour contrer les idéologies largement diffusées. Au XIX^e siècle, il fallait se battre contre les patrons, aujourd'hui, il faut se battre quotidiennement contre les idées que l'on veut nous imposer. Il faut donc trouver de nouvelles armes dans ce nouveau monde numérique. Les réseaux sociaux, la vidéo sensibilisent un public plus jeune. Le traditionnel tract, souvent trop long, ne suffit plus. L'humour aussi permet d'être plus visible en provoquant une sorte d'électrochoc. Frapper les esprits, être vu et compris pour faire émerger nos idées dans ce flux interminable de communication.

Quelle est la situation dans l'entreprise ?

Nous avons lancé un mouvement social pour l'augmentation des salaires, bloqués depuis des années. Mais aussi pour améliorer les conditions de travail, fortement dégradées ; le burn-out est parti en flèche. Les salariés, avec les nouveaux outils, ont vu leur temps de travail exploser, avec en plus une réduction drastique de personnel. Le syndicat a un rôle de lien social pour les salariés, de décloisonnement. Cela permet de s'apercevoir qu'ils ont les mêmes problèmes, les mêmes intérêts. Ça redonne du collectif. Aujourd'hui, il y a une quarantaine de syndiqués sur trois cents salariés environ, ce qui est extraordinaire dans un secteur traditionnellement individualiste. C'est déjà une victoire ! ●

Gérard Sénécal, « Je vais transmettre mon expérience »

Papeterie la Chapelle Darblay
Secrétaire général du syndicat de l'Upm, futur retraité,
secrétaire du comité d'entreprise



✍️ PORTRAIT PAR YVON HUET

Rajeunissement

Je suis remplacé par mon camarade Manuel Debarros, 40 ans, qui n'a pas pu venir au congrès. Je suis syndiqué depuis plus de 40 ans et j'ai pris des responsabilités syndicales depuis 15 ans. Je suis heureux d'avoir pu participer au rajeunissement de l'équipe syndicale qui a une moyenne d'âge de 40 ans aujourd'hui alors qu'elle était de 52 ans hier.

Résistance

Dans un contexte de lutte permanente pour empêcher le groupe de liquider l'entreprise, confortée par un taux de syndicalisation à plus de 50 % et un score de plus de 90 % dans les deux collèges, nous maintenons sous surveillance une machine dont la direction a obligé l'arrêt. Malgré un Pse qui a provoqué 55 licenciements secs et une réduction d'effectif global de 179 salariés, nous avons malgré tout sauvé 30 emplois et maintenu le statut social des salariés (salaires, conditions de travail et protection sociale). Nous sommes aujourd'hui 211 à résister pour que notre usine, qui produit encore le papier 100% recyclé dont les journaux ont besoin perdure. Nous attendons toujours un repreneur pour faire redémarrer la machine actuellement arrêtée.

Popularisation

Nous avons pris des initiatives spectaculaires à Rouen, pendant tout le conflit, déroulement de papier dans la ville, investissement de tous les centres de décision, afin de populariser notre conflit auprès de la population et de ses représentants. Nous avons relancé l'activité d'une association, « les Pap-Chap », qui a pour but d'organiser la fraternité et l'entraide avec tous les camarades présents et anciens de l'entreprise. Je tiens désormais à transmettre mon expérience à mes camarades qui organisent la contre-offensive contre les projets de liquidation du groupe Upm. ●



Nous sommes aujourd'hui 211 à résister pour que notre usine, qui produit encore le papier 100% recyclé dont les journaux ont besoin, perdure.

Gérard Sénécal



LE CONGRÈS

PROGRAMME du mardi 24 novembre / 8h > 18h30

8 h 00 Réunion du bureau du congrès

DEUXIÈME SÉANCE

8 h 30 Rapport Commission des mandats + vote

8 h 50 Présentation du rapport d'activité

9 h 20 Débat sur l'activité fédérale

10 h 40 Intervention du Comité du livre, du papier et de la communication du Secours populaire français

10 h 50 Pause (20 min) 

11 h 10 Poursuite du débat sur l'activité fédérale

11 h 50 Intervention de Daniel Pellet-Robert, coordinateur des fédérations Cgt d'industriaALL

11 h 50 Intervention de Nico Cué, secrétaire général de la fédération des Métallurgistes Wallonie-Bruxelles, animateur du groupe d'Annecy

12 h 15 Élection de la présidence de la 3^e séance
*Fin de la 2^e séance*12 h 30 Déjeuner 

TROISIÈME SÉANCE

14 h 30 Réponses aux questions du débat

15 h 30 Vote / Quitus à la direction sortante

15 h 40 Intervention de l'union fédérale des retraités filpac

16 h 00 Résultat du vote du quitus

16 h 10 Pause (20 min) 

16 h 30 Intervention de Bernard Thibault, membre du Ca de l'Organisation internationale du Travail

17 h 00 Débat sur le rapport d'ouverture

18 h 15 Élection de la présidence de la 4^e séance
Fin de la 3^e séance

18 h 30 Débat : « L'évasion fiscale, les banques et la dette »

Soirée libre

BUREAU DU 8^e CONGRÈS (élu à l'unanimité)

Olivier Blandin,
Patrick Bauret,
Brahim Bouchareb,
Samira Cheurfi,
Steve Beneteau,
Jean-Pierre Viaud,
Franck Sailliot,
Bruno Chauveau,
Gérard Letréguilly,
Marc Peyrade,
Philippe Moitry,
Eric Martin,
David Dugué,
Pascal Lefèbvre,
Pascal Leboulch,
Mario Ciona,
Gérard Sénécal,
André Tribout,
Pascal Fiette,
Laurent Gaboriau,
Didier Glachant

COMMISSIONS

STATUTS

Pascal Akoun, Romain Altman,
Chantal Verdin, Gérard Sénécal, Damien Dhont

ORIENTATION

Marc Peyrade, Olivier Blandin,
Pascal Fiette, Mario Ciona,
Steve Beneteau, Serge Audonnet, Gérard
Letréguilly, Laurent Gaboriau, Dany Muller,
Bruno Suaire, Marianne Ravaut, Laurent Bouyri,
Didier Lourdez, Erwan Hyvaert

MANDATS ET VOTES

Pascal Leboulch, Jean-Marc Beauvais, Jean-
Pierre Viaud, Stéphane Paturey, Jean-Paul
De Souza

CANDIDATURES

Eric Martin, Bruneau Chauveau,
Xavier Wattiez, François Vida,
Philippe Moitry, Hubert Strauel, Catherine
Mortier



impac est une publication de la Filpac Cgt / Responsable de la publication : Marc Peyrade / Equipe rédactionnelle : Bruno Lantéri, Michèle Marquis, Philippe Zirn, Yvon Huet, Jean-Pierre Ghotto, Jean Gersin, Frédéric Joffre avec le syndicat Filpac Cgt des imprimeries parisiennes.

INTERVENTION

Promouvoir le tourisme social et familial

Intervention de **Maurice Lecomte**, président de l'**ACAS** (Association pour la Coordination des Activités sociales et culturelles des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication)

 SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

CHERS CAMARADES, l'Association pour la Coordination des Activités sociales et culturelles des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (ACAS) a été mise en place avec notre Fédération dans le but de développer des activités vacances et loisirs dans le cadre du tourisme social et familial.

L'ACAS s'était aussi donné pour but de créer et de faire vivre une bourse d'échanges d'hébergements. En effet, de nombreux Comités d'entreprise possèdent un patrimoine immobilier de vacances situé aux 4 coins de France. Faire bénéficier aux syndiqués à la Filpac de la possibilité de passer une semaine de congés dans des structures régulièrement inoccupées nous semblait une bonne approche pour renforcer nos valeurs basées sur un principe fondateur du syndicalisme : rassembler, mutualiser, fraterniser. Nous n'avons pas été suivis par les CE sur cette proposition de bourse d'échanges, car certains ont malheureusement une démarche de possédants, réservant leur patrimoine exclusivement au personnel de l'entreprise ou à un secteur catégoriel.

Une création originale : le camping Le Navarre

L'ACAS a donc concentré son action sur la reconstruction du camping Le Navarre. A la fin des années 60, le Comité d'entreprise des papeteries de Navarre décida d'acheter un terrain à Vias, dans l'Hérault, pour y créer un camping dont le nom était tout trouvé : Le Navarre. Dans un deuxième temps, les CE des papeteries de Lancey et de la Chapelle Darblay participèrent au financement de l'extension. Suite à la fermeture de ces papeteries, il est devenu impossible de poursuivre la gestion dans le cadre d'un Comité inter-entreprises, d'autant qu'il fallait procéder à des dévolutions de biens au profit des CE. (...)

Il fut décidé, en accord et avec le soutien de la Filpac-Cgt, de créer une structure chargée de mutualiser les diverses propriétés des CE relevant de nos secteurs

d'activité professionnelle en s'appuyant sur l'existant : le camping Le Navarre. Le 1^{er} janvier 1998, le projet était finalisé. Sous l'actuelle forme juridique, l'association a racheté le terrain au prix du marché. Elle a contracté un emprunt de 603 000 € remboursable sur 15 ans pour financer l'acquisition du terrain et des bâtiments. Nous avons ensuite construit une piscine, réalisé des travaux d'infrastructure, aménagé les emplacements, les espaces verts... et amélioré ainsi les conditions d'accueil. Tous ces efforts ont été couronnés au bout de quelques années par l'obtention d'une 3^e étoile.

L'objectif de l'ACAS : rendre la Méditerranée accessible aux familles à faibles ressources.

Pour permettre l'accueil et l'entretien de ce patrimoine, 5 postes salariés dont un à mi-temps, ont été créés.

Un budget à l'équilibre

Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui que l'ACAS est propriétaire de l'intégralité du camping, ayant remboursé tous les gros emprunts. Nous présentons un budget en équilibre chaque année mais nous aimerions rentabiliser davantage notre patrimoine. (...) Grâce à l'appui et à l'action des militants de la presse et du papier, le camping a été entièrement modernisé ces dernières années. Sans ces équipes engagées et dévouées, l'embellissement aurait été impossible faute de moyens financiers. Aujourd'hui, le Navarre compte 78 mobile homes de 4 à 6 places dotés chacun d'une terrasse et 68 emplacements de camping dans un site ombragé très agréable. Au cours de la haute saison, un animateur propose des ateliers éducatifs aux 4/12 ans. (...)

En basse saison, l'ambiance est plus qu'avec une population qui aspire davantage au repos et à la découverte de l'environnement dans un arrière-pays bien pourvu en sites naturels ou culturels.

Forts de cette réussite, nous continuons à renouveler les mobile homes quand

ils donnent des signes de vieillissement. Nous envisageons aussi d'agrandir et d'aménager le bâtiment accueil, vraiment plus adapté à notre clientèle. (...)

Une action sociale pour les revenus modestes

L'objectif de l'ACAS : rendre la Méditerranée accessible aux familles à faibles ressources. Dans ce cadre, nous avons conclu un contrat avec la CAF (Caisse d'Allocations familiales) afin de permettre aux familles les plus démunies d'accéder à une semaine de vacances au soleil.

Depuis le début, la Fédération a toujours soutenu les actions de l'ACAS. Le conseil d'administration, composé de 15 membres, se réunit 3 fois par an pour discuter et valider avec la Filpac les décisions et les projets d'avenir. Ce CA est notamment composé d'adhérent ACAS propriétaires de mobil home et de représentant des campeurs. (...)

Aujourd'hui, seuls les Comités de *Paris Normandie*, de *La Montagne*, du *Progress*, du journal *l'Alsace*, des papeteries Seyfert-Forez, de la mutuelle Mut'Seine et le secteur travail du SGLCE ont investi dans un, voire deux mobile homes en ligne occupés pendant l'intégralité de la haute-saison. Nous faisons notre maximum pour apporter à ces vacanciers une touche humaine, de fraternité, le fait de bien vivre ensemble sans les considérer comme des « tiroir-caisse ».

Chers camarades, investir dans notre possession commune, le camping Navarre, serait un geste militant pour la promotion du tourisme social. Certes, face aux offres des grandes sociétés commerciales prestataires touristiques, nous ne faisons pas le poids. Mais la richesse inestimable que ces prestataires n'auront jamais, c'est la chaleur des échanges humains et le partage d'un patrimoine riche d'une belle histoire syndicale et la chance de profiter d'une convivialité inégalable.

Je maintiens notre proposition de vous faire découvrir gracieusement ce lieu le temps d'un week-end, vous vous laisserez charmer par l'ambiance et par l'environnement.

Merci de votre attention.

Vive le 8^e Congrès de la Filpac, vive la Cgt et longue vie à l'ACAS ! ●

impac

SPÉCIAL

8^e CONGRÈS
filpac cgt

• mercredi 25 novembre 2015
CPPAP : 0715 S 07535
numéro
4

DÉBAT / PAGES 2-6

Débat sur
le rapport d'activité



INTERVENTION / PAGE 8

L'Oit, une
institution mal
connue en France



DÉBAT ORIENTATIONS /
PAGE 9

Tournés vers
l'avenir



L'ÉDITO

La réalité à bras-le-corps

✍ JEAN GERSIN

A CE STADE DU CONGRÈS, la situation réelle s'est emparée des travaux. Non pas qu'aux figures imposées ont succédé les figures libres, mais prendre le parti de l'avenir suppose de bien mesurer le présent.

Et ce présent n'aime rien moins que l'eau tiède, les faux-semblants qui cachent de grandes redditions, les dos courbés et le conformisme de courbettes.

Bernard Thibault l'a soufflé au détour de son vibrant plaidoyer pour une Oit de combat, la troisième guerre mondiale est d'abord une guerre sociale.

Et Michaloux, Plenel avec Peillon, juste à côté du congrès, ont étayé une vision d'une fin d'État de droit sur fond de mafia financière, d'évasion fiscale et de corruption d'en haut.

Alors, on sort les mouchoirs ? Ou bien on prend la situation telle qu'elle est vraiment, à bras-le-corps ? Avons-nous le courage de perpétuer notre héritage de combat et de le risquer dans les luttes du moment ?

Il ne s'agit pas seulement de résistance au fatalisme. « À quoi bon, vous faites de la politique, alors que le syndicalisme, le vrai, est affaire de chiffres et de réalisme. Et puis l'opinion... » Refonder l'espoir et avec lui la solidarité, si nécessaires à l'engagement, c'est s'émanciper des idées reçues. Oui, la résistance est possible, et bien plus encore. ●

LA FILPAC EN MOUVEMENT

QUESTION DE BILAN

✍ SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

CHERS CAMARADES, le débat qui s'ouvre a pour but de faire le bilan sur l'action de la direction fédérale, le Comité exécutif national, et sur l'activité menée par les syndicats qui composent notre fédération. Avons-nous réussi à mettre en œuvre, tout ou partie, des orientations adoptées lors de notre précédent congrès ? Quels obstacles avons-nous rencontrés ? A quelles insuffisances nous faut-il remédier ? Quelles appréciations portons-nous sur le syndicalisme que nous avons incarné durant ce mandat, dans ce contexte politique, économique et social ? Voilà quelques points qu'il nous faut traiter collectivement pour que la future direction fédérale, que vous élirez à la fin de notre 8^e congrès, puisse en tirer tous les enseignements et ainsi être en capacité de mieux répondre aux attentes.

Le « parti pris de l'avenir » n'est pas que le slogan de notre précédent congrès, c'est un choix syndical global et ambitieux. Quatre années après, nous continuons de subir des politiques impensables de régression sociale, de chômage. Ayrault puis Valls, Macron, Rebsamen, et l'ensemble de la clique gouvernementale poursuivent, en les amplifiant, les mêmes politiques de destruction de notre modèle social solidaire. Dès le départ, le combat pour la sauvegarde de *Paris Normandie* aura été des plus éclairant sur la politique menée. Quand tant d'autres organisations syndicales ont renoncé

au syndicalisme de justice sociale pour devenir des accompagnateurs institutionnels des politiques d'austérité, nous nous sommes opposés à ce que notre Cgt se transforme en ce type de syndicalisme de réformateur libéral. Dans les conflits que nous avons eus à mener contre les fermetures de nos entreprises, les suppressions de nos emplois, les réductions de nos droits et acquis sociaux, systématiquement, nous avons tenté d'élargir les luttes au-delà des murs de l'entreprise, pour faire grandir le rapport de forces.

Lorsque, ensemble, nous avons su faire vivre la solidarité dans l'action, nous nous sommes créés les conditions de victoires potentielles contre les projets patronaux, comme à Alizay, contre la fermeture et pour la reprise de la papeterie de M-Real ; à Rouen, pour le maintien du journal *Paris Normandie* condamné par Hersant ; à l'*Union de Reims*, pour la sauvegarde de plus de 400 emplois ; à la Chapelle-Darblay, en faisant face au projet patronal de destruction de 196 emplois ; à UPM Raflatac, contre la répression syndicale et le licenciement de notre camarade Daniel, que nous avons empêché. Voilà ce qu'il nous faut amplifier urgemment pour sauver les emplois de nos camarades de Wizernes et de toutes celles et ceux qui verront leurs droits, leur emploi menacés à l'avenir.

La brutalité patronale, la violence des décisions gouvernementales, le chômage de masse, la précarité des situations de vie et de travail conduisent nombre d'entre nous à un repli dans l'entreprise. Notre congrès doit permettre de répondre à cette difficulté afin de surmonter

LA FILPAC EN MOUVEMENT

>>> ter ce handicap majeur de notre combat social.

David l'a indiqué hier, entre 2013 et 2014, le nombre de syndiqués à la Filpac Cgt reste stable. Comme il le dit justement, cela peut être un signe d'inversion de courbe, ce que nous espérons, mais peut-être aussi un « effet congrès ». Travaillons ensemble à confirmer la première hypothèse. Et en dépit de la casse importante de l'emploi dans la filière du papier et du carton, le nombre de syndiqués est quasi constant grâce aux efforts permanents du collectif fédéral du secteur afin de créer de nouvelles bases et travailler la syndicalisation de toutes les catégories de salariés. D'ailleurs, de plus en plus de femmes, de jeunes nous rejoignent. N'hésitons pas à parier sur cette jeunesse et confions-leur les clefs de nos organisations !

Le nombre de nos implantations syndicales augmente, nous nous renforçons dans le secteur de la communication, de la publicité, de la distribution directe, du portage de presse ; nous nous redéployons dans les industries graphiques avec de nouvelles bases, y compris dans les TPE ; nous nous développons dans les secteurs éditoriaux de la presse spécialisée et magazine, de l'édition et aussi de la librairie indépendante.

Relever le défi de la syndicalisation nécessite de revoir nos modes d'organisation sur le territoire et dans nos champs professionnels pour faire face à la fragmentation d'un salariat qui se situe de plus en plus dans les Tpe et les Pme, et de moins en moins dans de grosses structures. Cela nécessite une aide et une présence de la direction fédérale plus soutenue.

Il s'agit aussi d'avoir des liens plus importants avec les structures territoriales de la Cgt pour mettre en place des initiatives locales de renforcement.

Enfin, je terminerai par la dimension internationale de notre activité syndicale. Conformément aux décisions de notre 7^e Congrès, nous avons voulu donner une nouvelle impulsion à notre implication internationale. Nous voulons rompre avec un syndicalisme international institutionnel, relayé au rôle de simple lobby social. Nous avons dû, durant ce mandat, avoir des explications parfois tendues avec nos camarades des structures européennes et internationales. ●

DÉBAT

MARDI 24 NOVEMBRE,
8H30 - 12H30

DÉBAT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ



SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

Hubert Strauel
(syndicat du Livre Mulhouse)

pointe une urgence à procéder à des rectifications de l'activité fédérale. La démocratie syndicale n'est pas respectée car rien n'a été retenu du débat préparatoire au congrès dans sa région. La communication fédérale prend une posture critique systématique à l'égard de Valls, Macron, du gouvernement et de la Cfdt. Ce qui n'empêche pas la Cfdt de progresser. Si les analyses sont pertinentes, font défaut les propositions alternatives notamment concernant les branches, ce qui est une première. Dès lors, faut-il penser que notre fédération est en crise ? Son syndicat portera un avis négatif sur le document

d'orientation. Bien des éléments polluent nos relations avec la Fédération, concernant Michel Lucas, qui procède au lock-out de l'imprimerie de l'Alsace, qui sort du SPQR sans que la Fédération n'en dise rien. Nouvelle pomme de discorde, la candidature de Nadia Slimani.

Jean-François Gabala
(syndicat Upm Chapelle-Darblay)

revient sur la lutte menée contre l'arrêt de la machine 3 et contre les suppressions de postes qui en ont résulté. Dans une entreprise où les salariés sont syndiqués à plus de 50 % à la Cgt, il a été décidé : « notre orientation, c'est la lutte ». L'équipe syndicale a mené un combat



Si notre combat se solde par des destructions d'emplois, nous estimons que la combativité, la disponibilité à l'action se sont renforcées, les élections professionnelles qui viennent de se tenir (près de 98 % pour la Cgt) en font foi.

Jean-François Gabala
(Syndicat Upm Chapelle-Darblay)



qui a pris toutes les formes possibles, grèves, manifestations locales et régionales, nationales, visites aux pouvoirs publics, adresse aux élus des mairies et de la région, etc. Les médias régionaux en ont rendu compte. Si notre combat se solde par des destructions d'emplois, nous estimons que la combativité, la disponibilité à l'action, se sont renforcées, les élections professionnelles qui viennent de se tenir (près de 98 % pour la Cgt) en font foi. La solidarité, bien qu'insuffisante, a quand même été inscrite au compte de notre action, dont nous sommes fiers.

Bruno Suaire
(DS du syndicat Som Cgt)

répond à Hubert. Dans le cadre de la mobilisation contre le projet Hersant mettant en péril l'existence de *Paris Normandie*, l'action a été fédérée, les syndicats ont été sollicités pour participer à une action commune qui a culminé, certes de manière inégale, le 5 juillet 2012. Si le titre a été sauvé, les syndicats ont eu tendance après ce conflit à se refermer

sur eux-mêmes. Il convient de considérer la situation de la Pqr dans son ensemble. Mais il existe en ce moment la reconstitution d'un espace de réflexion. Que le Crédit mutuel se retire, les délégués de la Pqr ont réagi, au niveau de la nouvelle délégation en particulier. Nous sommes peu éloignés d'obtenir cette négociation avec le syndicat patronal.

Philippe Chardon
(Info'Com Cgt Derichebourg)

évoque son expérience en cours des contrats de travail et de leurs modifications, dans le nouveau groupe. Avec son syndicat, des journées d'études débouchent sur des plates-formes revendicatives. Voilà qui indique des initiatives et qui appelle des communications à venir sur le sujet.

Nicolas Faucher
fait part de sa lutte à **International Paper Saillat**. Une grève a tenu cinq jours dans un atelier qui avait sollicité l'aide et l'intervention de son syndicat. La question au centre des revendications était orientée sur les

conditions de vie, avec comme cause les rotations imposées par la direction. Si le mouvement a eu lieu en mai, il fut préparé en fait dès septembre, ce qui a permis l'adhésion de la majorité des opérateurs. Huit mois de préparation collective ont pu contrer le groupe de travail mis en place par la direction. 98 %, soit 100 salariés, ont fait grève, tout le monde sauf les délégués Cfdt. Le mouvement a démarré à 4 heures du matin, le directeur n'est venu qu'à 9 h 30 avec l'intention de passer par-dessus la Cgt. Mais le soutien du personnel ne s'est pas démenti. Cinq jours de présence 24 heures sur 24, la solidarité a tenu bon, la victoire a été totale et s'est soldée également par l'embauche d'intérimaires.

Gérard Letréguilly
(Sip Filpac Cgt)

présente la Fédération comme la résultante d'activités collectives, qui doivent être évaluées de cette façon, que le bilan soit négatif ou positif. Il convient donc d'analyser les causes profondes de la difficulté de mobiliser. Dans la presse, il a été asséné que « *le papier c'est fini, le numérique arrive* », la baisse de la charge de travail s'ensuit. Les Pse se sont multipliés dans nos entreprises, ce qui s'est traduit par un affaiblissement de nos équipes syndicales. D'autant qu'elles constatent que toutes les offensives, tant du patronat que du gouvernement, passent sans trop de réaction. La solidarité ne peut

que se construire autour d'un projet commun. C'est bien ce que nous avons fait avec notre projet sur les imprimeries, qui nous a permis, dans l'unité, de déboucher sur une négociation réelle.

L'accord obtenu l'a été par ce projet commun. Il faut donc organiser nos filières en intégrant cette expérience.

David Jourdan
(Info'Com Eta)

expose la lutte qui vient de se mener dans l'entreprise Info-Digital, conduite par plus de la moitié des journalistes, qui revendiquaient le rétablissement du fil Afp supprimé par la direction. La grève majoritaire a été dénoncée le 2^e jour par la Cfdt. Au matin du 3^e jour, la direction cède sur le fil Afp, et paie 1,5 jour de grève.

David en conclut que heureusement la Cgt était là, que l'action de ce fait va être mieux comprise.

Cyril Fournet
(Syndicat Gascogne Dax)

montre une action qui n'était pas là où on l'attendait, dans le cadre de la difficulté de trouver des solutions. Même si c'est impossible, avons-nous décrété, tentons-le quand même. Bien sûr nous avons rencontré de graves difficultés à mobiliser les salariés.

Nous avons bâti notre crédibilité en plusieurs années sur cette solution de trouver un investisseur qui apporte 100 millions dans l'entreprise. Si bien que nous espérons qu'au 1^{er} janvier 2017, un résultat qui



DÉBAT

“

L'État joue le pourrissement, alors que nous occupons l'usine depuis le 13 juin 2015. La solidarité rompt avec le sentiment d'impuissance, mais est-ce qu'au niveau confédéral on met en valeur nos luttes ?

Franck Sailliot
(ArjoWiggins Wizernes)

”

>>> ne soit pas négatif ouvre enfin la voie de l'avenir. Cyril appelle de ses vœux une révision de la communication car *Impac* n'est plus lu.

Franck Sailliot
(ArjoWiggins Wizernes)

développe son expérience en cours d'un syndicalisme de terrain qui mène l'action depuis que le gouvernement, la Bpi et la direction du groupe Arjo ont lancé leur plan de destruction des usines de production. Le travail syndical se fait avec les salariés, les élus, et notre lutte a été médiatisée. La Fédération ne lutte pas à la place des syndicats, elle coordonne les actions. Chaque semaine, depuis avril 2014, des actions ont été réalisées, même Hollande a cru bon de recevoir lors de son déplacement les représentants Cgt de la lutte. L'État joue le pourrissement, alors que nous occupons l'usine depuis le 13 juin 2015. La solidarité rompt avec le sentiment d'impuissance, mais est-ce qu'au niveau confédéral on met en

valeur nos luttes ? Alizay était une lutte réussie, la nôtre est en cours, alors il faut parler de ceux qui luttent. Sambre et Meuse, Arc International, La Redoute, autant de luttes qui n'ont pas eu la publicité confédérale nécessaire ni la convergence organisée dont elles avaient besoin.

André Solureau
(Gascogne Mimizan)

estime que la lutte menée localement n'a pas son correspondant au niveau du groupe. Lui constate qu'à chaque fois et la Fédération et la région Aquitaine ont répondu présent aux sollicitations des luttes et des mobilisations.

Nous ne nous adressons pas à ces instances avec la conception qu'elles auraient la solution infuse. Les patrons, eux, disposent de DRH, les moyens sont inégaux. Mais c'est bien à nous de mener la lutte.

François Vida
(Info'Com L'Équipe)

évoque les rassemblements

solidaires organisés pour Chappelle-Darblay, ArjoWiggins, Paris Normandie... Il regrette que la remise en cause de la convention collective de la presse parisienne n'ait pas fait l'objet de tels rassemblements. De même quand une forte mobilisation interne a été menée sur la question du changement de convention collective des employés et cadres, elle n'a reçu ni le soutien ni le renfort solidaire souhaités. Il note une déception chez les salariés après ce mouvement de grève.

Catherine Thaïe
(Adrexo Spir)

rappelle qu'elle a été licenciée le 18 juin mais réintégrée le 18 août. Les restructurations en cours chez Adrexo concernent des milliers d'emplois, pourtant le délégué central Cgt n'a pas suivi l'orientation de la Filpac et a signé le Pse.

Ce qui est d'autant dommageable, car la Cgt progresse – plus de 100 syndiqués – et 8 syndicats ont été créés. La Fédération est bien présente, aide et coordonne. Elle indique que les syndicats Fo et Cfdt bloquent la tenue d'élections professionnelles, auxquelles la Cgt aspire.

Christian Pierrat
(l'Est républicain)

dénonce une erreur commise sur le site Filpac pendant le mois d'août. Une information non sourcée concernant son titre a semé la panique car elle a été attribuée à la Cgt. Ça lui confirme que la communication de la Filpac doit plus

s'inspirer du terrain, d'autant que les salariés tournent le dos à la mobilisation et au mouvement de grève, surtout après Paris Normandie.

Marianne Ravaud
(L'Harmattan)

dans une entreprise de moins de 50 salariés, présente la solution trouvée pour communiquer et obtenir des renseignements précieux sur la lutte des autres, en l'occurrence l'ouverture d'une page Facebook dédiée à l'information. Nous sommes présentés comme les ennemis publics n°1 par la direction, mais nous recevons l'aide précieuse de notre syndicat Info'Com Cgt.

Les camarades de la papeterie de la Banque de France

remercient l'invitation à assister au congrès de leur nouvelle fédération, la Filpac. La Banque de France a investi 75 millions, ce qui lui était demandé par la Cgt depuis de nombreuses années. Mais au lieu d'en faire bénéficier la papeterie, la direction veut faire payer au personnel cet investissement. Un projet de nouveau statut est arrivé, avec une dévalorisation de 25 % des salaires, la soustraction de 12 jours de congés, la fin du traitement social des personnels de la Banque de France. Mais la direction a réussi à diviser le personnel. Il y aura bien mobilisation, mais peut-être qu'elle arrivera trop tard.

Le délégué syndical d'Oberthur explique qu'il participe à son



Détermination, attention et combativité sont de mise chez les congressistes.

premier congrès, qu'il aspire à nouer les contacts syndicaux nécessaires pour soutenir les revendications.

Fabrice Roy
(Ds de PagesJaunes)

revient sur l'aspect politique de la communication syndicale. Lui approuve la différence avec les autres syndicats Cfdt Cgc Cftc et s'associe à la politique défendue. Les employeurs, eux, font de la politique, et comment ! Il se situe dans la position d'un syndicat de classe et note avec plaisir son accord avec le projet d'orientation. Oui, nous avons besoin de radicalisation, affirme-t-il.

Xavier Wattiez
(syndicat du Livre de Lille)

pour illustrer les difficultés évoque la lutte menée à Stora Enso. Là, comme à Wizernes, la direction avec le gouvernement ont joué le pourrissement de la situation. Les actions ont été nombreuses, elles ont culminé avec de grandes mobilisations locales. Une journée d'action a même été organisée qui a bloqué l'autoroute. Mais Montebourg et les pouvoirs publics ont joué la montre, en mentant sur la possibilité d'un repreneur. Du coup, les salariés se sont tournés vers une revendication bien connue, la prime à la valise. Dans un bassin d'emplois sinistré, la déception a été grande. Ce qui a manqué, c'est la convergence des luttes, c'est le soutien de structures telles que l'Ud du Nord. On veut

avoir de beaux projets comme nous en avons à Marsequel avec le projet Chanvre, si la convergence des luttes n'est pas organisée, alors l'obstacle devient infranchissable.

Jean-François Ropert
(SGL-CE)

affirme que la mobilisation ne se décrète pas mais se construit. La communication de la Filpac Cgt n'est pas politique, elle est propagandiste. Je prends pour exemple le rapport Mettling et son traitement qui est caricatural. Il faut prendre en compte l'existant, de nombreux salariés sont auto-entrepreneurs aujourd'hui dans les rédactions, nous devons en tenir compte. La mobilisation ne peut se construire que sur une information claire.

Marc Peyrade précise que la question du compte personnel d'activité et de l'auto-entrepreneuriat est d'importance. Elle doit être traitée au congrès. Il y a des différences d'appréciations que l'on peut démontrer sur le rapport Mettling. Pour nous, son contenu a pour objectif une destruction totale du droit du travail. Nous devons regarder la réalité en face et en discuter. D'ailleurs, nous allons rediscuter de cette question de fonds rapidement pour définir une véritable stratégie syndicale.

Didier Lourdez
(SGL-CE)

évoque le dossier de l'Agence France Presse. Cet été, la direction de l'Afp a dénoncé tous

“

(...) La communication de la Filpac Cgt n'est pas politique, elle est propagandiste. Je prends pour exemple le rapport Mettling et son traitement qui est caricatural. Il faut prendre en compte l'existant, de nombreux salariés sont auto-entrepreneurs aujourd'hui dans les rédactions. (...)

Jean-François Ropert
(SGL-CE)

”

les accords d'entreprise et le rattachement des salariés aux conventions collectives de la Presse quotidienne nationale. En parfaite osmose avec le gouvernement qui, lui, appelait à simplifier le Code du travail et à inverser la hiérarchie des normes. Dans le langage patronal, « simplifier » veut dire casser, détruire le code du travail afin de supprimer les droits des salariés pour renforcer ceux du patronat. En s'attaquant au code du travail, l'entreprise entend bien avoir la liberté d'imposer aux salariés les règles qu'elle aura elle-même dictées. Et alors ce dernier n'aura pas d'autre choix que de les accepter... sauf à se faire virer ou à démissionner. Les conventions collectives de la Pqn sont les bases minimums de nos contrats de travail. Vous l'aurez compris, nous entendons bien agir pour la défense du socle de nos conditions de vie et de travail. Notre syndicat a classé ce dossier comme prioritaire et avons décidé de la porter avec

les salariés de l'entreprise. Plusieurs initiatives de mobilisations ont été réalisées avec succès sous l'impulsion du Sglce, du Bureau parisien des cadres et du Snj Cgt. Toutes ont été réussies par le nombre de camarades présents et la compréhension du dossier par les salariés eux-mêmes. La dernière mobilisation en date s'est soldée par une non-parution des quotidiens nationaux. Nos camarades du Sip ainsi que les syndicats Filpac en Province, bien conscients de notre démarche et de l'attaque faite à nos conventions collectives ont été partie prenante du mouvement. Qu'ils en soient, ici remerciés. Alors où en sommes-nous à l'Afp? Un désaccord persiste avec la direction qui à ce jour refuse toujours l'application de la grille salariale et coefficients en vigueur au Spqn. La deuxième réunion concernait la protection sociale. Alors que la direction avait envisagé de s'adresser à un groupe de

DÉBAT



“
Nos dossiers, il nous faut les mener avec, à chaque fois, un rapport de force à la hauteur des enjeux. C'est notre seul garantie d'être écoutés et entendus.
 ”

Didier Lourdez
 (SGL-CE)

>>> protection à caractère privé, elle a confirmé le rattachement des salariés de l'Afp à Audiens, faisant à chaque fois référence au Spqn. Comme quoi, c'est possible. Et nous pensons même que la non-parution citée plus haut n'y est pas pour rien. D'autres réunions sont prévues avec des thèmes différents. Nous allons poursuivre le processus de négociation et ferons un point après chaque réunion. Soyez assurés, pour notre syndicat, de notre détermination à voir rattachés les ouvriers et employés à la convention collective Spqn comme c'est le cas depuis des décennies à l'Afp. Autre dossier, celui de la distribution. Dans ce moment tragique que vient de vivre notre pays, la direction de la Sad annonce la semaine dernière la fermeture de plusieurs plateformes locales et d'externalisation de charge de travail. S'accompagnant évidemment de réduction d'effectifs. Il n'y a pas eu de mouvement parce que la direction a reculé sur la teneur des annonces faites, après avoir été menacée de 24 heures d'arrêt. Et parce que nos camarades ont jugé né-

cessaire d'exercer la mission de diffusion de l'information qui est la leur. Sur ce dossier, tout le monde a fait un pas de côté, mais c'est reculer pour mieux sauter. Nos dossiers, il nous faut les mener avec, à chaque fois, un rapport de force à la hauteur des enjeux. C'est notre seul garantie d'être écoutés et entendus. Il conclut sur une note fraternelle. le Sglce a décidé d'inviter le congrès mercredi soir à un apéro dinatoire.

Bruno Suaire
 (Sud-Ouest)

En 2014, la direction avait pour projet la filialisation de la régie publicitaire du groupe. Nous avons organisé une réunion à laquelle ont participé une quarantaine de salariés sur les 160 de la régie. Le 27 septembre, une première grève était organisée. Devant la surdité de la direction, nous sommes montés en puissance, la solidarité a été plus forte, entre les revendications de la publicité et celles du centre d'impression. Une rencontre qui redonnait de l'humain dans des secteurs qui se côtoyaient peu. Résultat, la direction a dû abandonner son projet. ●

Vote du quitus

Pascal Lefebvre remercie les camarades qui sont intervenus pour exprimer la diversité des situations et poser des questions qui relèvent autant du débat sur l'activité de la Filpac et de ses syndicats que sur ses orientations à venir avant le vote des délégués sur le quitus de la direction sortante.

Pour : 12 189 ; 80,3 %

Contre : 2 987 ; 19,7 %

Abstentions : 1 144 ; 7 %

© Photographie et illustration: Frédéric Laffont, www.filpac-cgt.com/impac/8e-congres-2015

www.filpac-cgt.fr **Le livre, le papier et la communication CGT**

EUROPE

Trio européen à la tribune de la Filpac

 SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION



DANIEL PELLET-ROBERT
Coordinateur des fédérations Cgt d'industriaALL,

aborde la politique européenne soumise au capital qui s'est organisé pour mettre en concurrence les travailleurs sur un plan mondial. L'enjeu du syndicalisme est de s'organiser sur la planète afin d'exiger un autre modèle économique et social et les luttes qui s'organisent en Asie, en Amérique du Sud, Afrique du sud, etc., mettent en évidence le refus de l'asservissement des peuples que voudrait imposer le grand capital.

L'Europe elle aussi se mobilise, grève générale en Grèce, grèves en Finlande, au Royaume-Uni, contre les politiques d'austérité. Pas un modèle social n'échappe aux attaques du capital. La crise, les dettes et autres artifices constituent les alibis pour imposer les politiques néo libérales qui se mettent en place alors que d'autres pays comme le Japon avec une dette équivalente à 200% du PIB ou les USA, avec quasi 100%, n'imposent la même politique économique et sociale.

Conscient de la nécessité d'unir les bonnes volontés syndicales, l'année 2012 vit la naissance d'IndustriaALL European Trade Union, fruit de la fusion de trois organisations européennes avec des cultures et des pratiques syndicales différentes (Filpac, Ftm, Fnte, Fnme, Thc et Verre-Céramique.fnic). Leur but : proposer un autre modèle social et économique et terrasser l'idée que l'austérité jugée nécessaire par les pays du Nord, n'étant pas dans la zone euro, que le sud de l'Europe n'est qu'un vaste marché.

NICO CUÉ
Secrétaire général de la fédération des Métallurgistes Wallonie-Bruxelles, animateur du groupe d'Annecy,

met l'accent sur le caractère des luttes qui ne sont que défensives et qui se traduisent par des défaites, car accepter de

s'asseoir à la table des négociations avec le patronat revient à s'installer sous la table pour ne récupérer que les miettes qu'il veut bien nous concéder. Marché de dupes qui affaiblit le mouvement syndical.

Nécessité, dit-il, d'aller sans arrêt du global au local et du local au global, pour que s'imprègne dans les esprits, que le syndicalisme est la solution car d'autres alternatives existent.

D'autres secteurs d'activités entrent en lutte, agriculteurs, artistes, avocats, intellectuels qui sont aujourd'hui séparés et qu'il faut rassembler, mettre les uns à côté des autres.

Parce que, dit-il, il y a d'autres solutions à l'austérité, parce qu'il y a des richesses pour tous, parce que le bonheur commun est un droit et qu'il n'y aura pas de bonheurs individuels.

Nous devons aller le clamer partout, nous actrices et acteurs des temps présents. Unissons nos énergies pour tracer les lignes de force d'une nouvelle société plus juste, mettons en commun nos réflexions et menons ensemble des actions jusqu'au renversement du modèle économique et social actuel.

CONSTANT KOUMBOUMIS
Délégué FGTB Métallurgistes Wallonie-Bruxelles,

nous fait le point sur la situation de la Grèce, avec un tissu social attaqué de toute part, un système de santé quasi détruit, un chômage qui touche 27 % de la population, 50 % de jeunes et plus encore chez les femmes. Réduction des pensions de retraite de plus de 40 % et des salaires également de 40 %, quand ils sont payés.

L'Europe n'accepte pas que la Grèce se soit dotée, après quatre victoires électorales, d'un gouvernement de gauche et elle développe une agressivité sans précédent envers ce gouvernement et le peuple grec. Il sera impossible à la Grèce de rembourser une dette qui par ailleurs n'est pas tou-

jours légitime et l'évolution politique au Portugal et aussi en Espagne fait que sur le sujet ne se prend aucune décision.

Situation et combat syndical

Dès le début de la crise, une mobilisation sans précédent, plus de 40 grèves générales, mais six années de combats, d'austérité ont fortement réduit le rapport de force. Les gouvernements successifs de droite et de social-démocratie, animés par une Europe de droite, disons plutôt d'extrême droite, ont travaillé à l'érosion des droits des travailleurs et de leurs conditions de travail. Il n'y a plus de conventions collectives.

Il sera impossible à la Grèce de rembourser une dette qui, par ailleurs, n'est pas toujours légitime.

Ne nous y trompons pas, la Grèce est un laboratoire et ce qu'elle subit se reproduira ailleurs si nous ne modifions pas notre rapport de forces syndicales en Europe, mais aussi dans le monde.

La situation de réfugiés qui par milliers fuient les guerres et leurs dangers et qui débarquent en Grèce, laquelle ne génère aucune réaction xénophobe dans la population qui fait la démonstration de tout le sens qu'elle donne au mot humanisme. Le peuple grec ne baisse pas les bras, ne tombe pas dans le piège de l'extrême droite, il garde toujours l'espoir, mais il souffre de cette politique imposée par une Europe qui est inflexible concernant le remboursement de la dette grecque mais autorise d'autres pays à dépasser leur déficit budgétaire.

Espoir, Justice et Liberté doivent rester les trois mots, les trois actions qui donneront à nos peuples une vie meilleure. C'est notre but commun. Nous devons résister. Le chemin se fait en marchant. ●

INTERVENTION

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, UNE INSTITUTION MAL CONNUE EN FRANCE

PAR BERNARD THIBAUT

CHERS CAMARADES, je veux, pour débiter mon propos, remercier tout d'abord la direction de votre fédération qui m'a sollicité pour partager avec vous quelques réflexions sur la situation sociale des travailleurs dans le monde et alimenter en conséquence les réflexions stratégiques qui doivent mobiliser le mouvement syndical.

Comme plusieurs d'entre vous le savent, c'est désormais en occupant un mandat de représentant des travailleurs au sein du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (Oit) que je poursuis l'engagement qui nous réunit. Cette institution mondiale, agence de l'Onu, est mal connue en France et singulièrement dans nos rangs, j'en conviens. Raison de plus pour me satisfaire de l'opportunité qui m'est donnée aujourd'hui. Je ne vais pas absorber le temps précieux de votre congrès pour vous décrire les conditions dans lesquelles, avec mes treize autres camarades issus des différents continents, nous nous débattons pour faire valoir le droit des travailleurs, quelles que soient leur origine, leur confession ou leur couleur de peau.

Ce qui se passe à l'Oit est révélateur des lignes d'affrontements à la fois idéologiques mais aussi pratiques, générées par une économie capitaliste de plus en plus globalisée. L'Oit est la seule agence des Nations unies où sont réunis les représentants de 186 gouvernements, les employeurs, les représentants des travailleurs. Elle est un excellent lieu d'observation des tendances à l'œuvre, des contradictions d'intérêts en présence et des visions qui s'y expriment sur le monde de demain.

La situation des travailleurs dans le monde se dégrade. C'est peut-être une évidence pour nous tous, encore faut-il avoir une claire conscience de ce qu'induit cette ré-

alité. Les chiffres sont parfois rébarbatifs, mais souvent ils valent plus que de longs discours.

Je vous en suggère quelques-uns :

- Si le nombre de travailleurs en situation d'extrême pauvreté a considérablement baissé au cours des dernières décennies, il demeure environ **319 millions de travailleurs vivant avec moins de 1,5 dollar par jour**. Si la majorité d'entre eux vit dans les pays en développement, le niveau de pauvreté est également préoccupant dans de nombreux pays industrialisés. Les inégalités se sont creusées dans de nombreux pays au cours des quarante dernières années. La qualité de la protection sociale est liée au niveau de pauvreté. **73 % de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale adaptée. Ainsi, 40 % de la population n'est pas affiliée à un système couvrant les soins de santé.** Seulement **12 % des chômeurs** perçoivent une indemnisation. **28 % des femmes peuvent recevoir des allocations maternité. 1 retraité sur 2 ne perçoit aucune pension ;**

- L'emploi est un facteur déterminant pour les droits sociaux. La planète recense **plus de 200 millions de chômeurs**, soit près de **30 millions de plus** qu'avant la crise financière de 2008. Le taux de chômage des jeunes est souvent deux fois plus important que la moyenne. Même en progression, le taux d'emploi des femmes reste de **26 % inférieur à celui des hommes**. L'écart de rémunérations entre hommes et femmes est supérieur à 20 % en défaveur d'une population féminine surexposée dans le même temps aux emplois atypiques ;

- L'évolution démographique se traduit par l'arrivée de **40 millions de personnes sur le « marché du travail »**, ce qui suggère que l'économie mondiale devrait être en mesure de créer **plus de 600 millions d'emplois d'ici à 2030**. La population mondiale âgée de plus de 65 ans passera de **8 % à 14 % en 2040 ;**



21 millions de personnes sont victimes du travail forcé, dont 5,5 millions d'enfants. Les profits illégaux générés par le travail forcé et l'esclavage « moderne » s'élèvent au moins à 150 milliards de dollars.

Bernard Thibault



- Au plan mondial, la moitié de la population active travaille dans le secteur informel, c'est-à-dire sans contrat de travail. Le travail informel progresse dans les pays développés, la France n'échappe pas à cette tendance ;

- Il y a **2,3 millions de travailleurs qui déclinent chaque année d'un accident** ou d'une maladie liée au travail ;

- Si le travail des enfants a reculé de près d'un quart depuis les années 2000, on compte encore au moins **168 millions d'enfants qui sont astreints au travail** dont 85 millions dans les travaux dangereux ;

- **21 millions de personnes sont victimes du travail forcé, dont 5,5 millions d'enfants.** Les profits illégaux générés par le travail forcé et l'esclavage « moderne » s'élèvent au moins à **150 milliards de dollars ;**

- La moitié de la population mondiale vit dans des pays qui n'ont pas ratifié les conventions 87 et 98, c'est-à-dire les textes internationaux qui protègent la liberté syndicale, le droit de grève, le droit à la négociation collective.

Cette photographie intercontinentale est bien sombre. Elle comporte des contrastes comme en Europe. Ce n'est pas un hasard si nous sommes à la fois sur le continent



berceau du syndicalisme mondial et lieu non pas de modèle mais de référence pour tous les défenseurs des droits sociaux. Sans prétention excessive, nous pouvons considérer que la partie de bras de fer qui se joue en Europe sur la consistance des droits des travailleurs et des politiques d'austérité suicidaires est destinée aussi à donner le « la » à une échelle plus globale. Nous entendons cette musique qui laisse entendre que, pour être plus juste, la mondialisation se devrait d'emprunter le chemin de « l'harmonisation par le milieu » : les pays les moins dotés doivent s'engager pour plus de régulation du travail tandis que les pays en pointe devraient assouplir les leurs pour gagner en compétitivité. C'est dans cet ensemble qu'il faut resituer le paquet de réformes du Code du travail, de la protection sociale dont les retraites, le système d'indemnisation du chômage et bien d'autres encore. C'est une compétition par le moins-disant social. C'est sur les mêmes bases que les plans dits « de redressement » de plusieurs pays européens ont autorisé là une mise entre parenthèses du Code du travail ou des conventions collectives, ailleurs la diminution des pensions pourtant acquises par les cotisations. Portugal, Espagne, Irlande, Grèce, Roumanie, Italie, Hongrie, la liste des pays européens concernés est déjà trop longue.

Cette logique est bien sûr mortifère, déjà pour les travailleurs eux-mêmes, ensuite pour les économies nationales qui ne peuvent se développer sur des terres en jachères sociales. Enfin, cette logique est aussi mortifère par ce qu'elle imprime plus largement dans la société. En laissant apparaître l'autre travailleur comme un dangereux concurrent qui, s'il ne vient pas directement chez nous, devient le facteur

explicatif avancé par les gouvernements pour s'en prendre aux droits et aux garanties sociales.

Le patronat a sa cohérence. A Genève, siège de l'Oit, il se réfugie derrière la souveraineté nationale des Etats pour résister à l'extension des droits les plus élémentaires pour les travailleurs. Dans des pays, dont le nôtre, c'est la promotion de la négociation décentralisée au point d'ailleurs que d'aucuns imaginent l'avenir reposant sur des contrats individuels, de gré à gré, comme il y a plus d'un siècle, avant que les luttes syndicales ne produisent leur effet.

La mission historique de l'Oit est contenue dans sa constitution. Juste après la Première Guerre mondiale, en 1919, les pays réunis considéraient qu'« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les nations conviennent : « La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous. » Or, il n'y a qu'à observer les cartes du monde, celle de la pauvreté, celle de la précarité, celle de l'absence de libertés syndicales, et nous verrons autant de zones de tensions, de conflits, autant de territoires favorables aux manipulations les plus criminelles. La guerre mondiale actuelle est d'abord une guerre sociale. Dans cet environnement austère et hostile, ici comme ailleurs, nous avons besoin de toutes nos forces et de notre unité. C'est ce que nous nous employons à cultiver au sein d'une délégation mondiale dont vous imaginez bien qu'elle est animée d'histoires syndicales et de références politiques très diverses.

Il n'y a aucune fatalité à ce qui se passe et ce n'est pas à vous qu'il convient d'enseigner la part de lutte idéologique qui

enveloppe la pensée dominante. Bien sûr qu'il y a de quoi changer la tendance. Il est possible de rendre les multinationales responsables des conditions sociales des salariés qui opèrent directement ou indirectement à leur service sur les divers continents. Il est possible d'imposer le respect des droits sociaux comme un impératif dans les accords internationaux, qu'ils émanent des Etats ou des groupes industriels et commerciaux. Il est possible de mettre en conformité l'ensemble des pays européens avec les normes internationales du travail. Tout est affaire de volonté politique.

Il nous arrive de marquer des points ! Je voudrais ainsi conclure mon propos en vous relatant brièvement le cas du Qatar.

Beaucoup ont entendu parler des conditions d'exploitation extrême dans ce pays. 1,8 million de travailleurs issus de 130 nationalités différentes pour une population totale estimée de l'ordre de 2,3 millions d'habitants. Ils travaillent et sont hébergés dans des conditions moyenâgeuses, sans équipement de sécurité sur les chantiers, dont ceux pour la Coupe du monde de football en 2022. Ils voient leur passeport confisqué dès leur arrivée par leur employeur, qui les prive ainsi de toute liberté. Lorsqu'ils sont payés, souvent avec retard, leur paie est non pas fonction du travail effectué mais dépend de leur nationalité.

Le syndicalisme y est interdit. C'est une forme d'« esclavage moderne » qui motivait un dépôt de plainte de notre part. Pendant de longs mois, nous ne sommes pas parvenus à obtenir une majorité sur le sujet. Enfin, en novembre, la délégation des travailleurs a exigé un vote du Conseil (cela ne s'était pas produit depuis près de quinze ans dans cette assemblée qui décide le plus souvent par consensus), nous étions prêts à perdre ce vote au nom de la défense des principes fondamentaux. Nous l'avons gagné par 35 voix contre 13 et 7 abstentions.

Une mission officielle de l'Oit va se rendre sur place avant qu'une procédure d'enquête soit probablement ouverte. Malgré les pressions, ses alliances financières et diplomatiques, le Qatar ne pourra plus faire comme avant. Le quotidien des ouvriers ne va pas changer immédiatement, mais cet épisode nous enseigne qu'il est possible de s'attaquer aux zones de non-droit.

Voilà, chers camarades, les quelques points que je pensais utile de partager avec vous.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite un très bon congrès.

Vive la Filpac Cgt, vive la Cgt ! ●

ENTRETIEN

Bernard Thibault répond à Impac

ENTRETIEN AVEC LA RÉDACTION

Peux-tu illustrer l'actualité de l'Organisation internationale du travail ?

Deux phrases révèlent l'actualité de l'Oit, tirées de deux moments qui se ressemblent, puisque tous deux font suite à une des deux guerres mondiales :

« Une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale » (création de l'OIT en 1919).

Ces mots résonnent de façon particulière dans le contexte actuel de réhabilitation de la guerre. L'autre citation ? « La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous » (Déclaration de Philadelphie mai 1944). L'OIT postule depuis sa création que la paix est liée à la justice sociale, l'une ne pouvant exister sans l'autre.

Si l'on superpose la carte où l'on consignerait les zones de non-droits

sociaux, d'absence de liberté syndicale, à la carte des nombreux conflits en cours, on verrait l'absolue coïncidence des deux phénomènes. J'ajoute que toute cette pauvreté répandue à une telle échelle est un terreau favorable à toutes les entreprises obscurantistes et réactionnaires.

Mais l'Oit, de quel pouvoir d'intervention dispose-t-elle ?

Il m'apparaît qu'aujourd'hui il n'y aurait pas une majorité parmi les 185 États membres pour créer cette organisation. C'est bien pour ça qu'à l'occasion de son centenaire en 2019, l'OIT doit conquérir des droits réels d'intervention.

Les moyens d'intervention doivent être renforcés de façon que, non seulement les États, mais encore les entreprises doivent être contraints à appliquer les conventions internationales adoptées. Il s'agit bien entendu des multinationales qui s'appuient sur des États défaillants pour accentuer leur exploitation du travail humain.

Les différentes conventions de l'Oit, groupées, forment en fait une espèce de Code du Travail international. À l'inverse, aujourd'hui, les conventions sont remises en cause au gré du bon vouloir des différents pays. La responsabilité des États et des multinationales doit

être établie et l'Oit doit pouvoir imposer sa légalité, celle d'une commission de l'ONU au même titre que l'Organisation mondiale de la Santé, par exemple.

Mais l'Union européenne a été bâtie comme une institution de non-droit social...

Je considère l'Europe comme le berceau du droit social, et singulièrement la France. Sans parler de modèle exportable, c'est le plus haut niveau du droit social européen qui peut servir de point d'appui en d'autres points du Globe.

La France, derrière l'Espagne, est le deuxième pays pour la ratification des conventions internationales, soit 134 sur 180. L'Autriche, par exemple n'en a ratifié que 40. Et d'ailleurs, le Medef insiste pur rompre avec la convention 158, qui stipule que tout employeur ne peut licencier sans motif recevable.

À l'opposé de la concurrence intra-européenne où les législations sociales sont jouées à la baisse par la concurrence, l'Oit fournit des conventions qui peuvent unifier par le haut un droit social commun à tous les pays de l'Union. ●

Bernard Thibault prépare un livre pour le début de l'année prochaine, illustrant ses propositions pour conférer à l'Oit un pouvoir réel. Il y exprimera l'une de ses préoccupations : la guerre en cours est d'abord une guerre sociale.

ORIENTATION SYNDICALE

Choisir son camp

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

MARC PEYRADE OUVRE le débat sur l'orientation syndicale : « Dans un premier temps, nous devons nous poser une question claire relevant d'une inquiétude légitime : sommes-nous à la veille d'un crescendo sécuritaire

pouvant nous amener à un putsch contre les libertés, dans le prolongement d'une déclaration de guerre désignée comme permanente ? Ce n'est certainement pas le meilleur moyen d'éradiquer les causes du terrorisme.

Ce que nous voulons, c'est faire gagner la paix.

Dans ce contexte, nous ne devons pas édulcorer une situation sociale de plus en plus dégradée où les salariés sont poussés soit au suicide, soit à la radicalisation. La question posée par les travailleurs d'Air France avec la chemise déchirée, aboutissant le 2 décembre à la pénalisation de nos camarades avec licenciements et poursuites judiciaires, nous donne une responsabilité toute particulière. Ce jour là, nous devons affirmer notre volonté de résistance collective. Nous devons être solidaires des salariés qui subissent la souffrance au

travail, des luttes de nos camarades d'ArjoWiggins et de l'Afp Nous devons aussi nous poser la question sur la façon d'élargir et de populariser les luttes en travaillant plus avec le monde associatif.

Nous devons aussi prendre l'accumulation des rapports, dont celui de Mettling, comme des étapes qui aboutiront à une loi Macron 2, comme aboutissement de la destruction du droit du travail tel qu'on le connaît aujourd'hui. Dans ce contexte, nous devons œuvrer à créer les conditions d'un vaste rassemblement qui doit nous sortir de l'état de cadre qui nous est fixé pour dégager des solutions alternatives dignes d'un véritable droit social protecteur pour les salariés. C'est bien cela que veut dire choisir son camp. » ●



RETRAITÉS ET ACTIFS

L'alternative, TOUS ENSEMBLE

Allocution de **Dany Muller**, secrétaire général de l'Ufr Filpac Cgt

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

LA RÉDACTION DE L'IMPAC reprend les principales lignes de la déclaration de Dany Muller, secrétaire général de l'Ufr Filpac Cgt. « Nous avons parcouru, avec attention, le projet d'orientation du 8^e Congrès fédéral. Document ambitieux qui s'inscrit dans la réalité

sociétale et, en partie, dans la continuité du 7^e Congrès. Mais répond-il aux aspirations et aux préoccupations immédiates des salariés ? Sommes-nous en phase avec la réalité du terrain ? Mesurons-nous que nous sommes à la fin d'un modèle économique et social si ce n'est à sa refondation ? Faut-il uniquement rejeter ou alors ouvrir des perspectives ? Peut-on remettre en cause l'ordre social sans y intégrer la dimension politique ? Syndicalisme et politique font-ils bon ménage ? L'un peut-il se passer de l'autre tout en gardant notre indépendance de pensée et d'action ? Pour pouvoir y répondre il faudrait, avant tout, réinstaurer la culture du débat ne serait-ce que pour ne pas instaurer une institutionnalisation intellectuelle dans notre fédération.

Dans le projet d'orientation, les retraités, je ne parle pas de la retraite, ne sont pas la préoccupation première, même s'il y figure le mot intergénérationnel. Encore faudrait-il donner un contenu à ce mot, ce qui faciliterait les rencontres intergénérationnelles. Pour cela nous devrions être beaucoup plus proches l'un de l'autre et les lieux de rencontres sont variés. Que ce soit la famille, les amis, l'entreprise, toutes les structures syndicales et politiques, le lieu de résidence, la vie associative, etc.

Nous représentons les préoccupations de 15 millions de retraités.

Au fait, c'est quoi un retraité ?

Un retraité est un ancien salarié, qui a été exploité en travaillant et bien qu'il n'ait plus de patron sur le dos, il continue d'être exploité. Il a des besoins élémentaires de pouvoir d'achat, il est victime de la précarité, de la politique d'austérité, il souhaiterait pouvoir profiter pleinement de sa nouvelle vie. Il participe à la vie économique et sociale. Nos revendications, nos champs d'intervention comportent donc de nombreuses similitudes avec celles des actifs.

Alors pourquoi le chacun pour soi ?

La continuité syndicale c'est renforcer l'Ufr, la Filpac, la Cgt. Or, pour un futur retraité, la continuité syndicale n'est pas évidente. Elle l'est pour certains par sympathie, pour d'autres par fidélité, elle est naturelle pour ceux qui ont une conscience de classe. Et il y a les millions d'autres qui pensent que d'être syndiqué à la retraite ne sert à rien.



Militer oui. Mais dans quelle structure ? Dans la Fédération, là où nous avons une autonomie financière et de fonctionnement ? Dans une section multipro ? A l'Ufr, UJ, Ud, Ucr, la palette est large. Militer mais pour quoi faire ? Faire le nombre ? Devenir des spécialistes de la proximité ? Des piliers de la vie associative ? Veut-on nous intégrer pour mieux nous laminer ? Et pourtant, nous représentons les préoccupations de 15 millions de retraités.

Nous revendiquons notre place, rien que notre place, mais notre juste place...

Nous avons des revendications ; des idées pour que la transformation sociale qu'aborde le projet d'orientation bénéficie à tous, actifs et retraités, en tenant compte des erreurs que nous avons pu commettre.

Pour le syndicalisme retraité la seule référence au territoire n'est pas la solution. Il en est de même, pour le syndicat d'entreprise. Se replier sur le seul territoire, sur l'entreprise, c'est faire abstraction de la solidarité. C'est se fragiliser. C'est la porte ouverte à l'explosion des structures existantes. C'est la fin du rapport de forces, des acquis conquis, de la démocratie syndicale, avec le risque à l'adaptation sociale patronale. Et pourtant il y aurait matière à réflexion pour adapter l'activité syndicale à notre époque.

L'Ufr souhaite que l'on revienne aux fondamentaux de l'action syndicale, gage de réussite pour la mise en place d'un modèle social qui prenne en compte les besoins de l'homme en tenant compte de la diversité de pensée du salariat et des retraités d'aujourd'hui, sans se braquer face aux évolutions technologiques, aux enjeux économiques, mais être force de propositions et de perspectives. C'est le rôle du syndicalisme et ce rôle aucun parti politique ne pourra le remplacer.

Exclure du débat les retraités, c'est rendre encore plus compliquée la bataille pour la transformation sociale, fil rouge de l'orientation du 8^e congrès de la Filpac-Cgt. Pour l'UFR, le « tous ensemble » est l'objectif incontournable pour réussir toute avancée sociale. Il est le socle de la solidarité. ●

DÉBAT ORIENTATIONS

MARDI 24 NOVEMBRE, 14H30 - 18H30

TOURNÉS VERS L'AVENIR

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

Marc Peyrade, avant l'ouverture du débat fait une rapide mise au point sur le rapport d'ouverture du congrès.

Quatre axes :

- 1) **Événements du 13 novembre, état d'urgence au nom de la sécurité, restriction des libertés, notamment syndicales, il nous faut avoir une expression sur ces sujets.**
- 2) **Analyse de la situation réelle. Souffrance au travail qui conduit à la radicalisation des salariés face aux attaques patronales.**
- 3) **Solidarité dans les luttes, ArjoWiggins, Afp, ...etc. Éveiller ou créer la solidarité pour qu'une notion d'appartenance au même monde, à la même classe investisse les consciences. Aller chercher les convergences solidaires avec d'autres mouvements, associatifs ou politiques, qui partagent nos points de vue.**
- 4) **Loi Macron 2, destruction du droit social, tout cela mérite une mobilisation de grande ampleur. L'émancipation de notre syndicalisme, son rapport avec la politique pour promouvoir une autre société. Il nous faut relever la tête et avoir une vision à long terme. Mener des campagnes revendicatives plutôt que des négociations stériles.**



Débat

Notre congrès se déroule dans une période d'une extrême gravité. Les guerres menées par des « démocraties » contre des obscurantismes laissent derrière elles des guerres civiles permettant l'essor du pire, comme l'implantation de l'extrême-droite religieuse qu'est Daesh.

Depuis ce vendredi noir, le vote d'une seule voix de la prorogation de l'état d'urgence menace l'Etat de droit et les libertés.

Agir pour rassurer une population conditionnée médiatiquement et politiquement par la peur en imposant le totalitarisme comme modèle de société est illusoire.

Agir sur les véritables causes en décrétant l'état d'urgence social comme seul et unique moyen donne du sens à un projet de société viable et porteur d'espoir.

Les lois Rebsamen et Macron et déjà l'Etat annonce la loi Macron 2. Le Code du tra-

Les syndicalistes ne doivent plus rester dans un rôle de spectateur, mais établir les responsabilités des auteurs, dénoncer leurs logiques politiques qui conduisent à la destruction des acquis.

vail est dans leur collimateur comme étant le nouveau responsable d'une économie en manque de croissance. Les milliards du CICE manquent pour que s'accomplisse une politique sociale et renforcent le désespoir d'une partie des citoyens. Le FN devient le principal bénéficiaire de cette politique, avec tout ce qu'il représente comme dangers pour les libertés, la démocratie et sa politique de préférence nationale faisant de l'étranger le bouc émissaire responsable des maux de notre société !

La Cgt doit clairement identifier cette politique afin de mieux la dénoncer en proposant une alternative pour améliorer nos vies ci-

toyennes et professionnelles. Notre syndicat Info'Com a donc décidé, d'intervenir sur les champs politiques et sociaux par le biais d'argumentaires et de campagnes d'affiches en utilisant plus fréquemment les réseaux sociaux.

Les syndicalistes ne doivent plus rester dans un rôle de spectateur, mais établir les responsabilités des auteurs, dénoncer leurs logiques politiques qui conduisent à la destruction des acquis.

La discussion a continué sur l'état d'urgence, et pour certains camarades l'interdiction de manifester, de continuer les actions engagées conduira à la fermeture des entreprises dont les personnels sont en

lutte pour que continue l'activité y continue, comme Arjowiggins où les salariés sont déterminés pour aller, quoi qu'il arrive jusqu'au bout de leur combat.

Le global et le local, quand en parler et comment ? Le local ne suffit plus. Les incidents du 13 novembre ont permis à Hollande de se positionner en homme fort chez les responsables politiques internationaux.

Si nous ne descendons plus dans la rue, nous sommes fichus. Les syndicats se sont dépolitisés et le débat interne s'est appauvri. Comment doit-on structurer notre syndicalisme dans un environnement technologique et politique en pleine mutation ?

Le programme des Etats généraux de la presse évoqué par le syndicat Info'Com qui dénonce l'accélération de la concentration des médias dans de grands groupes nationaux.

Cette spoliation du pluralisme ne suffit plus, il faut maintenant supprimer nos acquis sociaux et nos conventions collectives.

Certaines organisations Cgt résistent, s'opposent, se mobilisent et proposent des solutions alternatives.

Cependant des disparités trop importantes se font jour en termes de mobilisations, de coordinations, de soutiens ou de convergences des luttes pour contrer efficacement les attaques patronales.

Ce congrès devrait être l'occasion de pointer nos insuffisances à tous les niveaux : confédérales, fédérales et syndicales, afin d'essayer d'y remédier.

Accuser ou reporter la faute sur la structure « d'en haut » est le réflexe classique qui permet de se rassurer, mais qui ne règle pas le problème de fond.

Chacun a un rôle à jouer, pour aider toutes les structures de la Cgt à agir, à argumenter et à travailler au débat démocratique permettant d'éveiller les consciences.

Reproche est fait, par le syndi-

cat Info'Com, sur le fonctionnement de la fédération, son manque d'activité, de réactivité, de solidarité à l'égard de certains conflits ou luttes et une absence de vision d'avenir pour les secteurs d'activités que nous couvrons. Nous regrettons le manque d'ambitions qui ne permet pas de fédérer les syndicats sur des axes communs ou d'entrevoir de nouvelles pistes revendicatives et syndicales pour les journalistes, ce qui nous oblige au mieux à résister et non à conquérir.

La Filpac-Cgt ne peut se contenter de déclarations d'intention. Elle ne peut surtout plus éluder les questions de fond là où les salariés nous attendent.

Notre syndicat Info'Com a pris la décision de limiter sa présence dans les instances de direction de la fédération, de ne plus y consacrer autant de force pour le résultat que l'on connaît.

En revanche, notre syndicat sera toujours présent et disponible pour répondre à l'action revendicative de notre fédération.

L'union nationale au nom de la sécurité, allons-nous vers une régression sociale ? Il nous faut intégrer la politique dans nos discussions, l'accord transatlantique (Tafta) qui porterait atteinte aux démocraties en s'opposant aux politiques sociales qu'elles seraient tentées d'appliquer.

L'état d'urgence ne peut nous empêcher d'avoir un avis sur Cop 21 et ne nous laissons pas succomber dans une confrontation xénophobe.

C'est dans les entreprises qu'il nous faut dénoncer les politiques menées qui conduisent à la dégradation des conditions de la classe ouvrière dont nous sommes.

Le besoin de développer l'environnement de se battre s'est également manifesté, d'éveiller l'espoir et des perspectives qui donneront confiance dans l'avenir.

Le congrès aura pour tâche demain, d'intégrer dans sa résolution les fruits de la discussion d'aujourd'hui. ●

INTERVENTION

Pour vous tous, le mot **solidaire** a un sens

Allocution de **Philippe Escuredo**, secrétaire général du **Comité du Livre du Secours populaire français**

📖 SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

BONJOUR À TOUS ! Depuis le congrès du 3 novembre, je suis devenu secrétaire général. Je vais donc m'atteler à poursuivre les actions menées par les équipes précédentes, depuis 1958. Je sais que pour vous tous le mot « solidaire » a un sens. Pour de trop nombreuses personnes, la vie n'est plus que solitude et précarité. Comment lui trouver un sens ? En encourageant nos missions, vous devenez des acteurs solidaires et fraternels, soucieux d'améliorer leur quotidien. Vous nous aidez à briser leur isolement en soutenant nos actions, concrètes et quotidiennes. Grâce à vos dons, vous nous permettez de leur apporter, au-delà d'une aide matérielle, le bonheur et la chaleur d'une relation humaine qui leur permette de vivre dignement. Les enfants, les jeunes en subissent concrètement les conséquences : 3 millions d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté ; 140 000 enfants décrochent chaque année du système scolaire ; 1 jeune sur 5 ne sait ni lire, ni écrire, ni compter correctement à



1 jeune sur 5 ne sait ni lire, ni écrire, ni compter correctement à 15 ans.

15 ans ; 23,7 % des jeunes actifs âgés de 16 à 24 ans sont au chômage et un quart des sans-domicile-fixe sont des jeunes entre 18 et 29 ans. Avec la participation de tous, on peut contribuer à réduire ces injustices.

La notion d'inégalités croissante est scandaleuse. La solidarité humaine, directe et chaleureuse même si elle ne règle pas tout, est indispensable et contribue à éveiller les consciences. Et vous tous, syndicalistes, jouez votre rôle de solidarité en érigeant ces valeurs fondamentales en principe.

Je terminerai en vous citant la devise du Secours populaire français : « Tout ce qui est humain est nôtre ! »

Merci à vous tous de continuer à soutenir le Comité du Livre, du Papier et de la Communication. Bon congrès et bons débats. ●

PORTRAITS

Carlos Tunon, « Il ne faut rien lâcher »

Délégué syndical de l'entreprise **Canson**
(groupe papetier Amelin)



📍 PORTRAIT PAR YVON HUET

Pour les beaux-arts et l'école

Notre usine se trouve à Annonay, en Ardèche, et le siège social est à Caen. Avec une production de 16 000 tonnes par an et un chiffre

d'affaires de 60 millions d'euros nous

travaillons dans le cadre d'une mondialisation avec des filiales au Brésil, en Australie, en Pologne, en Chine, en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas. 270 salariés y travaillent actuellement contre plus de 600 en 2002.

Pour en arriver là, toutes les procédures ont été utilisées, fermeture d'outils, Pse, cessions et fusions. Pour la fabrication du papier, nous ne disposons plus que d'une machine. Nous produisons des cahiers, des pochettes, du papier dessin, pour les beaux-arts et l'activité scolaire.

La direction attaque

En juin dernier, la direction nous a proposé un accord de maintien de l'emploi dans le cadre de l'Ani. On l'a refusé en bloc. Ils l'ont retiré. Ils voulaient aussi ouvrir un Pse (50 licenciements), en dénonçant tous les accords d'entreprise. Face à cette agression, nous avons organisé des débrayages.

Un combat sans concession

Pour déjouer le Pse, les salariés nous ont attachés à une voiture à l'extérieur de l'usine pour ne pas permettre le démarrage du processus. Le directeur a constaté qu'on ne pouvait pas aller en réunion. « Agressé » par un œuf, il a porté plainte en disant que c'était un caillou, mais comme cela n'a pas laissé de trace, il n'a pas pu aboutir à des poursuites. Après ce fiasco, la direction a tenté de renégocier l'accord de 35 heures en provoquant une baisse des salaires de 10 % à 20 %. Nous avons fait voter les salariés après une dizaine de réunions. Ils ont refusé en bloc les baisses de salaires et les dégradations des conditions de travail. Dans l'entreprise, le rapport de forces est favorable à la Cgt, 70 % aux élections professionnelles contre 30 % à la Cfdt. Le groupe Amelin maintient toujours la pression sans afficher sa stratégie de liquidation. Il faut donc continuer et surtout ne rien lâcher, même si c'est dur, en pratiquant la démocratie ouvrière à chaque moment de la lutte. ●



Le groupe Amelin maintient toujours la pression sans afficher sa stratégie de liquidation.

Carlos Tunon



Jamel Sadek et Menvin Vencatasamy, « Des conditions de travail inacceptables »

Délégués syndicaux au Ce **Cyclocity**, filiale de Decaux,
rattachés aux syndicats de la publicité de la Filpac

📍 PORTRAIT PAR JEAN-PIERRE GHIOTTO



Vélib : le revers de la médaille

Jamel Sadek et Menvin Vencatasamy sont salariés de la société « Cyclocity », filiale de Decaux, chargée de l'entretien des 20 000 « Vélib » désirés par la Mairie de Paris. 483 salariés dont 64 mécaniciens cycles qui ont le rôle de réparer actuellement 5 000 vélos abîmés, détériorés, dégradés. Pour les 64 mécaniciens, le travail s'effectue dans des conditions impropres à la bonne réalisation de leur tâche. Une expertise de la société CEDAET, mandatée par le CHSCT met en avant des conditions de salaire et de travail qui sont très éloignées des notions de productivité imposées aux salariés. Poste de travail et outillage inadapté et des conditions salariales ne correspondant pas à la qualification demandée pour réaliser les réparations. Les salariés de Cyclocity dépendent d'une convention collective de « vente d'articles de sport » alors que leur service clientèle s'est vu primé dans la catégorie conventionnelle « transports individuels ».

Inacceptable!

Jamel s'est syndiqué il y a huit ans pour aussitôt prendre des responsabilités syndicales comme Dp et délégué Ce et constate avec regrets qu'il n'existe aucun dialogue social dans cette société. Le Drh qui gère la société est soumis au Drh de chez Decaux qui est d'ailleurs le président du Ce de Cyclocity. Menvin, travailleur handicapé (seul son bras droit est valide), embauché comme mécanicien, a travaillé pendant plus d'un an sur un poste non aménagé pour son état tout en réussissant malgré tout à rénover 5 à 6 vélos par jour. Il aura fallu qu'il soit victime d'un accident à son bras valide pour obtenir après plus d'un an un poste adapté à son état. Cette société, comme beaucoup d'autres ne respecte pas les directives nationales, qui sont de 6 % de postes pourvus par des travailleurs handicapés. Elle en emploie seulement 2 %. Devant ces conditions inacceptables, Menvin s'est syndiqué et a été élu comme délégué au comité d'entreprise. Jamel et Menvin sont rattachés aux syndicats de la publicité de la Filpac. ●

LE CONGRÈS

PROGRAMME du mercredi 25 novembre / 14h30 > 18h30

8 h 00 Réunion du bureau du congrès

QUATRIÈME SÉANCE

8 h 30 **Projet fédéral**
Introduction 1^{er} thème : « **Rassembler pour revendiquer** »8 h 45 **Débat**10 h 10 **Pause** (20 min) 10 h 30 Introduction 2^e thème : « **Construire la solidarité** »10 h 45 **Débat**12 h 00 **Intervention de Simons Dubbins, président d'Uni Graphic Europe, Unite GB**12 h 30 **Élection de la présidence de la 5^e séance**
*Fin de la 4^e séance*12 h 40 **Déjeuner** 

CINQUIÈME SÉANCE

14 h 00 Introduction 3^e thème : « **Choisir son camp** »14 h 15 **Débat**15 h 30 **Pause** (20 mn) 15 h 50 **Intervention de l'amicale de Châteaubriant**16 h 05 Introduction 4^e thème : « **Vaincre l'austérité** »16 h 20 **Débat**17 h 20 **Vote global du document + Pause** (10')17 h 30 **Résolution d'actualité**18 h 00 **Résultat du vote global**
Élection de la présidence de la 6^e séance
*Fin de la 5^e séance*18 h 30 - 20 h 00 **Débat (patio) « Pourquoi parler de transformation sociale? »**
(débat en partenariat avec l'association **Omos**, Observatoire des mouvements de la société)21 h 00 **Réunion de la commission des statuts**
Réunion de la commission des candidatures au CEN*Soirée libre*Rapport commission
mandats et votes

237 délégués actifs et retraités dont **73** délégués porteurs de voix. L'ensemble des voix disponibles à la Fédération est de **16 787**. L'ensemble des délégués représente **16 447 voix soit 97,97 %** des voix disponibles à la Fédération. Ces voix seront la base de référence de tous les votes émis pendant le congrès. Le congrès est légitime et peut donc valablement voter le quitus à la direction sortante, le document d'orientation et élire la nouvelle direction fédérale.

Seules **23 déléguées** sont des femmes

Pourtant, les femmes représentent **plus de 50 % du salariat** de tous nos secteurs réunis. Le congrès est encore loin de refléter l'évolution du salariat dans toutes ses composantes catégorielles et statutaires, autrefois essentiellement industriel et « masculin » qui s'oriente aujourd'hui vers un salariat de plus en plus précaire et fortement féminisé et jeune, notamment dans les secteurs de la distribution ou de la publicité.

214 délégués sont des hommes

La moyenne d'âge des congressistes est de **49 ans**, 48 pour les femmes et 49 pour les hommes. Beaucoup reste à faire pour préparer le renouvellement générationnel de notre fédération. **14 jeunes congressistes ont moins de 35 ans, dont seulement 4 ont moins de 30 ans.**

Concernant les catégories professionnelles des délégué(e)s : **160 sont des ouvriers, 21 des employés, 16 des techniciens, 31 sont des ingénieurs ou des cadres, 9 délégués ont un statut indéterminé**, c'est-à-dire non renseigné.

La répartition entre actifs et retraités est la suivante : **219 délégués actifs, 18 délégués retraités.**

La plus ancienne déléguée vient du syndicat local Filpac Cgt de Nantes : **Paulette Sauderais**. Le plus ancien délégué est membre de la Section unitaire des retraités du Livre Cgt de Paris : **René Dewaele**, 88 ans. La plus jeune déléguée : **Lise-Marie Papazian** 36 ans, syndiquée à ArjoWiggins Rives & Charavines Cgt. Le plus jeune délégué travaille chez Oberthur Fiduciaire : **Romain Orhant**, 28 ans.



impac est une publication de la **Filpac Cgt** / Responsable de la publication : **Marc Peyrade** / Equipe rédactionnelle : **Bruno Lantéri, Michèle Marquis, Philippe Zirn, Yvon Huet, Jean-Pierre Ghotto, Jean Gersin, Frédéric Joffre, Alloua Sayad** (photos p 6, 9, 12), dessins de **Coco**, avec le syndicat **Filpac Cgt** des imprimeries parisiennes.



CHOISIR SON CAMP

e (huitième) CONGRÈS filpac cgt

RASSEMBLER POUR
REVENDIQUER,
CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ

23/26
novembre
2015
MONTREUIL

www.filpac-cgt.fr

Le livre, le papier et la communication

impac

SPÉCIAL

8^e CONGRÈS
filpac cgt

• jeudi 26 novembre 2015
CPPAP : 0715 S 07535
numéro
5

DOCUMENT D'ORIENTATION / PAGES 2-7
Débats sur le document d'orientation



INTERVENTION / PAGE 9
Le bon équilibre



PORTRAIT / PAGE 11
Franck Sailliot, « Lutter contre la cessation d'activité »



L'ÉDITO

Le jour d'après

JEAN GERSIN

Le message est limpide. Et personne au monde ne peut le brouiller. Plus de 95 % des votes se sont portés sur le document d'orientation présenté par la direction sortante. Ainsi toute la Filpac Cgt veut rassembler pour revendiquer, construire la solidarité et la conscience de classe, choisir son camp et vaincre l'austérité. C'est un fait. Et un vote d'espoir. La signification ne peut souffrir la moindre ambiguïté. Alors que tout hurle à l'entrée dans l'union sacrée pour la guerre et l'union économique pour la compétitivité, la Filpac Cgt a déterminé son choix en toute indépendance et va s'orienter, de cette façon, vers le syndicalisme de combat et la transformation sociale. Car le juge de paix, l'arbitre des élégances, ce ne sont pas les joutes oratoires et les jeux de rôles convenus, mais la réalité. Elle requiert lucidité et courage. La société de guerre sociale a basculé dans la société en guerre tout court. Voilà pourquoi les conflits subalternes ont pesé de peu de poids quand il s'est agi d'orientation de fond. C'est dire que la responsabilité particulière des délégués est de faire vivre cette orientation, de façon que le dire et le faire deviennent unité. Demain ne doit pas être un autre jour, mais le jour d'après. ●

DOCUMENT D'ORIENTATION



RASSEMBLER POUR REVENDIQUER

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

RÉCIT INITIATEUR N° 1

Paris, 30 mars 2015 – avenue George-V, à deux pas du « Fouquet's », le Symposium des patrons de l'imprimerie de labeur et du papier tourne court. Macron et Rebsamen se sont prudemment décommandés. Les CRS enveloppent la salle jusque dans le parking souterrain. Devait être construit un constat partagé entre patrons et syndicats pour agir dans l'union, en faisant abstraction des destructions d'usines et d'emplois. Faire les intelligents, en effaçant le présent social et son cortège de licenciements pour suggérer un syndicalisme asservi, acceptant de ne

parler que de l'argent de ces beaux messieurs du patronat ?

Les syndicats de la Filpac Cgt, aux côtés de ceux d'ArjoWiggins et de Chapelle-Darblay, avaient choisi de battre le pavé, de chanter et scander les revendications des salariés. Le tout accompagné de salves de papier comme jamais n'en connut la prestigieuse avenue adjacente des Champs-Élysées. Un symposium de rue, avec la présence signalée des syndicalistes dirigeant la Fédération nationale des industries chimiques.

Une réussite... mais pas assez de monde solidaire, et des critiques surgissent sur le choix effectué – fallait-il y siéger ? Menons le débat d'orientation, c'est l'une des fonctions majeures du congrès.

DOCUMENT D'ORIENTATION

>>> **Nadia Slimani,**
secrétaire générale du Syndicat
du Livre et de la Communication Cgt
de Strasbourg

Chers camarades, après analyses et débats concernant le document d'orientation, les militants du syndicat du Livre de Strasbourg font un triste constat. Même si nous sommes en accord sur l'état des lieux qui est exposé dans le document d'orientation, l'impulsion nécessaire et attendue par les militants et délégués dans les entreprises n'est pas au rendez-vous, ou ne répond pas à nos attentes. Nous faisons le constat unanime d'un projet défensif, vide de perspectives d'avenir. Les salariés subissent tous les jours les contraintes du système et sont conscients de ce qui leur tombe dessus.

Les questions et inquiétudes soulevées dans nos ateliers et services sont d'une autre nature :

Quelle est la vision Filpac de la presse de demain ? Quelle sera l'évolution des métiers dans nos secteurs ? Quel modèle de distribution sera encore présent demain ? L'évolution du numérique ne devrait-elle pas faire partie d'un chapitre à part entière ? Trop de points restent ignorés dans le document que nous serons amenés à voter aujourd'hui. Nous sommes malheureusement livrés à nous-mêmes avec une fédération qui ne brille que par son absence et son silence... ou pire, certains membres du Cen n'hésitent pas à « alimenter et informer » l'Unsa aux DNA dont le seul « travail » est d'affaiblir la Filpac et de diviser les personnels ! Il ne nous semble pourtant pas avoir lu dans les documents une éventuelle fusion Unsa Filpac !

Le lock-out vécu chez nos camarades du journal *l'Alsace* était une attaque d'une



Selon différentes études, le grand digital détruirait d'ici à 2020 un minimum de 3 millions d'emplois, en plus des prévisions classiques !

David Rousselle
(Pop Sip Cgt)



telle ampleur que nous ne pouvions un seul instant imaginer que la fédération ne bougerait pas le petit doigt. Un an est passé et malheureusement nous ne pouvons toujours pas nous expliquer pourquoi l'organe fédéral n'a rien fait. Comment la fédération compte-t-elle nous aider à mettre en place un projet qui permettra de maintenir les deux journaux alsaciens après les délais de l'Autorité de la concurrence ? Et après la mise en place des régions nouvelles qui pourrait être accompagnée d'un journal unique pour cette grande région ? et peut-être dans toutes les nouvelles régions ! Est-ce l'une des préoccupations fédérales ? Allons-nous devoir attendre que la Bfcm touche à un accord ou un acquis pour essayer d'avoir un semblant de soutien fédéral ? L'annonce de la sortie du Spqr ne suffit-elle pas pour mettre en place une riposte ?

La coordination Cgt *Alsace-DNA* mise en place se réunit régulièrement pour débattre des différentes problématiques et construire un projet porteur d'avenir qui permettra d'y associer toutes les catégories. Les réunions du pôle Presse nous permettent également d'avoir un réel travail de réflexion ; mais là également, les résultats se font attendre, les intentions et propositions ayant beaucoup de mal à passer la porte de certains titres ! Malheureusement, toutes ces absences de perspectives encadrées et impulsées par la fédération nous incitent à voter contre ce document d'orientation.

Nous souhaitons, à l'issue de ce congrès, une fédération présente sur toutes les problématiques qui nous pèsent, une fédération capable de construire des projets, une fédération de proximité et non une fédération uniquement anti -Valls ou anti-Hollande, et anti-CFDT ; une fédération qui sait se saisir de ce qui préoccupe réellement les salariés de nos entreprises.

David Rousselle
Pop Sip Cgt

La politique menée actuellement par notre gouvernement, rythmée par les desiderata du Medef, nous oblige à avoir une réflexion globale pour nos secteurs. Ces industries connaissent plus que jamais et de façon quotidienne des destructions de sites, de capacité de production et d'emplois. A ce titre, le numérique ne doit pas être considéré comme une révolution technologique n'affectant que la presse et l'information. Selon différentes études, le grand digital détruirait, d'ici à 2020, un minimum de 3 millions d'emplois, en plus des prévisions classiques !

On nous demande donc de nous adapter à tous les niveaux : pas assez formé... hop une formation ; pas assez rentable... vite une réorganisation ; enfin pas assez digital... le chômage par « obligation » !

Voici rapidement résumée la réflexion d'un bon nombre de dirigeants, tout ceci agrémenté d'une culpabilisation permanente du salariat. Mais l'Etat n'est pas en reste, la logique des aides à la presse est

conditionnée aux restructurations, à la réduction des masses salariales, à la compétitivité et aux seuls investissements du numérique, encore lui...

Pour autant, le Sip Cgt, loin de rester dans le marasme dans lequel certains voudraient nous maintenir, a exigé contre toute réorganisation l'obligation de rapatrier de la charge de travail existante, et moderniser, voire créer, les outils nécessaires.

Si les aides à la presse doivent être réformées, elles doivent s'adosser à une nouvelle législation voire le dévoiement de cette masse financière empêche tout support à la filière papier – mal dirigées, mal utilisées – un cadre législatif est nécessaire, voir essentiel, en s'aidant des structures collectives de filière et en privilégiant l'innovation éditoriale. Ainsi, nous devons définir de nouvelles orientations économique pour nos entreprises, l'idée récente d'un modèle économique basé sur des fondations à but non lucratif permettrait, par exemple, la possibilité d'investissement conséquent, avec la garantie d'un maintien des dividendes au cœur même de l'entreprise.

De même, la nécessité d'adapter l'outil syndical aux nouvelles frontières de notre industrie est primordial. En ce moment, les organisations patronales du travail revendiquent l'impression des quotidiens de presse et les imprimeries de presse s'ouvrent au marché du travail. L'effacement de ces frontières se traduit par des tentatives patronales d'opposer les salariés des deux secteurs.

La volonté du Sip Cgt de conditionner les restructurations de nos entreprises à la modernisation de celles-ci, nous permet aujourd'hui d'exiger l'investissement dans des outils périphériques (têtes numériques, matériels de finitions) afin d'apporter une réelle valeur ajoutée au support papier.

De même la constitution d'un réseau d'imprimeries, moyens industriels indispensables au service de l'information, du pluralisme et de la démocratie, éviterait la mise en concurrence des salariés, la course mortelle au moins-disant tarifaire et social. Nous devons construire un cadre social efficace, opératoire et non formel, applicable à l'ensemble des formes de presse, traiter sur le fond les questions liées à l'emploi et aux qualifications ! Un tel projet, déterminant pour l'ensemble des salariés de notre profession, n'a de chance d'aboutir qu'à l'unique condition qu'il soit porté unitairement par tous en engageant un débat de fond sur les pratiques et le fonctionnement syndical ! La mise en place de Newsprint a permis de mettre en avant les premiers signes en-

courageants d'une réflexion collective syndicale, seule clef d'une démarche rassemblée !

Enfin, cultiver notre tradition de solidarité ne fait de doute pour personne, la solidarité fait partie des racines de notre organisation syndicale. Elle est le fondement des grandes conquêtes sociales. C'est précisément à ces fondations que patrons et gouvernement ne cessent de s'attaquer, privilégiant les démarches individuelles et le sectarisme qui viennent nourrir la peur puis la haine de l'autre pour finir dans le racisme, la xénophobie et le repliement national prôné par l'extrême-droite.

Bruno Suaire **Sud-Ouest**

Je tiens à rappeler la nécessité absolue de se rassembler afin de s'opposer aux attaques incessantes des patrons de presse. Le choix stratégique du propriétaire du groupe Ebra de sortir du Spqr en 2016 ne doit pas signifier la sortie des sections syndicales du groupe de la Filpac. L'ensemble des sections syndicales de tous les titres a conscience des difficultés rencontrées au sein du groupe Ebra. Elles rencontrent les mêmes dans leur titre. Une réflexion au sein de la délégation Filpac est en cours afin de peser sur les choix patronaux néfastes pour les salariés. Les sections syndicales du groupe doivent impérativement être présentes dans cet espace de réflexion. Pour terminer, je rappellerai cette phrase (de Thierry Le Paon) parue dans une publication confédérale : « Il convient moins de chercher le rassemblement des meilleurs que le meilleur des rassemblements. »

Hubert Strauel **Syndicat du Livre de Mulhouse**

Comment allons-nous construire une force syndicale dans cette situation ? Notre seul adversaire, c'est le Crédit mutuel, véritable fossoyeur d'un groupe qui comptait 7 500 salariés et qui est passé à 4 500 salariés. Ils ont fermé cinq centres d'impression, supprimé un gratuit à Mulhouse...

Depuis 2011, la stratégie est de laisser qu'un seul journal en Alsace, voire un seul journal pour toute la région. Notre fédération devrait avoir une réflexion très large sur la presse, sur tout le territoire. Et nous aurions préféré des orientations sur cet aspect primordial. D'autre part, j'insiste en réitérant ma demande pour la candidature de Nadia Slimani au Cen.

Christian Pierrat **L'Est républicain**

Comme le proposait Gérard Letréguilly, il nous faut une réflexion sur l'imprimerie et

pourquoi pas sur la convention collective qui devrait la couvrir. La question se pose tant en Pqn qu'en Pqr.

Gérard Sénécal **Chapelle-Darblay**

Notre industrie est sabordée, les emplois sacrifiés. Dans les instances paritaires nous y perdons toujours. Seule la lutte dans l'action paye.

Amar Lagha **Secrétaire général du Commerce et services**

Notre fédération regroupe 80 branches, plus de 120 conventions collectives et 46 000 syndiqués. Comme vous le savez dans nos champs professionnels il y a beaucoup de précarité, du temps partiel imposé, surtout aux femmes, mais aussi des nouveaux métiers qui montent en puissance. Je pense au secteur du service à la personne où un salarié peut se retrouver avec 4 employeurs simultanés.

Nos secteurs ont toujours servi au patronat et au gouvernement de laboratoire d'expérimentation pour la dérégularisation et la libéralisation du travail. (...) Malgré l'éclatement du salariat, un turn-over très élevé, des contrats à temps partiel (15 heures), des salaires extrêmement bas, voire en dessous du Smic... Nous arrivons à nous organiser et avoir des résultats aux élections professionnelles, pouvant même dépasser les 50 % dans certaines entreprises. Chez Monoprix, nous avons obtenu un score de 53 %, mais aussi réussi à faire annuler et faire condamner l'enseigne à 750 000 € d'amende pour non-respect du Code du travail.

Nous mobilisons aussi : le 23 juin, 800 camarades ont manifesté devant Bercy pour dénoncer la loi Macron... De la solidarité de la part des structures régionale et fédérale, comme à Marseille, où neuf salariées du magasin Casino sont en grève depuis 26 jours pour dénoncer leurs conditions de travail. Cette solidarité, nous souhaitons aujourd'hui l'élargir au-delà de notre fédération.

Mes chers camarades de la Filpac, votre fédération et la nôtre sont étroitement liées de par les métiers qui les constituent. Nous avons, par le passé, toujours pu compter sur vous, camarades de la Filpac. Vous pourrez également compter aujourd'hui sur nous, le commerce.

Vive la solidarité entre les travailleurs et vive la Cgt!

David Jourdan **Infopro Digital**

Plus grave encore que la loi Macron, Rebsamen ou les conséquences du rapport Mettling, un big bang se prépare dans les

DOCUMENT D'ORIENTATION

>>> branches professionnelles. La Filpac va devoir se positionner sur ce sujet. Certaines branches professionnelles ne concernent que quelques milliers de personnes. Certaines conventions, quelques centaines, bien en deçà des tailles critiques. Nous devons nous coordonner pour préparer ces futures négociations. A défaut, le risque est un basculement massif de salariés vers la pire convention collective qui soit dans nos secteurs : Syntec. Ce processus a déjà commencé.



Que veulent les patrons? Cassez nos conventions collectives ! Ils remettent en cause nos acquis.

Romain Orhant
(Oberthur Fiduciaire)

Romain Orhant
Oberthur Fiduciaire

Quel avenir pour le travail et sa convention collective ? Quels sont nos objectifs ? Comment mobiliser dans un secteur laminé par les fermetures d'entreprises et les suppressions d'emplois ?

L'Unic, elle, estime que la convention du Travail est un frein à l'activité économique. La Cgt Oberthur Fiduciaire est donc dans l'attente d'informations sur cette remise en cause de nos droits. Pour cela nous avons besoin de relais au niveau de la fédération, comme le font très bien entre eux les directions et Drh dans leur communication.

Cela est vital ! Sans information, nous ne pouvons pas mobiliser les salariés, nous ne pouvons pas peser, nous ne pouvons pas lutter.

Mario Ciona
Syndicat du Livre de Bordeaux

Dans le travail, 80 % des salariés travaillent dans de petites entreprises. Que veulent les patrons ? Cassez nos conventions collectives ! Ils remettent en cause nos acquis. Nous sommes intervenus à un symposium et cela les a troublés, mais ils savent qu'ils ont besoin de partenaires sociaux pour négocier. Cette situation a permis de créer des liens entre les petites entreprises et de l'émulation syndicale. Nous avons rédigé un 4 pages avec des

éléments d'information très pratiques, comme les salaires, les congés... Un deuxième 4 pages est en préparation pour les TPE.

Catherine Tahai
Adrexo

« Choisir son camp ! » nous pose un vrai problème. Dans le champ professionnel, nous avons deux fédérations Cgt, la Filpac et la Fapt. Le délégué syndical central désigné par les deux fédérations pose un réel problème. Celui-ci « mange dans la gamelle du patron ». Il a signé, malgré l'opposition de la Filpac, le Pse, supprimant plus de 120 délégués syndicaux, le protocole électoral, etc. Les salariés et syndiqués ne comprennent pas, ils s'interrogent sur la Cgt. Nous demandons donc la démission du Dsc pour qu'il soit remplacé par quelqu'un de crédible qui défend les droits des salariés.

Pascal Lebouloch
Responsable de la distribution

Je souhaite rebondir sur les propos du secrétaire général du Commerce qui montrent que nos slogans de congrès – rassembler, construire... – peuvent être pertinents pour d'autres organisations de la Cgt. Malheureusement, toutes les fédérations ne sont pas aussi ouvertes. Une en particulier, la Fapt, qui refuse notre proposition d'organiser, sous l'égide des deux fédérations, une réunion avec tous les cadres militants Cgt d'Adrexo et Mediapost afin de définir une charte de fonctionnement Cgt dans ces deux entreprises.

Comment rassembler dans la Cgt si cette volonté n'est pas partagée par tous les protagonistes ? Et comment appliquer nos décisions de congrès si les orientations d'une autre fédération empêchent leur mise en œuvre ? ●

CONGRÈS
filpac cgt

CONSTRUIRE
LA
SOLIDARITÉ

RASSEMBLER POUR
REVENDIQUER,
CHOISIR
SON CAMP,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ

23/26
novembre
2015
MONTREUIL

www.filpac.cgt.fr

Le livre, le papier et la communication

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ ET LA CONSCIENCE DE CLASSE

RÉCIT INITIATEUR N° 2

Trop politique ? Le printemps 2015 est marqué par l'aboutissement d'offensives longues. Le Code du travail est décrété globalement contournable par une loi baptisée du nom d'un gérant-associé de la banque Rothschild devenu ministre. Une loi jamais votée mais qui met à bas un pan entier du droit, à savoir le caractère particulier du droit social, distingué du Code civil par sa fonction de correction permanente de la trop grande asymétrie des pouvoirs de l'employeur face au salarié. La spécificité nationale des prud'hommes saute par élimination programmée de la juridiction, le fait syndical est interdit dans les TPE et remplacé par une commission paritaire patronat-syndicat, le patron dispose du droit d'unifier les IRP en « délégation unique du personnel » (DUP...), la loi Rebsamen venant ajuster la loi Macron.

Si la Filpac Cgt fournit à ses syndicats les explications détaillées de ces lois, la conséquence pratique dans l'entreprise pour les salariés et les délégués est peu envisagée, donc peu anticipée. L'atmosphère est plutôt à se prémunir de la révélation aux salariés de ces catastrophes politiques pourtant annoncées. Recherche de la tangente, de l'échappatoire ? Au sommet de l'Etat et du patronat il n'est question que de lutte des classes, de condamnation du salariat comme coût exorbitant, d'entretien d'un chômage du plus haut niveau possible, d'éradication du droit social en fonction des impératifs libéraux de l'Union européenne. Comme si, à cette vaste offensive visant à expulser tout problème social de la scène centrale, il n'était pas question de répondre. Le congrès doit relever cet autre défi, celui de la solidarité et de la conscience de classe.

Marianne Ravaud éditions L'Harmattan

Le conflit d'Air France comporte des traits communs qu'on va retrouver ailleurs. Exemple : une manifestation de soutien aux migrants, suite à laquelle 58 personnes ont été convoquées au commissariat. Comment faire face, car la répression alourdit encore les difficultés. Du coup le lien solidaire devient crucial. La criminalisation de l'action syndicale va frapper. Il nous faut nous préparer dès maintenant.

Fabrice Roy Ds Pages Jaunes

Le combat prend différentes formes et touche en fait à tout. Chez nous, un accord handicap a été passé. Le travail syndical s'étend à tous les aspects de la vie au quotidien.

Steve Beneteau Paris Normandie

S'il faut construire la solidarité, c'est qu'il en manque. D'ailleurs nos statuts la prévoient, et elle est présente au cœur de nos convictions. La solidarité emprunte tous les chemins, tous les azimuts, à l'égard des autres entreprises en particulier. Si la solidarité n'avait pas fonctionné à notre égard dans le conflit de *Paris Normandie*, notre titre aurait disparu.

Les attaques de Michel Lucas du Crédit mutuel contre la convention collective de la Pqr montrent que la coordination solidaire est indispensable. Comment construire la solidarité autour des titres d'Ebra. Elle repose sur les actions dans les entreprises, ainsi nous attendons les mouvements concrets dans les titres du Crédit mutuel.

Bernard Margras Job Toulouse

Ceux qui ont mené la lutte de Tartas ont rappelé dans leur livre qu'ils accordaient leur aide à qui la demandait. Nous avons intérêt à aider ceux qui n'ont rien, et ouvrir la solidarité vers les populations, qui en retour nous aident ; Job, même 15 ans après la fin de l'usine, continue à fonctionner comme syndicat Cgt et reste en prise avec la population.

Bruno Suaire Som Cgt

En 2013 la demande des congressistes était de retirer l'Ani, alors que l'Ani était traité par la direction confédérale comme quelque chose à négocier. Dans les commissions avant cet Ani, pas de négociation. Or, cet Ani est devenu la loi, et comporte des mesures contre la représentation syndicale. La vraie difficulté consiste à mobiliser, à entraîner dans la rue. Mais les attaques sont tellement fulgurantes que les salariés à l'entreprise reviennent vers le syndicat pour le solliciter. C'est dire que l'espace de discussion se

reconstitue. Il est urgent de se coordonner pour réagir contre Lucas.

Catherine Tahai Adrexo

La solidarité à Adrexo a fonctionné et nous avons besoin de son unité pour avancer.

Cyril Fournet Gascogne Dax

Il revient sur le problème posé par Bernard, concernant Tartas. Pourquoi avoir 165 syndiqués sur 220 environ, et pourtant rester confinés dans l'entreprise, en regard du passé de lutte.

Michael Grangé Syndicat du Livre

L'outil du web, YouTube et autres cochonneries ne devrait-il pas nous servir, en mettant en pratique nos savoir-faire et en collectivisant nos informations ?

Pascal Auguste Pôle formation Filpac

Il nous faut reprendre la main sur le travail qui passe par la formation Chsct. Nous organisons le partage des connaissances, les expériences, le savoir. Le rôle de la commission formation est de pratiquer des formations en toute liberté par rapport à des organismes commerciaux. Tous les outils Chsct sont traités au plus près des réalités du travail. Les méthodes de management sont également examinées. Les formations sont insuffisamment pratiquées par les détenteurs de mandats électifs. Un livret est mis sous presse pour présenter les formations Atmp, Chsct.

Jean-François Ropert SGLCE

Sur ce chapitre, la conscience de classe n'est pas innée, il faut être convaincu d'un intérêt de classe. La solidarité peut être utilisée de différentes façons. L'orientation n'est pas lisible aussi facilement que ça, c'est un document initiatique. Dans ce cas, le parcours de la Filpac l'amène à rejeter l'institutionnalisation du syndicalisme. Mais il ne faut pas tout rejeter, pas même le CES. S'agissant du chapitre 3, là aussi l'évolution de la Filpac est nette, sur la charte revendicative par exemple. ●

DOCUMENT D'ORIENTATION

CHOISIR SON CAMP

RÉCIT INITIATEUR N° 3

La nouvelle situation ouverte par l'adoption de la loi Macron et de la loi Rebsamen est d'autant plus délicate à aborder que les instances confédérales ont tout bonnement refusé le rendez-vous majeur du printemps 2015. La loi Macron est passée sans coup férir. Le refus de l'affrontement au gouvernement libéral, la politique du silence et de la mobilisation absente s'inscrivent dans une désormais longue dérive vers une orientation non dite, non assumée mais réellement pratiquée.

En l'occurrence le renoncement à un syndicalisme de mobilisation au profit d'une institutionnalisation chimérique.

La Cgt ne doit pas éviter plus longtemps un débat sur ses objectifs généraux. Pas plus qu'elle ne peut oublier de rendre compte de son mutisme global, de sa quasi-disparition de la scène centrale, de la très étrange pratique secrète des négociateurs censés représenter les intérêts généraux des adhérents.

La Filpac Cgt a estimé très tôt que la question portait bien moins sur la personnalité des dirigeants que sur la question majeure de l'orientation, des revendications, des objectifs généraux.

La situation créée handicape lourdement le travail des syndicats. Comment expliquer que face à des attaques sans précédent contre le Code du travail, face à des mesures qui protègent le licencié au détriment du licencié, l'actionnaire au détriment du chômeur, les instances confédérales ont regardé ailleurs ?

Ce sont donc des syndicats Filpac Cgt traversés par mille interrogations sur l'avenir de leur confédération qui abordent les tâches des années à venir.

Le parti pris est de définir ici les tâches de la Filpac Cgt de cette façon : quel que soit le diagnostic posé sur l'état de la confédération, quel que soit le pronostic sur les capacités de rebond de la structure nationale aujourd'hui en panne, les besoins de défense des salariés par une Filpac Cgt combative doivent être satisfaits.

Cela signifie que la Filpac Cgt n'opte pas pour une autonomie totale à l'égard de la

confédération, pas plus qu'elle ne se place en position d'attente subordonnée à l'apparition de lumières qui pourraient s'allumer au congrès confédéral.

Les syndicats de la Filpac Cgt déterminent leur orientation et leurs tâches en fonction des impératifs de la situation sociale, dans le respect intégral du fédéralisme. Ils souhaitent ardemment que ce qu'ils déterminent pour eux-mêmes puisse être partagé par toute la confédération.

Mais, en tout état de cause, ils feront tout ce qu'ils pourront pour que les décisions prises par les assises nationales de la Filpac Cgt soient appliquées malgré les difficultés supplémentaires descendues de l'appareil confédéral.

Les forces actuelles de la Filpac et de ses syndicats leur permettent d'envisager les tâches avec cet état d'esprit : pour faire face, pour tenir le choc, pour préserver et développer un syndicalisme indépendant des patrons et des gouvernements, l'engagement nécessaire est supérieur à celui qui était requis précédemment, parce que la prise de risque est plus forte.

Il ne s'agit pas seulement de réduire l'écart entre « le dire et le faire », ce qui est en soi une tâche majeure. L'engagement pour passer du « dire au faire » devra prendre une autre dimension pour aboutir. Cet engagement ne se corsete pas par des règlements, ne se codifie pas par des chartes, il est affaire de lucidité sur la nécessaire solidarité et sur la pratique liée à une conscience de classe.

Julien Léri Le Monde

Etre à la Cgt c'est être moteur pour la transformation sociale de notre société. Changer la société, c'est être au quotidien capable de comprendre, d'analyser, et de faire évoluer positivement les conditions de vie et de travail de ses collègues et du coup de soi-même. La solidarité ne se crée pas, elle s'applique !

Notre camp ne se choisit pas, il est et doit être celui de la conquête sociale ! En tant que militant cégétiste, syndicat, fédération, confédération, l'état d'urgence syndical est à proclamer et surtout à faire vivre.

Chaque lutte de salarié de notre fédération, ou autre d'ailleurs, pour faire valoir leurs droits, faire évoluer leur condition

salarial, maintenir leur entreprise en activité doit être appuyés par l'ensemble de nos structures. Arrêtons de vouloir juger si une lutte « mérite » d'être soutenue.

Le patronat lui, ne se pose jamais de question lorsqu'il doit unifier ses forces pour soutenir ceux qui s'enrichissent sur le dos des salariés. Etre uni et solidaire, c'est agir. De plus, sur le contexte international dans lequel nous nous trouvons, la Cgt doit jouer son rôle de porte-parole et de mobilisateur pour la paix. Prôner la paix c'est s'opposer à la barbarie.

Vive la Filpac, vive la Cgt!

Patrice Dudragne DS JC Decaux

Nous prenons en pleine face le numérique, ça touche le métier et la base de la société JC Decaux, mais aussi d'autres grands groupes d'affichage. Dans ces entreprises, les directions vont licencier ou transformer les emplois.

Chez Metrobus, ils n'affichent plus, ils sont devenus « hommes de ménage » et n'ont plus d'évolution professionnelle possible. Avec cette « avancée » technologique nos collègues du labeur, du papier et des imprimeries risquent de payer très cher la facture. Le numérique va en effet supprimer la fabrication et l'affichage de plusieurs millions d'affiches.

Guillaume Dumoulin DSC SAD

Nous parlions ce matin de solidarité. Mon intervention s'inscrit dans la continuité de ce débat. Le gouvernement est solidaire du patronat pour discriminer l'action syndicale. On peut citer par exemple les cinq de Roanne d'Edf, de l'Afp ou encore la camarade d'Adrexo qui nous expliquait hier son cas de licenciement puis de réintégration. Je viens d'apprendre que le procureur de la République requiert deux ans de prison contre nos camarades de Goodyear qui se battaient contre la fermeture de leur site.

Le cas le plus emblématique est celui des salariés d'Air France. Alors que nous nous battons légitimement, l'unique réponse est le mépris et la répression. Le tandem patronat-pouvoirs publics fait cela bien évidemment pour casser toute volonté, tout espoir de lutte en faisant



Je viens d'apprendre que le procureur de la République requiert deux ans de prison contre nos camarades de Goodyear qui se battaient contre la fermeture de leur site.

Guillaume Dumoulin
(DSC SAD)



des exemples. Le capitalisme serait la fin de l'histoire. Le syndicat Cgt Air France et notre confédération appellent à une grande journée de mobilisation le 2 décembre.

Comme Didier Lourdez et d'autres intervenants l'ont évoqué dans leurs précédentes interventions, quelles décisions prennent les congressistes sur cette initiative et les modalités d'action ?

Pour information, les fédérations des ports et docs et des services publics appellent à des arrêts de travail.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

Daniel Muller
Sg de l'Ufr Filpac

Nous avons une revendication à la Cgt qui est la Sécurité sociale professionnelle tout au long de sa vie qui pourrait être une réponse aux interrogations des « causes » de l'évolution du numérique dans nos professions.

Il nous faut précéder et non pas subir comme trop souvent les évolutions technologiques. Appuyons-nous sur la formation professionnelle pour ouvrir des perspectives aux salariés. Il faut aussi positiver : oui à l'évolution technologique maîtrisée, non à l'évolution subie.

Gérard Letréguilly
Sg de Sip

Je souhaite rappeler l'importance de la Sécurité sociale professionnelle. Certains nous prédisent 3000 chômeurs dans les années à venir.

Il y a une accélération dans les nouvelles technologies, mais la machine est-elle au service de l'homme ?

Nous sommes dans des secteurs qui sont en train de s'affaiblir, et contrairement à ce que j'ai entendu, la formation ne suffira pas. Il faut plutôt se battre pour que la modernisation soit au service de l'homme.

Quant aux attentes envers la fédération, la direction fédérale n'est pas le secrétariat mais le Cen. Toutes les décisions que l'ont prend sont collectives ; nous sommes la direction de la fédération.

D'ailleurs, je n'attends pas l'autorisation de Marc, de David ou Pascal pour prendre une décision ou pour communiquer.

Brahim Bouchareb
L'Alsace

Quel est le rôle du secrétariat fédéral si ce n'est d'intervenir lorsqu'il y a des problèmes dans les entreprises, directement et non par le biais du Cen ? J'aimerais une réponse du secrétaire général.

Jean-François Ropert
SgIce

Toujours concernant le rapport Mettling : au Cen on a décidé de descendre ce rapport sans qu'il y ait au préalable un débat. Il y avait la question des auto-entrepreneurs, par exemple et je pense que nous sommes complètement en retard par rapport à la réalité.

Pascal Akoun
SgIce

Je ne me retrouve pas dans la communication papier de la fédération. Comment fonctionne-t-on pour la com ? Ni contenu ni fonds, c'est un gros problème. Cette communication est plus gauchiste que fédérale.

Réponse de Marc Peyrade

Essayons de dominer une polémique non constructive dans ce débat et trouvons entre nous une méthode de travail plus efficace. Pourquoi le secrétaire général de la Filpac devrait-il s'exprimer et participer au moindre événement, alors qu'il y a des délégations qui ont été désignées pour le faire. Il n'y a pas de disfonctionnement entre nous.

La réunion dans les actions et les négociations de la Pqr et de la Pqn incarne une démarche nouvelle qui avait permis de mettre en place une grève nationale PQR et PQN confondues, et cela en fonction des moyens de chacun pour réaliser cette action.

Cela va dans le sens de la prise en compte par tous de leurs responsabilités.

Un secrétaire général qui signerait des accords et qui ensuite expliquerait que ce sont de bons accords... Nous avons fait le choix au dernier congrès d'initier une démarche de responsabilisation. Certains d'entre vous sont secrétaires d'un syndicat, vous savez donc qu'il faut gérer certains problèmes.

Quant au 7 Jours, nous n'avons jamais em- pêché quiconque d'écrire. Nous avions

espéré un réseau de communication s'appuyant sur des correspondants, dont les membres de la direction fédérale... cela ne s'est pas fait.

Sandrine Debenath
L'Alsace

Le but de nos interventions n'est pas de polémiquer. Certainement un peu de rancune. Nous avons juste besoin d'un soutien fédéral à la hauteur de l'attaque. Il nous manque des réponses concrètes et surtout de pouvoir dire chez nous que la fédération nous soutient.

Nadia Slimani
Syndicat du Livre de Strasbourg

Pour nous la fédération n'a rien fait. Pourquoi ?

Réponse de Marc Peyrade

Le soir du lock-out, on ne pouvait pas laisser les choses se faire. Il fallait que l'ensemble des entreprises du groupe Ebra fassent grève... Seulement, l'ensemble des entreprises n'ont pas fait grève. ●



Pourquoi le secrétaire général de la Filpac devrait-il s'exprimer et participer au moindre événement, alors qu'il y a des délégations qui ont été désignées pour le faire. Il n'y a pas de disfonctionnement entre nous.

Marc Peyrade



INTERVENTION

Le numérique doit être l'affaire des salariés

Allocution de **Marie-José Kotlicki**, secrétaire générale de l'Ugict Cgt

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

LE TITRE DE VOTRE DÉBAT « choisir son camp », nous convient bien car l'Ugict-Cgt a pour vocation la transformation des rapports sociaux dans l'entreprise, la bataille contre le partage de la pénurie au sein du salariat et le refus de laisser les ICT aux mains du patronat, le rassemblement du salariat dans la lutte de classes contre le capital. Et il va falloir passer aux actes dans le cadre de la révolution numérique. Marc m'a demandé de présenter quelques réflexions de l'Ugict Cgt sur ce sujet.

À la différence des révolutions antérieures, celle du numérique se déroulera sur une ou deux décennies au lieu de plusieurs siècles. Nous entrons dans une période charnière pour le droit du travail et notre modèle social...

Des moyens pour une maîtrise sociale du numérique

Choisir son camp pour la Cgt implique de se donner les moyens de maîtriser le sens de ces transformations pour renouer avec la notion de progrès en articulant progrès technologique, économique et social. Si le capital saisit pour prétexte le numérique pour flexibiliser les hommes... La Cgt veut flexibiliser les

La lutte de classe est donc frontale... Utilisons les nouvelles contradictions du capital face au numérique. (...)



machines et les organisations du travail pour libérer les hommes et reconnaître leur créativité.

La lutte de classes est donc frontale... Utilisons les nouvelles contradictions du capital face au numérique et en ouvrant des perspectives sociales et économiques. Ces transformations peuvent être autant de progrès, de renouveau et de relance de l'industrie manufacturière en France. Le numérique accélère l'évolution du tissu économique... Dans l'industrie, on passe d'une fabrication de produits de masse à une personnalisation et diversification des produits et des services. (Michelin ne vend plus des pneus, mais un nombre de kilomètres garantis ou un pourcentage d'économie de carburant.)

La culture du numérique, fondée sur le travail collaboratif, l'innovation ouverte et partagée, bouscule les logiques managériales de l'organisation du travail assises sur la concurrence et l'individualisation des rapports. Ce développement de produits et de services intégrés... peut permettre un nouveau rebond de l'industrie en France, mais cela suppose une reconstruction d'un socle de l'industrie manufacturière... Cela nécessite une vision partagée de l'industrie en France intégrant les services qui lui sont liés,

des nouveaux modes de consommation et de production plus respectueux de l'environnement. Sans action sur ces leviers, nous raterons le tournant du numérique au plan économique. Au plan social, le capital prend prétexte des nouvelles formes d'emplois qui se développent sur des plate-formes numériques pour annoncer la fin programmée du salariat, plus exactement du statut de salarié, qui céderait la place aux travailleurs dits « indépendants » dont l'autonomie rimerait avec précarité - ces travailleurs à la frange du salariat, sont quasi exclus de toute protection sociale et sans référence de paiement de la qualification. Ils pourraient aussi être utilisés comme élément de dumping social contre le salariat.

Luttons contre la déréglementation tous azimuts

Bien entendu, le souhait de l'extinction du statut du salarié va de pair avec les attaques contre le Code du travail. Plutôt que de déréglementer le Code du travail, ce dernier doit être non seulement sauvegardé, mais renforcé. Pour éviter une dérégulation sociale, une montée de la précarité et un dumping social à travers ces contributeurs du numérique, il convient d'élargir le statut du salarié à ces travailleurs dont le lien de subordination se matérialise dans la dépendance économique vis-à-vis de ces prédateurs du numérique.

Il faut renforcer des droits collectifs pour l'intervention et le rôle décisionnel des IRP et des Chsct et imposer un droit de regard sur l'organisation et les charges de travail.

Le numérique et la démocratie

L'impact du numérique sur la démocratie est un enjeu important... L'objectif, à partir du vécu au travail et de l'expertise des salariés, est de permettre à chacune et chacun d'avoir une visibilité sur les transformations en cours.

L'Ugict-Cgt travaillera avec ses organisations sur des propositions à préciser, compléter et faire valider grâce au débat avec les salariés...

Renforçons les collectifs de travail tout en libérant l'autonomie, l'initiative et la créativité... Agissons pour que le numérique soit l'affaire des salariés et adoptons un mode de transition garantissant l'emploi, le développement et sécurisant les mobilités professionnelles. ●

INTERVENTION

Agir pour relancer l'activité des imprimeries

Allocution de **Gérard Letréguilly**, secrétaire général du **Sip Cgt**

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

MES CHERS CAMARADES, un document d'orientation nous été communiqué, afin de pouvoir débattre aujourd'hui.(...)
Il faut reconnaître que le document d'orientation présenté est tout à fait d'actualité avec la dégradation sociale de notre pays (...)

La point sur la presse et ses imprimeries

Concernant la presse et ses imprimeries : si la situation que traversent la presse quotidienne et les imprimeries qui concourent à sa fabrication était prévisible tenant compte des choix stratégiques, des groupes de presse et de la baisse de volumes que nous constatons déjà à l'époque, nous avons vécu ces deux dernières années une accélération du mouvement dans de nombreuses imprimeries de la Presse. En moins d'un an deux imprimeries de la presse parisienne ont fermé leurs portes, il s'agit de la SICAVIC « Imprimerie du *Parisien* » et Lmi, imprimerie du *Monde*. Ces fermetures ont été négociées unitairement par l'ensemble des syndicats parisiens BP, SGLCE et Comité inter. Pour la première fois la négociation ne s'est pas ouverte sur fond de modernisation mais bien sur une restructuration liée à la baisse des volumes dans toutes les imprimeries de presse. Alors que les directions comptaient emmener les syndicats sur la conclusion d'un unique plan social, les organisations ont imposé un cadre de négociations qui devait porter sur la mise en œuvre d'un véritable plan de filière qui prenne en compte la réalité de la situation mais qui ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur de l'imprimé dans un contexte d'accélération des investissements dans les supports numériques.

Un nouvel accord proposé sur cinq points

En premier lieu cela doit se traduire par l'investissement dans de nouveaux outils capable de faire évoluer le support papier et de lui apporter une véritable valeur ajoutée. « Qu'il s'agisse de têtes numériques embarquées de salles de finitions de papier connectées ou autres. ».

Le deuxième point porte sur le développement de la charge avec l'apport des suppléments de la presse ou publications réputées IPG, dans les centres d'impressions équipés d'outils adaptés.

Le troisième axe découlant des conséquences des deux premiers points doit engager la mise en place d'une table ronde composée des différents acteurs du secteur et des représentants de l'Etat afin de définir le périmètre presse et les conditions d'obtentions des aides publiques.

« Dès lors que nous considérons que la presse d'information est un bien public au service de la démocratie, la partie industrielle doit être prise en compte par le législateur et cela sous-entend une refonte des conditions d'obtention des aides à la presse dans un contexte où les multiples rapports gouvernementaux recommandent d'arrêter l'investissement dans les outils offset. »

Le quatrième volet doit permettre une véritable reconnaissance de la pénibilité pour les métiers exercés dans les imprimeries afin dans un premier temps de réduire celle-ci mais également de définir le financement de départs anticipés à partir de la caisse professionnelle de garantie de salaire. Enfin le dernier acte portant sur les mesures de reclassement des salariés jugés en sureffectif.

Si cet accord a permis de limiter la casse au niveau de l'emploi dans le cadre de reclassement dans les différentes imprimeries de la Pqn et de départs anticipés, s'il a permis de poser les problèmes de fond qui sont aujourd'hui

posés à notre filière, il a cependant créé ou accentué de nouveaux problèmes et ne règle pas définitivement la question de l'avenir des imprimeries de presse sur le territoire. Il ne règle pas le problème pour le moment parce que malgré nos efforts et nos rencontres avec la direction générale des médias nous ne sommes pas parvenus à mettre tous les acteurs autour de la table (...)

Si nous pouvons considérer que la presse parisienne est provisoirement entrée en phase de stabilisation, il n'en est rien des centres d'impression en régions qui pour un certain nombre sont en sous-activité et deviennent très dépendants de la stratégie industrielle des groupes de presse régionale ou des imprimeries de labeur.

Si nous pouvons considérer que la presse parisienne est provisoirement entrée en phase de stabilisation, il n'en est rien des centres d'impression en régions (...)

Un avenir chargé de nuages

Quelle évolution pour Nancy-Print dans un contexte de restructuration des imprimeries du groupe Ebra dans l'Est ? Quelle évolution pour l'imprimerie Midi-Print qui se situe à 30 kilomètres de *Midi-Libre*, elle-même faisant l'objet d'un vaste plan de réorganisation dans le groupe des journaux du Midi ? Quel avenir pour les centres de Lyon et Toulouse qui fonctionnent deux heures par nuit pour imprimer *l'Equipe* et *Aujourd'hui en France* qui vient d'être racheté par LVMH. Que va-t-il se passer dans le Sud entre *Nice Matin*, *la Provence*, les journaux du Midi et la Pqn ? Si les stratégies de groupe peuvent sembler différentes elles ont toutes le même fil conducteur : continuer de réduire les coûts d'impression (...),

INTERVENTION

le patronat a besoin de faire exploser les conventions collectives en même temps qu'il modifie les périmètres traditionnels. Au regard du boulevard que leur ouvrent Macron, Rebsamen, il a désormais tous les outils pour accélérer le mouvement.

Ces premières réflexions partagées lors des différentes réunions PQN et PQR confirment que nous devons poursuivre notre action de mobilisation pour la mise en place d'une table ronde avec l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des éditeurs, des imprimeurs ou des représentants de l'État.

S'organiser et rassembler autour d'une stratégie claire

Concernant notre organisation

Ce peut être l'occasion pour certains syndicats, en particulier les syndicats parisiens, de travailler à la refonte de leur structure et permettre le rassemblement du plus grand nombre.

syndicale, cela sous-entend que nous nous mettions d'accord sur ce que nous considérons être de la presse et du labeur et que nous déterminions de nouveaux champs et un fonctionnement syndical adapté.

Ce peut être l'occasion pour certains syndicats, en particulier les syndicats parisiens, de travailler à la refonte de leur structure et permettre le rassemblement

du plus grand nombre.

En région, à la suite des dernières réunions PQN-PQR il apparaît clairement que nous devons faire évoluer le fonctionnement du groupe de travail imprimerie pour définir une stratégie claire et précise partagée par tous les salariés que nous représentons. Pour cela, les camarades ont retenu le principe de réunions croisées PQN-PQR par région.

La Fédération devra proposer un calendrier dès le prochain CEN. (...) Il est urgent d'accélérer notre action pour un nouveau plan de filière qui doit s'adosser à une reconnaissance de l'outil industriel comme une composante indissociable des moyens de communication au service de la presse d'information avec ce que cela justifie en matière de statut social, de conditionnement des aides à la presse, d'accompagnement social, de reconnaissance de la pénibilité, etc. ●

DOCUMENT D'ORIENTATION

VAINCRE L'AUSTÉRITÉ

RÉCIT INITIATEUR DU TEMPS PRÉSENT

Le juillet 2015 grec a fonctionné comme un attentat contre la résistance à l'austérité. Les dynamiteurs venaient du haut du pouvoir européen, parti à l'assaut de la place forte athénienne. 11 millions d'habitants sur 132 000 km² produisant 1 % du PIB de l'Union européenne devenaient la cible d'une violence inouïe pratiquée par des institutions européennes censées représenter la solidarité, la paix, l'union. Un référendum Syriza offrait au peuple l'occasion de dire non à l'austérité planifiée par la Troïka (80 % d'OXI chez les jeunes - 61 % au total). « Eh bien, que ce Tsipras vienne donc dans la vraie Europe s'expliquer », éructaient les dirigeants de l'Union. Ils n'organisèrent pas une « négociation » mais la mise en scène d'une capitulation. De justesse (et la messe n'est pas dite...) la demande des intégristes libéraux fut repoussée qui exigeaient l'exclusion du pays entier de son propre continent. Il n'exista à l'échelle du continent qu'un seul média, relayant la voix de son maître, la Finance. Bientôt le « Grexit » (Grèce exit - sortie de la Grèce, jusqu'à la nausée ils l'ont répété), panique organisée contre la banque grecque,

campagne ouvertement raciste contre les Grecs, le bal des serviles médiatisés a servi la guerre éclair du Capital financier contre un peuple souverain. Comme en France en 2005, le référendum a dit non et ce sera quand même oui. Oui à quoi ? À un accord ? Non, à un diktat obtenu par l'arme de l'argent refusé au gouvernement légitime du pays. Lequel passe sous tutelle de la Troïka, qui impose la destruction des protections sociales et la braderie des biens nationaux au profit des banques et du système financier.

Le riche armateur, la puissante Eglise, le lobby militaire, les trois maux de la Grèce, sont épargnés. Mais le peuple paie. Pour les maîtres de l'Union, les Grecs sont une foule esclave au service d'une dette qu'ils n'ont pas contractée. Seule la banque est sacrée. Ils sont prêts à vendre le Parthénon et le site d'Olympie pour que la Banque ne perde pas un centime et continue de spéculer sur... la dette grecque.

Le suivisme institutionnel, l'inertie temporisatrice, le doute languissant ne sont plus de mise. La violence de l'Union européenne a donné un formidable coup d'accélérateur à la question centrale : comment faire échec à l'austérité, comment bâtir une alternative au libéralisme, fondée sur la satisfaction des besoins des peuples.



Yacine Ahmed (Dila Paris)

Nous ne devons rien laisser passer. Comme les organisations syndicales, les organisations d'employeurs ont l'obligation de transparence économique et donc de déposer leurs comptes. Dès lors, dans les instances où nous siégeons en face d'organisations d'employeurs, ne nous privons pas de vérifier s'ils sont bien représentatifs en ayant déposé leurs comptes, car eux ne manqueront pas d'aller vérifier les nôtres. ●

INTERVENTION

Le bon équilibre

Allocution de **Cyril Fournet, Syndicat Gascogne Dax**

SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

BIEN-ÊTRE – LIBERTÉ – SOLIDARITÉ – Cgt, c'est l'essence de notre moteur syndical Cgt. Mais que se passe-t-il quand la diversité des analyses n'est plus de mise ? N'est-ce pas un signe du déclin quand la réflexion se synthétise à quelques cerveaux d'experts ? L'actualité mérite mieux que ça. Il y aurait une Cgt molle, réformiste peut-être, et une Cgt dure, seule garante des valeurs qui la composent. Entre le pas assez et le trop de politique, il y a le bon niveau. A nous de le rechercher dans la discussion et la confrontation des idées.

Construire un véritable projet de société

Toute vie, tout mouvement est basé sur la notion d'équilibre. Je partage avec bon nombre de camarades que la Cgt doit être en capacité de construire un véritable projet de société axé autour du monde du travail. Nous sommes les auteurs /acteurs de notre avenir et pour cela, nous devons appréhender au mieux le présent, la situation, pour imaginer le meilleur. Le fil rouge de cette construction devra être stratégique. Un chiffre édifiant : il y aurait aujourd'hui, sur 10 syndiqués Cgt quittant le monde du travail, 7 qui décideraient de stopper leur adhésion. A l'évidence, ces partants s'étaient syndiqués pour une prestation de service uniquement. Ce syndicalisme de service, destructeur des solidarités, est une réalité vécue dans nos entreprises. Ne pas intégrer cet état d'esprit nous conduirait encore une fois à se voiler la face sur des vérités qui nous dérangent. Appréhender que le salariat évolue sur ce schéma nous aidera à mieux construire et comprendre les échecs des mobilisations. Si le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté. Je le suis quand je lis le rapport d'orientation et notamment quand on évoque la reconstruction d'une appartenance de classe, là comme disent

**Cessons de vouloir croire au plein-emploi basé sur la seule croissance et sur le même modèle économique.**

mes enfants, je kiffe. Dans ce contexte, nous ne pourrions rassembler que si nous, Cgt, sommes rassemblés et cessons de croire que notre capacité à rassembler est intacte en préconisant les mêmes méthodes et stratégies. Cessons de vouloir croire au plein-emploi basé sur la seule croissance et sur le même modèle économique.

Travailler mieux et moins en gagnant plus

L'évolution technologique est exponentielle et basée sur la robotique et la mécanisation à tout crin. Qui peut croire que la robotique crée ou créera de l'emploi ? Les robots se fabriquent avec des robots et l'obsession du capitalisme est de produire toujours plus avec toujours moins d'hommes pour le plus grand bonheur de ceux qui l'organisent. Je crois en l'avenir du projet Cgt quand il promeut un mo-

dèle social basé sur 32 heures de travail hebdomadaire. Parce qu'il n'y aura jamais assez de travail pour tous, nous serons contraints de le partager pour au moins trois raisons.

La première est liée à l'épuisement de la croissance économique. La deuxième raison a trait aux enjeux écologiques. Aussi « verte » soit-elle, la croissance sera amenée à devenir plus sobre, plus qualitative, ce qui renforcera le phénomène précédent. La troisième raison est liée aux évolutions de nos sociétés et aux aspirations des individus. Cette revendication utopique pour certains « travailler mieux, moins tous, en gagnant plus » représente le progrès et le bon sens.

Non à l'extrême droite !

Donc j'enrage quand des spectateurs votant pour l'extrême droite endossent le rôle de victimes n'ayant plus aucune responsabilité. J'enrage quand, réfugiés derrière le « tous pourris », ils fonctionnent pour notre plus grand malheur. L'effet spectateur annihile toute forme de résistance en diluant les responsabilités et les réactions. Les seules responsables seraient ceux qui ont en charge la défense de leurs intérêts et nous ne serions que les coresponsables d'un système en échec, ayant organisé notre propre institutionnalisation.

Noble mission : défendre les intérêts des salariés

Mais nous, résistants, nous représentons l'avenir. Nous portons l'immense responsabilité d'être garants de la défense des intérêts généraux des salariés. Cette noble mission ne pourra se poursuivre qu'avec un salariat ayant relevé la tête, assurément vers les étoiles, c'est aussi ça, choisir son camp. ●

PORTRAIT

Franck Sailliot, « Lutter contre la cessation d'activité »

Délégué syndical central, secrétaire du comité du groupe ArjoWiggins (groupe papetier Amelin)

📷 PORTRAIT PAR JEAN-PIERRE GHIOTTO



La papeterie de Wizernes, le joyau de Saint-Omer

Franck travaille chez ArjoWiggins, groupe franco-français qui fait partie du groupe Sequena dans lequel la banque Bpi France est majoritaire et qui appartient donc à l'État français.

La papeterie de Wizernes, un des joyaux du groupe, située à côté de Saint-Omer, dans le nord de la France, coulait des jours heureux dans le pays du chicon (endive) et du chou-fleur, au bord du fleuve l'Aa (fleuve cher aux cruciverbistes) qui accueille sur ses rives pas moins de cinq papeteries. La direction d'ArjoWiggins décide au mois d'avril 2014 d'arrêter la production papetière de Wizernes. Ce que refusèrent les salariés qui entrèrent en lutte avec leur syndicat pour s'opposer à cette cessation d'activité. Grâce à l'action entreprise et non pas grâce à l'État français, cette cessation n'interviendra qu'au mois de juin 2015.

Été 2015 : 215 licenciements

Entre juin et fin septembre 2015, 250 licenciements sont prononcés. L'occupation de l'usine a commencé le lundi 16 juin. Les camarades licenciés participent également à l'occupation de l'entreprise jour et nuit, week-end compris, avec les 48 salariés restant encore en activité, mais sans production à assurer.

La solidarité avec les camarades en occupation s'est développée et ils y puisent l'énergie nécessaire pour continuer leur combat. Qu'il s'agisse de la présence physique de camarades sur le site mais aussi la solidarité financière. Le soutien de la population locale et de ses édiles est aussi un réconfort ainsi que le positionnement des médias, comme *la Voix du Nord*, qui publie des articles favorables soutenant les salariés en lutte.

La distribution au détriment de la production

Le groupe Sequana fabrique et distribue le papier, mais il cherche actuellement à recentrer son activité en grande partie sur la distribution au détriment du reste de la production. Après avoir fait part de sa volonté d'arrêt d'activité, la direction a tenté de récupérer ses logiciels administratifs et de production, ainsi qu'un stock de pâte sèche d'une valeur de 1,2 million d'euros mais cela lui a été refusé par le syndicat qui s'en est emparé. De même que le prétendu entretien programmé de la turbine génératrice d'électricité n'a pas été accepté par les salariés qui ont flairé le piège un peu grossier de priver l'usine de l'élément essentiel à la vie dans l'entreprise. ●

INTERVENTION

Reconstruire solidarité et travail collectif pour les ingénieurs, cadres et agents de maîtrise

Intervention de Laurent Gaboriau, secrétaire général de l'Ufict Lc Filpac

📷 SYNTHÈSE DE LA RÉDACTION

LAURENT INTERVIENT SUR la syndicalisation des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (Ictam) nécessaire à la réalisation d'un syndicalisme de masse où chacun doit trouver sa place et éviter que ne se produisent des divisions, des incompréhensions dans le salariat, préjudiciables à la construction du rapport des forces dont nous avons impérativement besoin.



Un exemple

Smart, société détenue par la riche Daimler, a réussi à passer le temps de travail des 35 heures légales à 39 heures payées 37, en faisant voter les salariés dont les cadres. 56 % de votants, 75 % des ouvriers votant contre le projet patronal, mais les cadres plus nombreux font basculer le résultat en faveur de l'entreprise.

Comment peut-on en arriver là ?

Si une activité spécifique digne de ce nom avait été menée, le résultat aurait sûrement été différent. Car là où nous menons une activité tournée vers les Ictam nous finissons par reconstruire solidarité et travail collectif... Il faut aller vers ces

salariés. Il faut aussi aller dans tous ces nouveaux secteurs de l'économie low-cost dans lesquels nous retrouvons beaucoup d'Ictam mais aussi des jeunes diplômés et des femmes de plus en plus nombreuses. Une fédération qui est tournée vers l'avenir utilise et s'appuie sur son outil, l'Ufict, pour gagner la syndicalisation de tous ces Ictam à partir de leurs besoins. L'Ufict ! Ce n'est pas une fédération bis, c'est un prolongement de la Fédération sur les enjeux spécifiques. C'est-à-dire l'outil pour aider tous les syndicats à syndiquer les Ictam. Si nous voulons donner corps à notre ambition de transformation sociale cela nécessite d'être en capacité de représenter l'ensemble du monde du travail.

Pour cela, il s'agit non pas de parler au nom des Ictam et de ce que nous supposons être leurs préoccupations et revendications, mais de leur donner les moyens de les élaborer eux-mêmes en leur proposant les outils pour le faire et en les alimentant par nos repères revendicatifs. ●

L'Ufict ! Ce n'est pas une fédération bis, c'est un prolongement de la Fédération sur les enjeux spécifiques.

LE CONGRÈS

PROGRAMME du mercredi 25 novembre / 8h30 > 13h

8 h 30 Réunion du bureau du congrès

SIXIÈME SÉANCE

9 h 00 **Compte rendu commission des statuts**
Débat et vote modification des statuts

10 h 00 **Intervention de Philippe Martinez,**
secrétaire général de la Cgt

10 h 30 **Présentation des candidats au CEN**
retenus par la commission des candidatures

10 h 45 **Election du Comité exécutif national et**
de la Commission de contrôle financier,
pause (20 min) 

11 h 10 **Proclamation des résultats des élections**

11 h 15 **Réunion du Comité exécutif national**
(les délégué(e)s sont en pause)

12 h 00 **Présentation de la direction fédérale**
et **Salut aux partants**

12 h 15 **Intervention de clôture**
Clôture du congrès

13 h 00 **Repas fraternel** 

8^e
Congres
filpac cgt
Rassembler
pour
revendiquer
www.filpac-cgt.fr
23-26 novembre
2015
MONTREUIL
CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ
Le livre,
le papier et
la communication

AU CŒUR DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON
DÉCOUVREZ LE
Camping
Le Navarre
à VIAS-PLAGE (HÉRAULT)
www.campinglenavarre.org
78 mobile homes
70 emplacements de camping,
piscine, aire de jeux, activités
Le Navarre
acas
filpac cgt

8^e



Congrès

www.filpac.cgt.fr

filpac cgt

Rassembler

@ pour

revendiquer

CONSTRUIRE
LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE
L'AUSTÉRITÉ

23-26 novembre
2015
MONTREUIL

Le livre,
le papier et
la communication



e^(huitième)

CONGRÈS filpac cgt

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ

RASSEMBLER POUR REVENDIQUER,
CHOISIR SON CAMP,
VAINCRE L'AUSTÉRITÉ

23/26 novembre 2015
MONTREUIL

www.filpac.cgt.fr

Le livre, le papier et la communication



8^e CONGRÈS filpac cgt

CHOISIR SON CAMP

RASSEMBLER POUR REVENDIQUER, CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ,
VAINCRE L'AUSTÉRITÉ

23, 26 novembre 2015 | MONTREUIL

www.filpac.cgt.fr



Le livre, le papier et la communication



8^e CONGRÈS

Le livre,
le papier et
la communication

filpac cgt

VAINCRE L'AUSTÉRITÉ

RASSEMBLER POUR REVENDIQUER,
CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ,
CHOISIR SON CAMP

23, 26 novembre 2015 | MONTREUIL

www.filpac.cgt.fr

Le livre, le papier et la communication

8^e CONGRÈS filpac cgt

2015

PORTÉ-FOLIO

4 jours de Congrès en images

Photographies :
Alloua Sayad
Yvon Huet
Frédéric Joffre





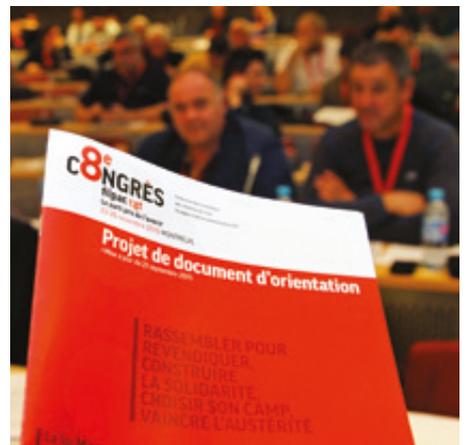


Photos : Alloua Sayad





Photos : Alloua Sayad









Photos : Yvon Huet







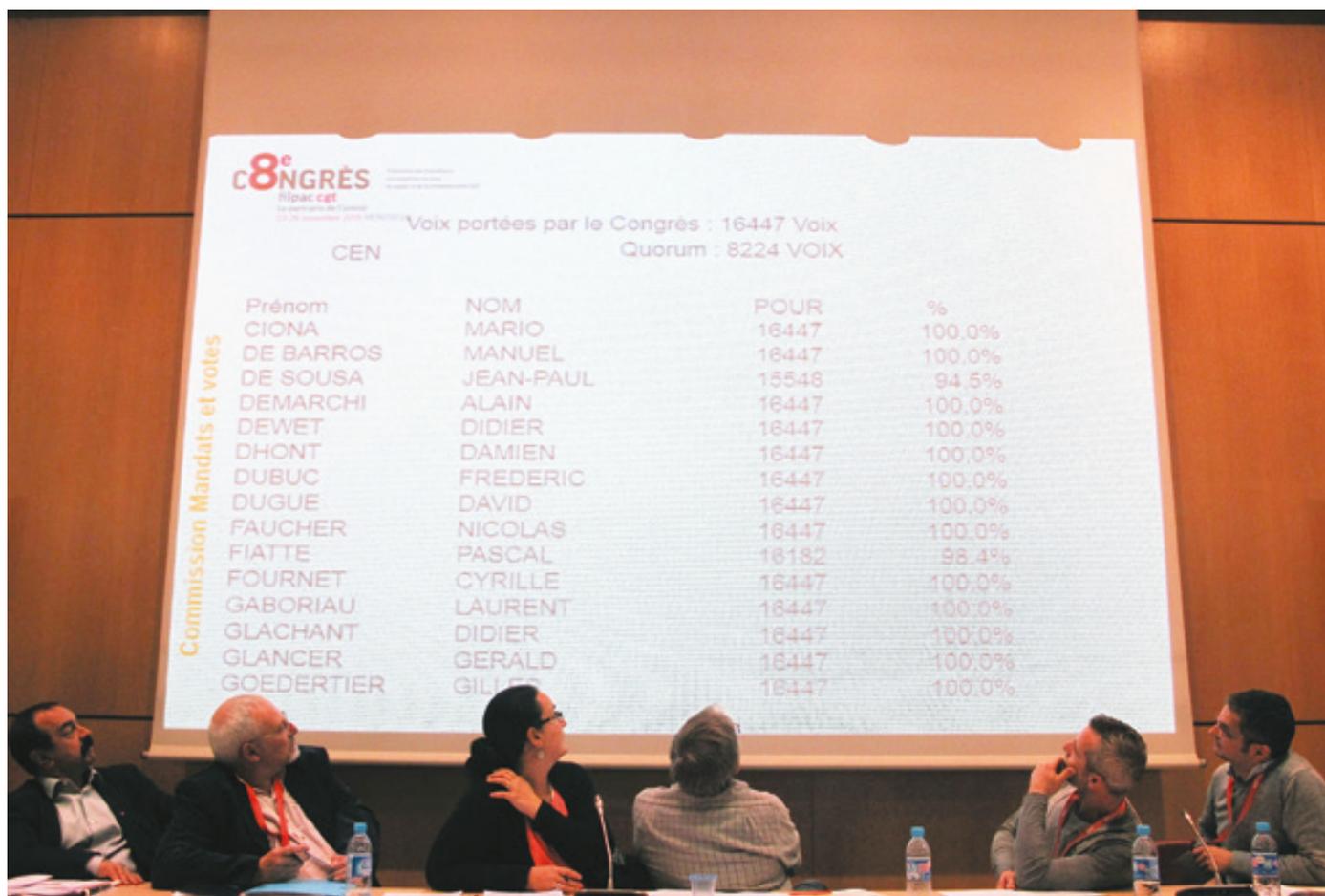


Photos : Yvon Huet





Photos : Yvon Huet





Photos : Yvon Huet

fipa

LE PARTI PRIS

ADREXO / ADSLF 91 / AHLSTROM DALLE / ALCAN PACKAGING /
INS / AUTAJON ETIQUETTES / AUTAJON MEDITERRANEE PLUMELLE
X / BMG MUSIC PUBLISHING FRANCE / BOLLORE-ODET / BRIO /
N / CAPITOLE CARTON / CARTONNAGES D'ABZA / CARTONNAGES
BLENDECQUES / CASCADES SA / CCL PACKAGE LABEL SNC / CEE
TOURS / CENTRE TECHNIQUE DU PAPIER / CEPAP / IMPRIMERIE
ESCALOUEN / CLEAR CHANNEL / CLP PACKAGING / CNERP / CNJ
T / CONTEGO PACKAGING / COORDINATION IPS / COORDINATION
E GRAND / CSTP INFOCOM / DATA MAILING / DAUPHINE LIBERE
REGION PARISIENN / DECAUX SAINTE APOLLINE / DELIPAPIER /
USTRIE / DS SMITH / DUTHOIT CARTONAGE / ELAG EMBALLAGES
T / EST BOURGOGNE MEDIA / EST MEDIA / EUROPAC / EVERBAL /
LOCH IMPRIMERIE / FRANCE LOISIRS / GAP MULTIPROFESSIONNELS /
AIS / GUILLAUME / GUILLAUME CARTONNAGES / GUYENNE PAPIER
LIO / HERISSEY-IMPRIMERIE / HUHTAMAKI HLR / IGS-CHARENTE
IMPRIMERIE NATIONALE / INDEPENDANT DU MIDI / INDUSTRIE
/ JC DECAUX MARSEILLE / JOUVE SYNDICAT / KIMBERLY CLARK /
LIBRE / LA COURONNE / LA DEPECHE DU MIDI / LA MONTAGNE /
TONNERIES / LAMIRANDE / LANA MANUFACTURE DE PAPIER / LE
YAGING / LEMAN PAPETERIES / LES ATELIERS MARINA / BRAIRIE
/ MAURICENE INDUSTRIES SNC - PAPETERIES / ANI / MANUFACTURE
IT / IMPRIMERIE MELUN / MELUN / MAGASIN / PAPER / PAPER /
O / ESPECE MARK / G / PLAS / JE D' / OUEST /
ESSE / NARCY E / MPAGNIE / RD PA / R BL / ECOUES
RE / NVO SYNDI / OBERTHU / DUC / E / C / SEE
KETIS ANGOULE / PACKETIS / / PA / RIE DE
TERIF SAINT-MI / / PAPETERI / DE BEGLES / ETETERIES
LIN / PRIME / FBO / LI / PORTAGE DU / CARO /
C / INTERNATIO / TRAI / DRE / RAITES
E CENTRONDULE SOISSONS / ROTO A / E / RO / MULTIPLES / SAD
/ CARTONNERIE DE SAINT-GERMAIN / CA HY / IE PRODUCTS /
SYNDICAT Cgt / SECTION RETRAITES / NNES / SECTION
ITES DU LIVRE / SEYFERT CHAMPAGNE / ERT DESCARTES /
ICATI / G / DES / MINISTRES PARISIENNES / EST / CO / SMURFIT
/ LA / P / RA / O / V / SA / TON / SA / SO / AU / SCEPO
/ PS / UTIL / PAC / CA / T / R / ES / SC / SE / IS / SC / RE / H / E
/ DI / RE / DE / TRO / V / ES / ET / LE / H / SYNDICAT / LOCAL / BORDEAUX
/ ANANTES / TOURS / SYNDICAT LOCAL DES AGENCES DE COMMUNICT
AT LOCAL ADREXO IDF / SYNDICAT LOCAL ANGERS / SYNDICAT
AL Filpac Cgt BEAUNE / SYNDICAT LOCAL BLOIS / SYNDICAT LOCAL
LOCAL COLMAR / SYNDICAT LOCAL CSTN NICE / SYNDICAT LOCAL
IS / SYNDICAT LOCAL LILLE METROPOLE NORD / SYNDICAT LOCAL
NDICAT LOCAL MULHOUSE / SYNDICAT LOCAL NANCY / SYNDICAT
E / SYNDICAT LOCAL PAU / SYNDICAT LOCAL POITIERS / SYNDICAT
LOCAL SAINT-ETIENNE / SYNDICAT LOCAL STRASBOURG / SYNDICAT
TROLLES / SYNDICAT LOCAL METROPOLE NORDSYNDICAT MOSELLE
ES DIFFUSION PRESSE / TEMBEC TARTAS / TETRA PAK-PAPETERIES
ATAAC NANCY / IMPRESSIONS DU VAL D'OSNE / VENTHENAT / VG
TTOUX AUGUSTE ET FILS / WAUTERS...

C cgt

DE L'AVENIR

